

CONTRIBUTION

EXÉCUTANT DES INTÉRÊTS COLONIAUX DU MAKHZEN

Honte à vous, Monsieur Benkirane !

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 17 - samedi 18 janvier 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6347 - 21^e année

MOHAMED MEZIANE À L'APN



Garantir une pratique médiatique professionnelle

P 2

ELLE A PROMU UNE POSTURE PRO COLONIALE

Grave dérapage de l'Union des journalistes arabes

P 2

POUR PRÉVENIR CONTRE LA PROPAGATION DE LA FIÈVRE APHTEUSE

Plusieurs marchés à bestiaux fermés

P 24

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE / YOUNG AFRICANS-MC ALGER, CET APRÈS-MIDI À 14H00

Défaite interdite pour le Doyen

P 12

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Vers une arrivée explosive

P 21

L'ALGÉRIE ET LE SÉNÉGAL TIENNENT À CE PRINCIPE, À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À L'INTÉGRATION AFRICAINE

Deux pays jaloux de leur souveraineté

LIRE EN PAGE 3



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a reçu jeudi dernier le ministre des Forces armées de la République du Sénégal, M. Birame Diop, envoyé spécial du président sénégalais, qui était porteur d'une lettre à Monsieur le président de la République.

Ph : DR

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

L'Algérie exprime sa satisfaction

L'Algérie a exprimé, jeudi, sa satisfaction quant à l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

► POUR LA JUSTICE ET LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

La Résistance palestinienne continue le combat

LIRE EN PAGE 5

Ghaza, l'horreur fait une pause

Tout ce qui peut faire taire les armes est bon à prendre. C'est le moins que l'on puisse dire de l'accord de cessez-le-feu annoncé mercredi dernier et qui doit entrer en vigueur à partir de demain dimanche, dans la bande de Ghaza. Il permettra « d'atténuer la souffrance du peuple palestinien » a très justement précisé l'Algérie dans un communiqué publié jeudi dernier. Avant d'ajouter que « L'Algérie exprime sa considération des efforts inlassables déployés par le groupe de médiation internationale... cette démarche qui a mobilisé les efforts et les initiatives de l'Algérie depuis son adhésion au Conseil de sécurité, constitue une réponse, bien que partielle, aux aspirations du peuple palestinien ». Autrement dit, ce cessez-le-feu est une bonne chose en soi mais n'est pas la fin du conflit. Des efforts restent encore à fournir pour « l'ouvertu-

re de perspectives concrètes pour l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain comme solution juste, durable et définitive au conflit arabo-israélien, et condition sine qua non pour rétablir la sécurité et la stabilité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient » estime l'Algérie dans son communiqué. Demain n'est qu'une pause de l'horreur et du désastre que vivent les Palestiniens depuis 1948 et aggravés dans la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2024. L'ONU estime à « 1,9 million des 2,1 millions d'habitants de Ghaza qui ont été déplacés... et menacés de famine ». Ghaza est entièrement réduite en ruines. Toute sa population erre affamée, sous les bombes qui n'ont pas cessé, même après l'annonce du cessez-le-feu. Une population qui a laissé dans son errance 47 000 morts et plusieurs autres sont encore sous les décombres. Une population qui traîne dans son errance 110 000 blessés sans médicaments ni structures de santé pour les soigner. C'est pour-

quoi, l'Algérie, conformément aux instructions fermes du président Tebboune, poursuit ses efforts et a appelé « à la tenue hier d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU pour tenter de « sauver » l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui fait face à une menace d'interdiction sioniste imminente à Ghaza et en Cisjordanie occupée » a déclaré le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, M. Amar Bendjama. Ceci dit et si demain dimanche l'accord de cessez-le-feu (en 3 phases) entre effectivement en vigueur, ce serait, malgré tout, une pause bénéfique pour cette population épuisée par tant d'épreuves. La fin du conflit suppose un État palestinien souverain. L'accord de demain évoque une « 3ème phase », qui serait celle de la reconstruction de Ghaza. L'entité fait semblant d'accepter. En mettant en scène une opposition de ses ministres pour préparer le prochain retournement. Il faut se rappeler que pour avoir signé les accords d'Oslo, l'ancien dirigeant hébreu, Yitzhak Rabin, a été assassiné en 1995 par un sioniste. Dimanche prochain, commencera, un cessez-le-feu, une pause...de 42 jours. Sans trop d'illusions !

Zouhir Mebarki

L'ÉDITO

MOHAMED MEZIANE À L'APN

Garantir une pratique médiatique professionnelle

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a évoqué, jeudi à Alger, l'élaboration des textes d'application liés à la loi organique relative à l'information, à la loi relative à la presse écrite et électronique, et à la loi sur l'activité audiovisuelle.

Présentant un exposé sur l'état du secteur de la communication et ses perspectives futures devant la Commission de la culture, de la communication et du tourisme à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a mis en avant l'engagement du ministère à "remédier aux dysfonctionnements constatés, à travers la mise en place de fondements juridiques clairs et efficaces garantissant la pratique pleine des droits et des libertés et renforçant le professionnalisme dans le domaine de l'information et les mécanismes de régulation". La stratégie du secteur de la communication s'inscrit, a-t-il souligné, dans le cadre des réformes initiées par le président Abdelmadjid Tebboune visant à garantir une pratique médiatique nationale professionnelle consacrant les valeurs de responsabilité et le principe du droit à l'information. Mohamed Meziane a fait savoir que le projet de décret exécutif fixant le statut particulier du journaliste, dont l'examen a été finalisé au niveau du Secrétariat général du Gouver-



A.F. DR

nement, est en attente de son adoption. Ce décret, a-t-il précisé, "comprend plusieurs garanties consacrant le droit du journaliste à exercer son activité, ainsi que les devoirs instaurant un discours journalistique responsable, loin des fake news ou des informations malveillantes et trompeuses, dans le respect des règles d'éthique et de déontologie professionnelle". C'est le Conseil supérieur de la déontologie et de l'éthique du journalisme qui aura pour mission "d'établir des règles garantissant l'éthique professionnelle et renforçant la liberté d'expression et la liberté de la presse, son pluralisme et son indépendance". Le ministre a évoqué la volonté de son départe-

ment de "promouvoir une presse nationale professionnelle en subordonnant l'obtention de la carte nationale du journaliste professionnel à un ensemble de conditions et en fixant des règles et conditions régissant l'exercice des médias étrangers sur le territoire national". Le ministre a fait savoir que 84% de la presse écrite et 60% de la presse électronique ont transmis au ministère les dossiers d'adaptation à la loi relative à la presse écrite et électronique. Il a rappelé que le ministère a œuvré à "simplifier les procédures de création de journaux écrits et électroniques en les soumettant à un régime déclaratif au lieu d'agrément". À ce propos, le ministère a enregistré 34 nou-

veaux reçus de dépôt des périodiques et de journaux électroniques. Dans le domaine de l'audiovisuel, le ministre a souligné que "la création de chaînes privées est désormais soumise à un régime d'autorisation, permettant à toute personne morale remplissant les conditions prévues par la loi relative à l'activité audiovisuelle de créer une chaîne télévisée ou radiophonique dans un délai maximal de quatre mois". Il a rappelé que les services de communication audiovisuelle, y compris ceux en ligne, sont soumis à une batterie d'engagements, dont l'application sera supervisée par l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRAV). En prévision du mois sacré de Ramadhan, Mohamed Meziane a appelé les chaînes de télévision à respecter les valeurs authentiques et traditionnelles de la société dans leurs grilles de programmes, et à renforcer les valeurs de fraternité et de solidarité durant ce mois, tout en évitant les programmes incitant à la violence et suscitant la peur et l'inquiétude auprès des téléspectateurs. Le ministre considère que le Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle et électronique est "un véritable investissement sur lequel l'Etat mise pour concrétiser sa politique dans le domaine des médias et de la communication, mais aussi améliorer le niveau de vie des journalistes, à même d'ériger un secteur médiatique solide, diversifié, efficace, en mesure de concurrencer les grandes institutions médiatiques internationales".

M'hamed Rebah

ELLE A PROMU UNE POSTURE PRO COLONIALE Grave dérapage de l'Union générale des Journalistes arabes

Des organisations nationales représentant les journalistes algériens ont condamné, jeudi, le communiqué publié récemment par l'Union générale des journalistes arabes, dans lequel cette dernière a annoncé son soutien au prétendu « plan d'autonomie » dans le cadre de la « pseudo souveraineté marocaine » sur le Sahara occidental, en contradiction flagrante avec les principes du droit international et les résolutions des Nations unies. Dans ce cadre, l'Organisation nationale des journalistes algériens a déploré le dérapage de l'Union générale des journalistes arabes, qui a publié, au terme de sa réunion, mardi dernier aux Émirats arabes unis, un communiqué « contraire à l'éthique du journalisme et des journalistes arabes », par lequel elle a « pris parti pour des agendas allant à l'encontre du droit du vaillant peuple sahraoui arabe à l'indépendance ».

L'Union générale des journalistes arabes a tenté, à travers ce communiqué, de « faire passer un agenda colonial concocté à Paris et adopté par l'occupant marocain », a souligné l'Organisation nationale des journalistes algériens, ajoutant que cette position « compromet les droits du peuple sahraoui et tente de saper les positions honorables constantes de l'Algérie et des hommes libres qui soutiennent les peuples opprimés à travers le monde ». L'Organisation nationale des journalistes algériens a, par là même, réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions de la légalité internationale, rappelant que la présence marocaine sur le sol de la République arabe sahraouie est une « occupation inique qui se livre à de graves violations contre le peuple sahraoui sans défense ».

Le Conseil national des journalistes algériens (CNJA) a, lui aussi, fait part de « sa vive condamnation » de ce communiqué, qui est « en contradiction avec les principes élémentaires du droit international et les résolutions des Nations unies, qui affirment que la cause du Sahara occidental est une question de décolonisation ». À cet égard, le CNJA a insisté sur « le respect des principes de neutralité et d'indépendance devant présider au traitement des questions nationales et internationales », appelant à « éviter de souscrire à des positions politiques qui servent des agendas qui décrédibilisent le travail journalistique et portent atteinte à la cohésion et l'unité arabes ».

S'adressant à la communauté internationale, le Conseil a souligné que « la crédibilité de l'ordre international basé sur le respect des droits de l'Homme est en jeu ». L'Union nationale des journalistes et professionnels de l'information algériens (UNJIA) a, pour sa part, fustigé le communiqué de l'Union générale des journalistes arabes qui, selon elle, « cautionne des avis qui n'honorent pas la déontologie de la profession ».

Ania N.

CONTRIBUTION

EXÉCUTANT DES INTÉRÊTS COLONIAUX DU MAKHZEN

Honte à vous, Monsieur Benkirane !

Il est malheureux de constater, une fois de plus, que Monsieur Abdelilah Benkirane, chef du Parti de la Justice et du Développement (PJD) et ancien chef du gouvernement marocain, agit comme une interface des services de renseignement et de sécurité marocains. À la recherche d'un nouveau rôle et désireux de plaire à son Altesse Royale Mohammed VI, il s'illustre une nouvelle fois par des déclarations visant à dénigrer et attaquer l'Algérie, terre de fierté, de dignité et de courage, héritée de la glorieuse révolution de Novembre 1954.

UNE MISSION DICTÉE PAR LE MAKHZEN

Instruit par sa hiérarchie bien identifiée, Abdelilah Benkirane, sujet du roi, exécute les ordres et reprend des arguments dictés par ses commanditaires. Il a récemment affirmé, de manière provocante et historiquement infondée, que certaines régions du sud-ouest algérien appartenaient historiquement au Maroc.

Ces déclarations sont inacceptables, ouvertement hostiles et profondément haineuses. Elles constituent une atteinte à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Algé-

rie, conquise au prix de lourds sacrifices.

RAPPEL HISTORIQUE : LA GUERRE DES SABLES

Je tiens à rappeler aux commanditaires de Benkirane l'agression expansionniste du Maroc lors de la guerre des sables de 1963, où le régime marocain tenta d'annexer Béchar peu après l'indépendance de l'Algérie.

Face à cette attaque traîtresse, le peuple algérien répondit avec une mobilisation exemplaire, fidèle au serment des martyrs pour défendre une Algérie libre, unie et indivisible. L'armée populaire nationale, digne héritière de l'Armée de Libération nationale (ALN), demeure aujourd'hui encore le pilier de l'État algérien et le garant de son intégrité territoriale.

SOUTIEN INDÉFACTIBLE AUX CAUSES JUSTES

L'Algérie réitère son engagement à soutenir les causes justes, notamment celles des peuples opprimés de Palestine et du Sahara occidental. Ces causes, aussi sacrées que la révolution de Novembre 1954, resteront une priorité absolue pour

l'Algérie. Aucune pression, quelle qu'elle soit, ne pourra influencer sur sa détermination à défendre ces droits légitimes jusqu'à ce que ces peuples puissent jouir de leur pleine liberté.

UN APPEL À LA RAISON

Monsieur Benkirane, j'ai beaucoup de respect et de considération pour le peuple marocain frère. C'est pourquoi je vous interpelle avec force : honte à vous ! À votre âge, en fin de parcours politique, vous persistez à nourrir l'injustice, l'impunité et à servir le Makhzen, un régime qui réprime son propre peuple.

Revenez à la raison, Monsieur Benkirane. L'histoire est là pour témoigner de vos actions. Elle retiendra que vous avez soutenu la "hogra", l'injustice et le colonialisme.

Abandonnez cette posture d'arrogance et cette servilité perdue d'avance.

Il y a une fin à tout, et surtout, n'oubliez pas qu'il existe une justice divine.

Par Mahrez Lamari
Militant des droits de l'homme et des peuples ;
Acteur de la société civile algérienne

L'ALGÉRIE ET LE SÉNÉGAL TIENNENT À CE PRINCIPE, À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À L'INTÉGRATION AFRICAINE

Deux pays jaloux de leur souveraineté

Le président Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi, le ministre des Forces armées du Sénégal, Birame Diop, envoyé spécial du président sénégalais, qui était porteur d'une lettre à Monsieur le président de la République. Le communiqué de la Présidence de la République qui donne l'information, précise que l'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Boualem Boualem.



tion et de la formation de nos cadres et des hydrocarbures", a souligné le ministre sénégalais qui a salué l'expérience algérienne dans ce domaine.

Pour Birame Diop "renforcer ensemble la relation avec l'Algérie pour qu'elle soit au plus haut niveau possible, ceci n'est pas très difficile du fait que nous partageons avec l'Algérie beaucoup d'idéaux. D'abord sur le besoin de souveraineté que nous partageons ensemble. Pouvoir décider pour soi-même, décider par soi-même", Il estime que "la souveraineté est le capital pour les nouvelles autorités africaines sénégalaises, mais également pour les autorités algériennes". Le ministre des Forces armées du Sénégal a fait observer que "l'Algérie et le Sénégal sont aussi deux pays qui tiennent beaucoup à la solidarité internationale, parce que nous avons des biens collectifs à préserver et cela n'est possible que si nous nous donnons la main au plan international, mais également,

le Sénégal et l'Algérie tiennent beaucoup à l'intégration africaine et qui dit intégration dit besoin de disposer d'institutions fortes, d'institutions suffisamment bien dotées de capacités avec le personnel dont elles ont besoin, un personnel bien formé, un personnel dont la connaissance et la vision sont fondamentales".

Birame Diop note que l'Algérie et le Sénégal sont aussi deux pays qui tiennent beaucoup à la solidarité internationale et ont décidé de se donner la main pour faire en sorte que toutes les institutions africaines soient capables d'accompagner leurs Etats dans l'atteinte des objectifs qu'ils se sont assignés".

De son côté, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, jeudi au siège du ministère, le Général Birame Diop, qui effectuait une visite officielle en Algérie, en qualité

d'envoyé spécial du président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, auprès du président Tebboune. Selon un communiqué du ministère, l'audience a été "l'occasion de passer en revue les relations de coopération unissant l'Algérie et le Sénégal et d'examiner les perspectives de leur renforcement, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays". La même source a ajouté que « les deux ministres ont également discuté des questions liées aux prochaines échéances au niveau continental".

On sait que, dernièrement, le Sénégal a demandé la fermeture des bases françaises et la fin de toutes les présences militaires étrangères, selon un calendrier à définir.

A ce propos, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a contesté que le retrait annoncé des soldats français de son pays aurait donné lieu à des négociations entre Paris et Dakar, et s'est inscrit en faux avec virulence contre des propos du président Emmanuel Macron sur l'engagement militaire français en Afrique. Ousmane Sonko a qualifié, sur les réseaux sociaux, de "totalement erronée" l'affirmation selon laquelle le départ annoncé de centaines de soldats français ferait suite à une proposition de la France qui aurait laissé aux pays concernés la primeur d'annoncer de tels retraits.

M. R.

PRÉSIDENTE – MÉDIAS

Tebboune reçoit les directeurs et responsables d'établissements médiatiques publics et privés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mercredi dernier, les directeurs et responsables de plusieurs établissements médiatiques publics et privés dont il a écouté les préoccupations et propositions sectorielles en vue de contribuer au développement et à l'amélioration des conditions professionnelles, indique un communiqué de la Présidence de la République. « Le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, les directeurs et responsables de plusieurs établissements médiatiques publics et privés, lors d'une rencontre au cours de laquelle il a écouté leurs préoccupations et propositions sectorielles en vue de contribuer au développement et à l'amélioration des conditions professionnelles », lit-on dans le communiqué.

À cette occasion, le président de la République a souhaité une bonne année aux présents et, à travers eux, à tous les journalistes algériens à l'intérieur du pays et à l'étranger. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, du ministre de la Communication, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication et du porte-parole de la Présidence de la République.

R. N.

DIPLOMATIE

Tebboune reçoit les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, jeudi les lettres de créance de trois nouveaux ambassadeurs accrédités en Algérie.

Selon un communiqué de la présidence de la République, il s'agit de : Nikolaos Varegis, ambassadeur de la République hellénique (Grèce), Guangli Dong, ambassadeur de la République populaire de Chine, James Robert Stephen Downer, ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Ces audiences reflètent l'engagement de l'Algérie dans le renforcement de ses relations diplomatiques avec ces nations partenaires.

LA CHINE AFFIRME SON « SOUTIEN INDÉFACTIBLE » À L'ALGÉRIE À L'INTERNATIONAL

S'exprimant à l'issue de la cérémonie de remise de ses lettres de créance au président Tebboune, l'ambassadeur de Chine, M. Dong Guangli, a affirmé le « soutien indéfectible » de la Chine à l'Algérie dans son rôle sur la scène internationale, notamment au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, de la Ligue arabe et de l'Union africaine. M. Dong Guangli a souligné que son pays « accompagne l'Algérie dans sa démarche de jouer pleinement son rôle dans les affaires internationales et régionales » rappelant que l'Algérie est « un pays frère et ami avec lequel la Chine entretient une relation historique et révolutionnaire ». À la même occasion,

le diplomate chinois a fait part de son engagement à « travailler sans relâche pour mettre en œuvre les grandes orientations définies par les Présidents des deux pays ». Tout en soulignant l'importance de « consolider la confiance politique et dynamiser la coopération économique et commerciale, en particulier en matière d'investissement », M. Guangli a mis l'accent sur la nécessité d'accroître les investissements chinois en Algérie, tout en diversifiant les échanges culturels et humains pour « renforcer les liens d'amitié entre les deux peuples ». « La Chine et l'Algérie ont un passé commun et nous sommes heureux de constater que, sous la direction visionnaire et clairvoyante du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie a trouvé une voie de développement conforme à ses réalités », a-t-il ajouté. « Nous allons travailler, main dans la main, pour trouver des synergies et nous inspirer mutuellement de nos grandes stratégies de développement », a-t-il affirmé, ajoutant que ces efforts seraient « bénéfiques pour le bien-être des populations des deux pays ». « Ensemble, nous pouvons donner une grande contribution à la paix et à la stabilité dans le monde », a-t-il conclu.

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE STRATÉGIQUE POUR LE ROYAUME-UNI EN AFRIQUE

L'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, James Robert Stephen Downer, a

affirmé que l'Algérie est un partenaire clé pour son pays en Afrique. Déclarant: « Nous considérons l'Algérie comme un partenaire majeur du Royaume-Uni en Afrique », soulignant que son gouvernement est « prêt à renforcer davantage la coopération avec l'Algérie dans tous les domaines ».

Il a ajouté que les relations entre les deux pays sont « solides et reposent sur un esprit de partenariat et de respect mutuel ». Les deux nations entretiennent « des liens étroits dans les domaines du commerce, de la défense, de la culture et de l'éducation ». Par ailleurs, le diplomate a noté que son pays a pris conscience de « l'intérêt croissant des Algériens pour l'utilisation de l'anglais comme langue d'enseignement ». L'ambassadeur a également exprimé la volonté du Royaume-Uni de « développer son partenariat avec l'Algérie dans les domaines du changement climatique et de la transition énergétique ».

Il a insisté sur la nécessité de « dynamiser davantage les secteurs de l'industrie et des services pour soutenir la croissance dans les deux pays ». « Nous pouvons accomplir encore plus ensemble pour relever les nombreux défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui », a-t-il souligné. Dans ce même contexte, le diplomate a mis en avant la coopération entre les deux pays au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier pendant la présidence algérienne du Conseil. Il a exprimé son souhait d'inten-

sifier cette collaboration. Enfin, l'ambassadeur britannique a manifesté son espoir de découvrir davantage l'Algérie au cours de sa mission. Il a déclaré vouloir explorer ce pays unique, riche de son histoire, de sa jeunesse dynamique, et de sa diversité culturelle et culinaire, en visitant le plus grand nombre de wilayas possible.

ALGÉRIE-GRÈCE: APPROFONDIR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

S'exprimant à la même occasion, l'ambassadeur de la République hellénique, M. Nicolas Verghis a affirmé, pour sa part, que l'Algérie et la Grèce aspirent à approfondir leur coopération économique pour la hisser au niveau de leurs relations historiques et politiques. Tout en soulignant les liens d'amitié que l'Algérie et la Grèce entretiennent depuis l'antiquité, M. Verghis a affirmé que les deux pays « aspirent à approfondir leur coopération économique afin qu'elle puisse se hisser au niveau de leurs relations historiques et politiques ».

Rappelant que son pays entame son mandat au sein du Conseil de sécurité de l'ONU en tant que membre non permanent, l'ambassadeur a indiqué que la Grèce « aspire à une coopération fructueuse avec l'Algérie », soulignant que les deux pays « partagent les mêmes valeurs, le respect du droit international, la non-ingérence dans les affaires des autres pays et l'attachement au principe de la Charte des Nations unies »

Sarah O.

CONTRE LE PHÉNOMÈNE DES MODIFICATIONS ANARCHIQUES DES LOGEMENTS

Belaribi déclare la guerre

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, semble avoir déclaré la guerre aux pratiques qui amoquent les habitations et les façades, notamment des logements AADL.

Le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi, a fait savoir dans ce sens que son département ministériel avait lancé en novembre dernier un contrôle périodique des logements afin de mettre fin au phénomène des modifications anarchiques et non autorisées. Lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que ses services « ont lancé en novembre dernier des opérations de contrôle des modifications constatées à l'intérieur et sur les façades des logements et des locaux, conformément à une instruction ministérielle adressée aux directeurs des Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), au directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), ainsi qu'à la filiale AADL GEST IMMO. Au cours de la période allant du 10



novembre au 31 décembre 2024, 176 605 logements AADL ont fait l'objet de visites d'inspection, 4.765 mises en demeure ont été adressées, 1 378 dossiers ont été déposés au niveau de la Justice et 4.387 unités ont été remises dans leur état d'origine. Parmi les modifications constatées, le ministre a cité l'installation de citernes sur les toits ou dans les parties communes ou de climatiseurs sur les façades (638 cas recensés), ainsi que des modifications au niveau des logements et des parties communes (2.462 cas). Ces chiffres concernent les logements AADL, en attendant « la

généralisation des mesures prises par les gestionnaires du programme AADL à tous les promoteurs immobiliers publics, aux OPGI et aux entreprises nationales de promotion immobilière qui supervisent un parc de plus de 1,6 million d'unités », a-t-il dit. Ainsi, des équipes de contrôle ont été déployées pour détecter toute modification non autorisée au niveau des parties communes des bâtiments, à l'intérieur des logements et des locaux, sur les façades, ainsi qu'au niveau des escaliers et des vides sanitaires. Des modifications qui exposent leurs auteurs aux poursuites judiciaires.

les poursuites judiciaires.

VERS UNE RÉVISION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE L'URBANISME

En vue de mettre fin au phénomène des modifications anarchiques, le ministre a précisé que ses services s'attelaient à la révision de la loi relative à l'aménagement et à l'urbanisme afin d'aboutir à « une nouvelle version qui prend en charge tous les aspects dans le cadre du développement durable, notamment la maîtrise des mécanismes et outils d'urbanisme et la création d'une police de l'urbanisme ». *Ania N.*

LE MINISTRE SIFI GHRIEB LORS DE SA VISITE DU COMPLEXE «KOTAMA AGRIFOOD» À JIJEL:

«Il sera bientôt en phase de production»

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Sifi Ghrieb, a indiqué, à Jijel, que le complexe de trituration de graines oléagineuses et d'extraction d'huiles végétales «Kotama Agrifood», situé à Bazoul (commune de Taher), entrera «bientôt» en phase de production. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Jijel, le ministre a souligné que «cette entreprise économique entrera «prochainement» en phase de production grâce aux ingénieurs algériens qui ont su relever le défi de relancer ce projet qui s'était trouvé dans une situation très difficile». M. Ghrieb a ajouté que «la situation actuelle en termes d'avancement des travaux est «encourageante», le taux de réalisation ayant atteint un niveau «très acceptable» et pourra bientôt produire la matière première pour l'huile ainsi que du tourteau». En effet, la réalisation de ce projet relevant du groupe Madar, situé au port de Djen Djen, dans la commune de Taher, a atteint, à décembre 2024, un taux d'avancement de 92%, selon les explications fournies sur le site par les responsables du complexe qui ont souligné que «l'usine, spécialisée dans l'extraction d'huiles végétales brutes à partir du soja, se

compose d'une unité de trituration des graines oléagineuses et d'extraction des huiles végétales brutes, d'une unité de stockage de la matière première (soja) et d'une unité de stockage du produit final et de commercialisation des huiles». Une fois opérationnel, le complexe sera en mesure de répondre à 40 % des besoins nationaux en huiles végétales brutes et à 60 % des besoins en tourteau (sous-produit solide obtenu après extraction de l'huile des graines oléagineuses, utilisé en alimentation animale). Par ailleurs, lors de l'inspection d'un certain nombre d'entreprises

économiques relevant de son secteur, telles que l'entreprise Jumagro à Taher (transformation des fruits et légumes) et la Société africaine du verre (Africaver) et l'usine de production de seringues médicales en plastique, dans la commune de l'Émir Abd El-Kader, M. Sifi Ghrieb a souligné «l'importance de se conformer aux normes de production internationales pour soutenir le développement économique local et renforcer la compétitivité des produits nationaux sur les marchés mondiaux, et de former les travailleurs à l'entretien des différents équipe-

ments afin d'assurer leur longévité». Au complexe sidérurgique Algerian Qatari Steel, situé dans la zone industrielle de Bellara, dans la commune d'El-Milia, le ministre a salué «les résultats de ce partenariat algéro-qatari, le complexe étant considéré comme une fierté de l'industrie algérienne». Ce dernier a souligné, dans ce sens, que son département soutiendra ce complexe pour réaliser la deuxième phase d'extension et atteindre une capacité de production annuelle de quatre millions de tonnes d'acier et dérivés, a-t-il fait savoir. *L.Z.*

CULTURE DE CANNE À SUCRE ET DES CÉRÉALES

Réalisation d'un projet algéro-italien prochainement à El-Méniâa

Un projet algéro-italien pour la culture de canne à sucre et des céréales, toutes variétés confondues, sera prochainement réalisé sur une superficie de 50 hectares dans la commune de Hassi El-Gara (Sud d'El-Méniâa), a-t-on appris des services de la wilaya. Lors d'une réunion qui s'est tenue au siège de la wilaya, en présence des promoteurs du projet, la direction locale des services agricoles (DSA) a présenté un exposé sur «les superficies disponibles et les potentialités agricoles de la région», selon la même source. S'exprimant à l'APS, le directeur du secteur, Mosbah Youcef a précisé que, «ce projet s'inscrit dans le cadre des facilités offertes par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, notamment à travers le dispositif du «couloir vert» dédié aux grands investissements agricoles». Les porteurs du projet ont particulièrement apprécié les atouts naturels de la région, notamment les ressources hydriques abondantes, les terres fertiles et le climat favorable aux cultures stratégiques. À noter que, la wilaya d'El-Méniâa enregistre actuellement une hausse notable des investissements étrangers dans le secteur agricole, grâce à la nouvelle loi relative à l'investissement, qui offre de nombreux avantages et garanties aux investisseurs étrangers en Algérie», a-t-on encore signalé. *L.Z.*

START-UP ET INNOVATION La diaspora au cœur du dynamisme économique algérien

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a tenu une réunion avec le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, pour discuter des moyens de mobiliser la diaspora algérienne afin de soutenir la dynamique économique nationale, en particulier dans les secteurs des start-up et de l'innovation, a indiqué jeudi un communiqué du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans la mise en œuvre des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à encourager les membres de la communauté algérienne à l'étranger à investir dans leur pays d'origine. Sofiane Chaïb a mis en lumière l'importance d'intégrer la diaspora dans l'élan économique, soulignant que les jeunes algériens résidant à l'étranger manifestent un vif intérêt pour les start-up et l'innovation, considérés comme des moteurs de développement économique mondial. Le secrétaire d'État a réitéré son engagement à collaborer étroitement avec les différents ministères afin de créer un environnement propice à la concrétisation des projets innovants portés par la diaspora. Selon lui, les porteurs d'idées et de projets bénéficieront d'un accompagnement facilitant leur contribution au développement économique du pays. De son côté, Nouredine Ouadah a assuré que son ministère s'emploie activement à encourager les compétences nationales vivant à l'étranger à s'impliquer dans des secteurs stratégiques tels que l'innovation, l'intelligence artificielle et les services. Il a souligné que plusieurs collaborations fructueuses ont déjà vu le jour, démontrant ainsi la volonté des membres de la diaspora de participer au progrès national. Les deux responsables ont convenu de former une équipe de travail intersectorielle chargée de suivre et d'exécuter rapidement les décisions prises lors de cette réunion. Cette démarche traduit la nouvelle orientation économique du pays et vise à renforcer les opportunités d'investissement offertes à la diaspora dans leur mère-patrie. *M. Seghilani*

SELON UN RAPPORT DU GEFCF «Hausse des exportations de GNL de 1,5% en décembre 2024»

Les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) provenant des membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) ont augmenté de 1,5% en décembre dernier, pour atteindre 17,59 millions de tonnes (Mt), a indiqué l'organisation dans son rapport mensuel publié jeudi. Selon le rapport publié sur le site-web du forum, «il s'agit des exportations les plus élevées du GECF depuis janvier de l'année dernière et d'un record pour le mois de décembre», le même rapport a précisé que, «67 % de ces exportations ont été livrées à l'Asie-Pacifique (contre 71 % le même mois l'année dernière) et 29 % à l'Europe, tandis que le reste a été destiné aux pays de l'Amérique latine, des Caraïbes et de la région MENA». La même source a souligné que, «globalement, les exportations mondiales du GNL ont atteint en décembre dernier, un niveau record de 38 Mt, en hausse de 2,6 % sur un an», ajoutant que «les États-Unis, l'Australie et le Qatar restaient les principaux exportateurs». S'agissant de la consommation du gaz, le même document a ajouté qu'«elle a enregistré sa quatrième augmentation annuelle consécutive dans les pays de l'Union européenne (UE), pour atteindre 40 milliards de mètres cubes, soit une hausse de 9%, après sept mois de baisse continue». Le même rapport a expliqué que, «cette hausse est principalement due aux secteurs résidentiel et électrique, influencés par une vague de froid et une production d'énergie éolienne nettement plus faible». De même, la consommation de gaz aux États-Unis a connu une augmentation significative de 5,1 %, pour atteindre 93 milliards de mètres cubes. Concernant la production totale de gaz, elle a augmenté de 0,4 % sur un an en novembre 2024, pour atteindre 352 milliards de mètres cubes. L'Afrique, l'Eurasie et le Moyen-Orient ont affiché une variation de production positive contrebalançant le déclin des autres principales régions productrices de gaz, notamment l'Amérique du Nord, qui a connu la plus forte baisse, entraînée par une baisse de la production aux États-Unis, a indiqué le GECF dans son rapport mensuel. *L. Zeggane*

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

L'Algérie exprime sa satisfaction

L'Algérie a exprimé, jeudi, sa satisfaction quant à l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

« L'Algérie a accueilli avec satisfaction l'annonce de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza », a écrit le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué, soulignant que « l'accord était attendu depuis longtemps pour alléger les souffrances du peuple palestinien et mettre fin à l'injustice qui lui est imposée à la lumière de la guerre d'extermination à laquelle il est soumis par l'occupation israélienne depuis plus de 15 mois ». Dans le communiqué, l'Algérie a également salué les efforts soutenus déployés par les groupes de médiation internationaux et souligné « la nécessité de concrétiser cet accord dans ses différents contenus et dimensions, notamment ceux liés à l'activation du cessez-le-feu global et permanent et à la levée de toutes les restrictions imposées aux efforts de secours humanitaires en direction du peuple palestinien, ainsi qu'au retrait des forces d'occupation israéliennes de leurs terres ». Le ministère a également souligné que « cette démarche, qui a suscité les efforts et l'initiative de l'Algérie depuis son adhésion au Conseil de sécurité, constitue une réponse, même partielle, aux aspirations du peuple palestinien ». Cette étape, a-t-il ajouté, « doit être complétée par d'autres étapes vers la reconstruction, l'unification des territoires palestiniens et l'ouverture de véritables perspectives pour l'établissement d'un État palestinien indépendant et souverain comme solution juste, permanente et définitive au conflit israélo-arabe et comme condition indispensable au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans toute la région du Moyen-Orient ».

HAMAS REMERCIE L'ALGÉRIE POUR SON SOUTIEN

Le membre du bureau politique du mouvement de résistance palestinien Hamas, Khalil Al-Hayya a exprimé ses remerciements à tous les pays qui ont soutenu les Palestiniens, notamment l'Algérie, la Turquie, l'Afrique du Sud, la Russie, la Chine, la Malaisie et l'Indonésie, suite à l'annonce de l'accord de cessez-le-feu à Ghaza. Il a également souligné que l'occupation tentait de liquider la question, de détruire la bande de Ghaza, de se venger de son peuple et d'éliminer la volonté de liberté du peuple palestinien. La bande de Ghaza est le théâtre d'une guerre déclenchée par l'occupation « israélienne » depuis le 7 octobre 2023, faisant plus de 156 000 morts et blessés Palestiniens, considérée comme une catastrophe humanitaire sans précédent.



DES PARTIS POLITIQUES SALUENT L'ACCORD

Plusieurs partis politiques ont salué l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, conclu entre le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et l'entité sioniste, se félicitant de la résilience du peuple palestinien face à l'agression barbare dont il a été victime. À cet égard, le Mouvement El-Bina a salué, dans un communiqué, l'accord de cessez-le-feu à Ghaza, le qualifiant de « victoire pour la bataille diplomatique en vue de mettre fin à la guerre inique menée contre le peuple palestinien ». Cet accord, poursuit le même parti, vient « couronner une première étape des combats de la résistance pour le recouvrement des droits palestiniens ». Le mouvement a soutenu que « la résistance, malgré tous les obstacles, a réussi à redéfinir les stratégies et les orientations politiques dans la région ». De son côté, le Front El-Moustakbal a estimé que l'accord de cessez-le-feu constituait une étape cruciale pour mettre fin à l'effusion de sang et à la souffrance du peuple palestinien, soulignant « l'importance d'accélérer l'acheminement des aides humanitaires urgentes au profit des enfants, mais aussi de faciliter les efforts de secours sans obstacles pour remédier à la situation humanitaire catastrophique ». Le Front a également salué « les efforts constants de l'Algérie visant à défendre la cause palestinienne, aussi bien à travers son rôle diplomatique prépondérant au sein du Conseil de sécurité, qu'à travers ses positions constantes reflétant son engagement en faveur des causes justes, les droits du peuple palestinien imprescriptibles, en tête ». Le parti Tajamou Amel El-Djazaïr (TAJ) s'est, pour sa part, félicité de l'accord de cessez-le-feu annoncé dans les territoires palestiniens occupés, qui intervient, a-t-il souligné, « après plus de 15 mois de guerre génocidaire et de famine sans précédent dans l'histoire moderne de l'humanité, subies par le peuple pale-

stinien ». Le parti a souligné « la nécessité de respecter les clauses de l'accord conclu, afin d'arrêter l'effusion du sang du peuple palestinien, de préserver sa terre et ses droits à la vie et à l'établissement de son État indépendant », appelant tous les acteurs internationaux à « contribuer au succès de cet accord, en vue de lancer l'opération de reconstruction de la bande de Ghaza ». De son côté, le mouvement Ennahda a indiqué « avoir suivi avec un grand intérêt le déroulement des différents rounds de négociations entre le Hamas et l'occupant sioniste, ayant abouti à l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza ». Il a, par là même, félicité le peuple palestinien pour cet « acquis, fruit de sa résilience légendaire, et ses sacrifices incommensurables, ce qui est une victoire ; voire le commencement du projet de libération ». De son côté, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), s'est félicité de « la victoire du Déluge d'Al-Aqsa grâce à la résistance légendaire qui a duré plus de 465 jours », notamment dans la bande de Ghaza, soulignant que les Palestiniens « ont démontré au monde entier leur attachement à leurs droits légitimes, ainsi qu'à leur résistance, d'où l'échec des plans génocidaires et de déportation ». Le MSP s'est dit « fier de la réalisation politico-militaire historique de la résistance malgré l'ampleur de la destruction dont a été victime le peuple palestinien », appelant à davantage de vigilance « face au projet sioniste ciblant non seulement la Palestine mais tout le monde arabo-musulman ». Dans ce sens, le parti Talaïe El-Hourryet a fait part de son « grand soulagement » quant à la conclusion de cet accord qui devra « mettre un terme à la guerre génocidaire que mène l'ennemi sioniste contre le peuple palestinien ». Pour le parti, cet accord se veut « une grande victoire pour le peuple palestinien qui a déjoué, à travers sa résistance (...), le complot sioniste et occidental et fait échouer les objectifs de l'agression ».

Sarah O.

CONFLIT RUSSIE-UKRAINE

L'Algérie appelle pour une désescalade des tensions

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a, lors de son intervention, jeudi, à une réunion consacrée au « maintien de la paix et de la sécurité en Ukraine », réitéré son appel à l'Ukraine et à la Russie à faire preuve de calme et de retenue et à avancer vers une désescalade des tensions, les invitant à garantir, en priorité, la sécurité des populations civiles. « L'Algérie réitère son appel (à la Russie et à l'Ukraine) afin de pleinement s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international y compris le droit international humanitaire. Il convient d'éviter, en toute circonstance, de prendre pour cible les civils et les infrastructures civiles », a insisté le diplomate, affirmant que la protection des civils devait être « une priorité » pour les deux parties. « Il est essentiel d'inverser la tendance et d'avancer vers une désescalade des tensions car, à ce jour, l'escalade n'a eu que des répercussions négatives sur les populations civiles », a-t-il soutenu. Par ailleurs, « nous réitérons notre appel aux parties afin qu'elles participent à un véritable dialogue et à des négociations en vue de mettre un terme à cette guerre », a-t-il également indiqué. La Russie et l'Ukraine ainsi que la communauté internationale « devraient donner une véritable chance à un dialogue inclusif et constructif pour produire des résultats », a ajouté Bendjama. « Nous encourageons les parties à diriger leurs efforts vers une solution juste et pérenne sur la base des principes de la Charte des Nations unies », a-t-il assuré, signalant que la solution en question devait répondre aux préoccupations d'ordre sécuritaire de toutes les parties. Il a déploré, néanmoins, « la détérioration constante de la situation » sur le terrain, affirmant qu'à ce jour « nous ne voyons rien de concret » dans le sens de la désescalade. « En dépit de nombreux appels émanant de la communauté internationale (...) en vue d'une désescalade, d'une plus grande retenue et de l'amorce d'un dialogue, la situation sur le terrain reste très préoccupante. Le conflit ne cesse de gagner en intensité », a-t-il déploré. « Cette guerre cause la perte de vies innocentes, d'immenses souffrances et des déplacements de populations ainsi que la destruction d'infrastructures importantes », a-t-il rappelé, notant que les répercussions économiques se font ressentir à l'échelle mondiale, en particulier dans les pays en voie de développement.

Ania N.

Les réactions internationales

Ce jeudi, de nombreuses réactions se sont succédé en faveur de l'accord de cessez-le-feu entre la résistance palestinienne (Hamas) et le régime sioniste, un accord qui met fin à une période de violence intense dans la bande de Ghaza, ayant fait des milliers de martyrs, de blessés et de disparus. L'annonce a suscité des appels à l'application intégrale de l'accord afin d'améliorer les conditions humanitaires et de garantir une stabilité durable dans la région. L'Afrique du Sud a appelé à ce que ce cessez-le-feu marque "les bases d'une paix juste", avec l'établissement d'un État palestinien indépendant et viable. Le Liban a insisté sur l'urgence d'assurer l'entrée immédiate de l'aide humanitaire dans Ghaza et a appelé à des efforts internationaux supplémentaires pour parvenir à une solution juste et complète du conflit, fondée sur l'initiative de paix arabe et la solution des deux États. De son

côté, la Jordanie a souligné la nécessité d'un mouvement international immédiat pour fournir une aide humanitaire suffisante et durable et a appelé à un véritable effort pour la reconstruction de Ghaza. Le pays a également insisté sur l'importance de construire sur cet accord pour atteindre une solution juste et globale garantissant la création d'un État palestinien souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec El-Qods comme capitale. L'UE a également salué l'accord. Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, a affirmé qu'il s'agissait d'une "étape préliminaire vers la stabilité durable et une solution diplomatique du conflit". La présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, a quant à elle vu dans cet accord "une chance de favoriser un tournant positif vers une paix durable". Les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Italie ont tous exprimé leur sou-

tien à l'accord et ont appelé à sa mise en œuvre effective. La Chine et le Japon ont également exprimé l'espoir que cet accord puisse être un catalyseur pour un cessez-le-feu global et permanent, tout en soulignant l'importance de la mise en œuvre pour soulager la situation humanitaire à Ghaza. Les organisations régionales et internationales, telles que l'Organisation de la coopération islamique, la Ligue des États arabes et le Parlement arabe, ont réitéré leur appel à un cessez-le-feu durable et complet et à la protection des civils. Elles ont également insisté sur la nécessité d'as-

surer l'accès humanitaire sans entrave pour répondre aux besoins des populations de Ghaza. En parallèle, des acteurs humanitaires, comme l'UNRWA et le Comité international de la Croix-Rouge, ont exprimé leur volonté de faciliter la mise en œuvre de l'accord, y compris l'échange des prisonniers, tout en renforçant l'aide humanitaire dans la région. Cet accord de cessez-le-feu est perçu comme un rayon d'espoir pour la région, offrant la possibilité d'un futur plus stable et humain, bien que des défis considérables demeurent. Les efforts internationaux pour garan-

tir la mise en œuvre complète de l'accord, ainsi que la protection des civils et l'accès humanitaire, seront cruciaux pour la réalisation de ces objectifs. Le monde entier observe maintenant cette dynamique, espérant qu'elle puisse ouvrir la voie à une paix juste et durable pour le peuple palestinien. Le cessez-le-feu, s'étendra sur trois phases : un cessez-le-feu immédiat, suivi d'un retrait progressif des forces sionistes et du retour des déplacés dans leurs foyers, avant de débiter l'échange des prisonniers et détenus.

M. Seghilani

L'UA exige une mise en œuvre "immédiate"

L'Union africaine (UA) a salué l'accord de cessez-le-feu à Ghaza et a appelé à sa mise en œuvre "immédiate" et "complète" afin de restaurer la paix en Palestine. Dans un message publié jeudi sur les réseaux sociaux, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, a exprimé son soutien à l'accord et a souligné le "rôle crucial" joué par les médiateurs internationaux. M. Faki a ajouté que l'UA appelle à "la mise en œuvre immédiate et complète de cet accord pour que la justice et la paix puissent prévaloir pour le peuple de Palestine". Rappelons que le mouvement de résistance palestinienne et l'entité sioniste ont conclu un accord de cessez-le-feu, qui entrera en vigueur dimanche prochain.

M. S.

POUR LA JUSTICE ET LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

La Résistance palestinienne continue le combat

Après 467 jours de lutte acharnée contre l'agression israélienne, consécutive à l'opération "Le Déluge d'Al-Aqsa", les factions de la résistance palestinienne à Gaza ont imposé un accord de cessez-le-feu, scellé selon leurs propres conditions.

Cet accord, désormais un cadre de référence pour les négociations futures, illustre l'échec de l'entité sioniste à atteindre ses objectifs déclarés et secrets dans la bande de Gaza. Lors d'une conférence de presse, tenue après l'annonce de cet accord, Khalil Al-Hayya, membre du bureau politique du mouvement Hamas, a souligné l'incapacité de l'occupation à réaliser ses ambitions. "Depuis le début de l'agression, l'ennemi a tenté d'atteindre divers objectifs, annoncés ou dissimulés, mais il s'est heurté à la résilience inébranlable de notre peuple", a-t-il déclaré. Parmi ces objectifs figuraient l'éradication de la résistance, la récupération des captifs par la force, et la transformation du paysage politique et territorial de Gaza. L'échec cuisant de l'entité sioniste a confirmé l'impossibilité de briser la volonté du peuple palestinien et sa détermination à défendre sa terre. Le système international, dominé par les grandes puissances, continue d'entraver le



Ph: DR

droit des peuples à l'autodétermination, dès lors que ce droit entre en conflit avec les intérêts géopolitiques mondiaux. Les politiques biaisées de la communauté internationale favorisent les récits occidentaux, souvent alignés sur les ambitions israéliennes, et relèguent au second plan les luttes légitimes des peuples opprimés. Cette réalité souligne la nécessité de repenser les stratégies de résistance, notamment face au double discours des puissances internationales. Bien que l'ONU et ses institutions proclament leur soutien aux droits des peuples occupés, ce soutien demeure conditionné aux intérêts des grandes puissances. La résistance palestinien-

ne, sous toutes ses formes, illustre le combat légitime contre cette injustice structurelle. Malgré les lourdes pertes humaines et la destruction massive de plus de 80 % du territoire de Gaza, la résistance palestinienne a démontré que la persévérance peut déjouer les calculs théoriques d'une puissance militaire écrasante. Ce conflit a également révélé les limites des ambitions israéliennes d'expansion et de domination. La "Déluge d'Al-Aqsa" est devenue un symbole du droit des peuples à résister et à s'affranchir des cadres imposés par les puissances mondiales. Les familles et tribus de Gaza, partenaires indéfectibles de la résistance, ont réaffirmé leur

rejet de toute tentative visant à les substituer aux entités politiques palestiniennes. Par leur solidarité, elles ont joué un rôle crucial dans la préservation de la cohésion sociale et le maintien de la lutte collective. Cet épisode de l'histoire palestinienne dépasse les simples résultats d'un cessez-le-feu. Il inscrit dans la conscience collective une leçon de dignité et de courage face à l'oppression. La résistance palestinienne a, non seulement, déjoué les plans israéliens, mais elle a également renforcé les fondations d'un mouvement mondial pour la justice et la libération des peuples.

M. Seghilani

ACCORD DE CESSEZ-LE-FEU À GHAZA Amnesty International insiste sur la levée du blocus sioniste

L'ONG Amnesty International (AI) a insisté sur la levée rapidement du blocus illégal imposé par l'entité sioniste à Gaza, auquel cas les souffrances des Palestiniens risquent de perdurer. En effet, le mouvement de résistance palestinien Hamas et l'entité sioniste ont conclu un accord de cessez-le-feu, qui entrera en vigueur dimanche prochain. S'exprimant dans un communiqué publié sur le site de l'ONG, la secrétaire générale d'Amnesty International, Mme. Agnès Callamard a fait savoir que, «la nouvelle de la conclusion d'un accord de cessez-le-feu apportera une lueur de soulagement aux Palestiniens victimes du génocide (perpétré par l'armée d'occupation). Mais cet accord s'est cruellement fait attendre», Mme Callamard a déclaré que, «si le blocus illégal imposé à Gaza (par l'entité sioniste il y a plus de 17 ans et renforcé les 15 derniers mois) n'est pas rapidement levé, ces souffrances vont perdurer». La même source a averti qu'«il n'y a pas de temps à perdre», soulignant que «l'entité sioniste avait bloqué et entravé de manière continue et délibérée l'acheminement de l'aide humanitaire à Gaza». La responsable d'Amnesty a souligné que, «les civils ont été confrontés à des niveaux de famine sans précédent et des enfants sont morts de faim». La communauté internationale, qui «n'a pas réussi jusqu'à présent», selon la même source, à «persuader l'occupation de respecter ses obligations légales, doit veiller à ce qu'elle (l'entité sioniste) autorise sans attendre l'acheminement de produits vitaux dans toutes les zones de la bande de Gaza occupée afin d'assurer la survie de la population palestinienne». Enfin, la secrétaire générale d'Amnesty a exigé à ce que les observateurs indépendants des droits humains soient «autorisés à se rendre à Gaza afin d'obtenir des éléments de preuve et de révéler l'ampleur des violations», a-t-elle conclu.

L. Zeggane

ISRAËL LÂCHE SES COLONS EXTRÉMISTES Un feu vert à l'impunité en Cisjordanie occupée

Le ministre de la Défense israélien, Yisrael Katz, a annoncé vendredi l'annulation de toutes les ordonnances de détention administrative visant des colons impliqués dans des agressions contre des Palestiniens en Cisjordanie occupée. Cette décision intervient en réponse à la libération attendue de prisonniers palestiniens dans le cadre de l'accord d'échange de prisonniers et de cessez-le-feu à Gaza. Mercredi soir, le Qatar a confirmé, avec l'appui de l'Égypte et des États-Unis, avoir négocié un accord de trêve à Gaza dont la mise en œuvre débutera dimanche. La première phase de cet accord, d'une durée de 42 jours, prévoit la libération de 33 détenus israéliens en échange d'un nombre indéterminé de prisonniers palestiniens. Dans une déclaration publiée par son bureau, Katz a justifié sa décision en affirmant que celle-ci visait à envoyer «un message clair de soutien et d'encouragement à l'expansion des colonies» en Cisjordanie. Il a ordonné la libération immédiate des colons placés en détention administrative et a précisé qu'aucune prolongation de leur incarcération ne serait envisagée. Le nombre de colons israéliens placés en détention administrative est très limité, Israël sanctionnant rarement les attaques perpétrées par ces derniers contre les Palestiniens. Ces agressions incluent des incendies criminels visant des maisons, des voitures et des champs agricoles, ainsi que des passages à tabac et des expulsions forcées de Palestiniens de leurs terres. Ces actes sont souvent commis en présence de forces de police ou de l'armée israélienne, qui n'interviennent pas. L'accord en cours prévoit également la libération de centaines de prisonniers palestiniens, un point qui a suscité la décision de Katz. La mesure prise par le ministre israélien pourrait intensifier les tensions en Cisjordanie, où l'expansion des colonies et les violences des colons restent des sources majeures de conflit. Cette annonce met en lumière le double standard dans le traitement des colons israéliens et des Palestiniens, alors que les violations des droits des Palestiniens en Cisjordanie occupée se poursuivent dans un climat d'impunité quasi totale.

M. S.

POUR LA RECONSTRUCTION DE SON SYSTÈME DE SANTÉ

Ghaza nécessiterait au moins 10 milliards USD

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Palestine, Rick Peeperkorn, a annoncé ce vendredi que la reconstruction du système de santé dans le secteur de Gaza nécessitera au moins 10 milliards de dollars au cours des prochaines années. Lors d'une conférence de presse, Peeperkorn a précisé qu'une évaluation préliminaire avait révélé que les besoins financiers s'élevaient à plus de 3 milliards de dollars pour les 18 premiers mois, et à 10 milliards de dollars sur une période de 5 à 7 ans. «Je ne suis pas surpris, car les besoins sont énormes», a-t-il

souligné. De son côté, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a déclaré : «Moins de la moitié des hôpitaux de Gaza sont opérationnels». Il a ajouté : «Nous savons tous que la destruction à Gaza est massive. Je n'ai jamais vu une telle dévastation ailleurs dans ma vie». Ghebreyesus a insisté sur le fait que la reconstruction de Gaza est une responsabilité collective qui incombe à tous les membres de l'OMS, y compris Israël et les partenaires internationaux. En évoquant l'accord de cessez-le-feu, conclu mercredi, il a estimé que «c'est probablement la meilleure nou-

velle que nous pouvions espérer en ce début d'année». Les défis ne se limitent pas au système de santé. Selon les estimations des Nations unies, le déblayage des débris dans le secteur de Gaza pourrait nécessiter plus de 14 ans. Quant à la reconstruction des habitations, elle pourrait se poursuivre jusqu'en 2040. La situation met en lumière l'ampleur des dégâts infligés au territoire de Gaza et l'urgence d'une mobilisation internationale pour répondre aux besoins immédiats et à long terme des Palestiniens.

M. S.

YÉMEN

Des manifestations massives en soutien à la Palestine

Plus de 140 manifestations ont eu lieu hier dans les gouvernorats de Sa'dah, Rima, Mareb, ainsi que dans plusieurs districts d'autres gouvernorats yéménites, en solidarité avec le peuple palestinien et pour soutenir les actions des forces armées yéménites qui appuient la lutte du peuple palestinien. Les manifestations se sont déroulées dans des zones telles que Sa'dah, Rima, Mareb, et dans plusieurs districts des gouvernorats de Amran, Ibb, Taiz, Hajja, Dhamar, Al-Jawf et Al-Mahwit, sous le slogan : "Avec Gaza, notre jihad continue jusqu'à la fin de l'agression et la levée du blocus." Un rassemblement de masse d'une ampleur considérable est également prévu dans le Champ de Sab'een

à Sanaa, la capitale, ainsi que dans environ 800 places centrales et périphériques réparties dans différentes villes et districts du pays pour exprimer leur soutien à la résistance palestinienne. Cette série de manifestations intervient quelques heures après une série de frappes américano-britanniques qui ont ciblé la région de Harf Sufyan, dans le gouvernorat d'Amran, au nord de Sanaa, avec cinq raids aériens dans la nuit. Le chef du mouvement Ansar Allah, Abdel-Malik al-Houthi, a affirmé que l'engagement des forces armées yéménites était indissociable du soutien apporté aux factions palestiniennes et qu'il continuerait tant que l'occupation israélienne violerait les accords et poursuivrait ses massacres de

populations civiles et son intensification des attaques. Dans un discours télévisé jeudi, il a réaffirmé que les opérations militaires yéménites se poursuivront pour soutenir le peuple palestinien tant que l'occupation israélienne persiste dans ses agressions.

UN APPEL À LA SOLIDARITÉ EN JORDANIE

L'observateur général de la confrérie des Frères Musulmans en Jordanie, le cheikh Murad Adayleh, a lancé un appel à la mobilisation populaire devant une grande foule de manifestants près de l'ambassade des États-Unis à Amman. Il a ouvert son discours avec l'expression «Nasser min Allah wa Fath Mubin» ("Victoire de Dieu et une victoi-

re manifeste") et a appelé le peuple jordanien à se rassembler après la prière du soir pour célébrer ce qu'il a décrit comme "la principale célébration" du cessez-le-feu à Gaza, suite à l'annonce de la trêve. Malgré l'enthousiasme populaire, peu de leaders jordaniens ont pris en compte les points faibles de l'annonce du cessez-le-feu, notamment le fait que le gouvernement israélien n'ait pas encore signé l'accord. Mais cela n'a pas empêché la mobilisation : la foule jordanienne a immédiatement réagi après l'annonce de la trêve, s'alignant sur les célébrations spontanées des habitants de Gaza, notamment dans les villes de Rafah et Khan Younés.

M. S.

MALGRÉ L'ANNONCE D'UN Cessez-le-feu

L'armée sioniste continue sa barbarie à Ghaza

La violence inhumaine de l'armée de l'occupant sioniste s'est intensifiée à la veille de l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu signé après quatorze mois d'une guerre génocidaire contre les Ghazaouis. Ces attaques, qualifiées de punition collective, visent à briser la résistance populaire et armée palestinienne, qui a déjoué les objectifs avoués de cette guerre : écraser la résistance et provoquer une seconde Nakba pour les Palestiniens de Ghaza.



PH : DR

Depuis l'annonce du cessez-le-feu, le bilan s'alourdit dramatiquement. Les frappes intensives ont déjà fait 103 martyrs, parmi lesquels 27 enfants et 31 femmes, et 264 blessés, selon les données fournies par les autorités sanitaires palestiniennes hier matin. Parmi les attaques les plus meurtrières, le bombardement d'une maison à Jabalia, au nord de Ghaza, a décimé la famille du journaliste Amer Al-Sultan, causant la mort de neuf personnes, dont des femmes et des enfants. Au sud, à Khan Younés, cinq Palestiniens ont péri dans une frappe ciblant une maison, tandis que des bombes ont frappé des tentes de déplacés, causant d'autres pertes humaines. Alors même qu'un accord avait été annoncé, l'armée sioniste a intensifié ses bombardements, mettant en péril les prisonniers israéliens capturés par la résistance palestinienne. Selon le porte-parole des Brigades Al-Qasam, Abou Obeida, une attaque a ciblé un site où se trouvait une prisonnière israélienne, avertissant que de telles actions pourraient transformer des opportunités d'échange en tragédies. Dans ce contexte, le Conseil de sécurité des Nations unies, sous la présidence de l'Algérie, s'est réuni vendredi soir pour discuter de la situation critique à Ghaza et des menaces sionistes visant l'UNRWA. L'Algérie a réaffirmé son engagement à défendre les droits des réfugiés palestiniens face aux politiques répressives de l'occupant. La signature de l'accord a suscité des réactions internationales appelant à son respect immédiat et à la fin des bombardements. Plusieurs organisations, telles que Save the Children et Action contre la Faim, ont mis en garde contre une catastrophe humanitaire imminente. Les ONG exhortent également la communauté internationale à garantir un accès humanitaire sans entraves et à faciliter le retour des populations déplacées. Malgré ces appels, la situation sur le terrain reste désastreuse, avec des milliers de victimes toujours ensevelies sous les décombres, dans l'attente d'une aide humanitaire entravée par le blocus inhumain imposé par l'occupation sioniste. Les attaques incessantes contre les civils, les infrastructures vitales et les lieux de refuge à Ghaza témoignent d'une politique systématique de terreur et de destruction, en violation flagrante du droit international.

RECONSTRUCTION DE GHAZA : UN DÉFI TITANESQUE APRÈS 15 MOIS DE GUERRE

Après 15 mois de guerre israélienne contre la bande de Ghaza, le quotidien britannique The Times s'interroge sur la faisabilité de la reconstruction de ce territoire palestinien dévasté. Alors qu'un cessez-le-feu est prévu pour entrer en vigueur dimanche prochain, le constat est accablant : des millions de tonnes de débris, des infrastructures en ruines et une population profondément affectée. Selon les estimations du ministère de la Santé palestinien, plus de 46 000 martyrs ont été enregistrés, tandis que les frappes israéliennes ont laissé derrière elles

plus de 50,8 millions de tonnes de débris, soit davantage que les ruines causées par la guerre en Ukraine et 17 fois plus que les destructions cumulées des conflits mondiaux depuis 2008. Les chiffres de la reconstruction sont vertigineux : 80 milliards de dollars seront nécessaires pour rebâtir les infrastructures détruites et réparer les dommages causés aux biens publics et privés. Parmi les zones les plus touchées figurent les logements, les écoles, les hôpitaux et les installations d'assainissement. Plus inquiétant encore, 16 des 35 hôpitaux de Ghaza ne fonctionnent qu'en partie, et 57 % des infrastructures hydrauliques ont été détruites ou gravement endommagées, selon les Nations unies. La première étape de la reconstruction réside dans l'élimination des débris, une tâche herculéenne. Avec plus de 107 kg de débris par mètre carré, le territoire est jonché de matériaux dangereux, potentiellement contaminés par des munitions non explosées, des substances toxiques et des restes humains. Le coût de cette opération est estimé à près d'un milliard de dollars, et son achèvement pourrait prendre plus de 14 ans, selon les prévisions des Nations unies. La réhabilitation complète des habitations pourrait s'étendre jusqu'en 2040, alors que 90 % de la population de Ghaza demeure déplacée, vivant dans des conditions précaires, souvent dans des camps de fortune. Le journal The Times qualifie cette entreprise de « mission colossale ». Il souligne que l'ampleur des destructions dépasse largement celle des précédents conflits, notamment l'attaque de Daech sur Mossoul en 2017, qui avait généré 7,65 millions de tonnes de débris. Les institutions internationales et les donateurs sont désormais confrontés à un défi sans précédent : comment redonner vie à une région où deux tiers des terres habitées par 2,1 millions de personnes sont soit détruites, soit endommagées. Alors que le cessez-le-feu devrait permettre de stopper les violences, la tâche qui attend Ghaza reste titanesque. La communauté internationale devra mobiliser des efforts sans précédent pour reconstruire un territoire où chaque pierre, chaque goutte d'eau et chaque souffle de vie racontent une histoire de résilience face à l'adversité.

LE PROCUREUR DE LA CPI MAINTIEN LES ACCUSATIONS CONTRE NETANYAHU MALGRÉ LES PRESSIONS INTERNATIONALES

Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a réaffirmé sa décision d'inculper le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu de crimes de guerre, malgré la récente résolution de la Chambre des représentants des États-Unis visant à imposer des sanctions contre la CPI en réponse à cette démarche. Dans une interview avec l'agence de presse Reuters, Khan a défendu fermement sa position, soulignant que "Israël n'a fait aucun effort réel pour enquêter sur les accusations par ses propres moyens". Selon lui, la Cour pénale internationale se positionne en tant qu'instance de dernier

recours lorsque les juridictions nationales échouent à mener des enquêtes équitables. Le procureur a précisé que l'enquête israélienne aurait pu permettre de renvoyer le dossier devant les tribunaux israéliens sous le principe de "complémentarité", un concept juridique qui permet à la CPI d'intervenir uniquement lorsque les autorités nationales sont incapables ou ne souhaitent pas enquêter sur les crimes commis. Cependant, il a souligné qu'Israël avait encore l'opportunité de démontrer sa volonté de mener une enquête approfondie, même après l'émission de mandats d'arrêt. Khan a également affirmé que Benjamin Netanyahu et l'ex-ministre de la Défense, Yoav Galant, portaient la responsabilité des crimes contre l'humanité commis à Ghaza. Selon les preuves recueillies par la CPI, des responsables israéliens auraient privé de manière systématique les Palestiniens de leurs besoins fondamentaux, et Khan a insisté sur le fait que Netanyahu et Galant étaient complices dans l'infliction de souffrances humaines et de famine à Ghaza. Le mandat d'arrêt émis par la CPI engage toutes les 124 nations signataires du Statut de Rome, qui confère à la Cour sa compétence. Ces pays sont désormais obligés d'arrêter toute personne visée par un mandat d'arrêt de la Cour dès qu'elle entre sur leur territoire. Cette décision du procureur intervient dans un contexte international tendu, avec des pressions croissantes sur la CPI, notamment de la part des États-Unis, qui contestent les enquêtes de la Cour sur les actions d'Israël et d'autres puissances occidentales.

RÉOUVERTURE IMMINENTE DU POINT DE PASSAGE DE RAFAH

Des dizaines de camions d'aide humanitaire sont alignés devant le poste frontalier de Rafah, côté égyptien, dans l'attente d'un feu vert pour pénétrer dans Ghaza. Cette mobilisation intervient suite à l'annonce d'un accord de cessez-le-feu entre l'occupant israélien et la résistance palestinienne. Selon une source sécuritaire égyptienne, des travaux sont en cours pour réhabiliter les infrastructures et permettre la réouverture du passage dans les prochaines heures. Fermé depuis mai dernier, après que les forces d'occupation israéliennes ont pris le contrôle de la partie palestinienne du passage, le poste de Rafah pourrait bientôt jouer un rôle clé dans l'acheminement de l'aide humanitaire et la reprise des activités transfrontalières. Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdel-Aty, a intensifié les contacts diplomatiques pour accélérer l'accès des aides à Ghaza. Lors d'échanges avec ses homologues américain Antony Blinken et iranien Abbas Araghchi, Abdel-Aty a insisté sur l'urgence d'exécuter sans délai les termes de l'accord, notamment l'échange de prisonniers et la facilitation des secours. Il a également plaidé pour des efforts internationaux visant à reconstruire les infrastructures détruites et renforcer les systèmes de santé de Ghaza. Dans une déclaration conjointe

avec Araghchi, le chef de la diplomatie égyptienne a également abordé les tensions dans la région de la mer Rouge, espérant que le cessez-le-feu à Ghaza contribuera à apaiser les escalades régionales et à garantir la sécurité de la navigation maritime. Sur le plan intérieur, des appels à des mesures concrètes en faveur de Ghaza se multiplient en Égypte. La Campagne populaire pour la justice sociale a exhorté les autorités à libérer des centaines de jeunes Égyptiens arrêtés depuis plus de 15 mois pour avoir exprimé leur solidarité avec le peuple palestinien. Dans un communiqué, la campagne a salué l'accord de cessez-le-feu comme une victoire imposée à Israël grâce à la résilience exceptionnelle de la résistance palestinienne, malgré les pertes humaines et matérielles. Le communiqué a également souligné l'échec de l'occupant israélien à atteindre ses objectifs militaires, qu'il s'agisse de démanteler la résistance, de forcer le déplacement des habitants de Ghaza ou d'obtenir la libération de ses otages par des moyens coercitifs. Malgré l'enthousiasme général, l'accord reste fragile. Les efforts pour ouvrir le passage de Rafah marquent une étape cruciale pour répondre aux besoins urgents de la population de Ghaza, tout en reflétant l'importance du rôle de l'Égypte dans la stabilisation de la région. Alors que les camions d'aide attendent de franchir la frontière, le monde entier observe, espérant que cette trêve pourra ouvrir la voie à une paix plus durable.

BEN GVIR : "L'ACCORD À GHAZA SIGNIFIE LA DÉFAITE D'ISRAËL"

Le ministre de la Sécurité nationale en Israël, Itamar Ben Gvir, a exprimé son mécontentement face à l'échange à venir. Lors d'une déclaration jeudi soir, il a estimé que cette transaction de prisonniers signifierait une défaite pour Israël, arguant qu'elle équivaldrait à la fin de la guerre, malgré le fait que la résistance palestinienne n'ait pas été vaincue. Les services de renseignement israéliens expriment de vives inquiétudes concernant les conséquences potentielles de la libération prochaine de centaines de combattants de la résistance palestinienne dans le cadre d'une éventuelle transaction d'échange de prisonniers. Ces préoccupations, qui préoccupent particulièrement la sécurité en Cisjordanie, sont relayées par des médias israéliens alors que l'accord semble imminent. Le journal israélien Yediot Aharonot, dans sa publication du vendredi, rapporte que la libération des détenus, dont beaucoup reviendront en Cisjordanie, soulève des interrogations sur les impacts sur la stabilité de la région. Selon le quotidien, ces combattants pourraient renforcer l'influence de la résistance palestinienne en Cisjordanie, ce qui représenterait un danger direct pour les autorités israéliennes. L'article rappelle que, l'année précédente, le Shabak (service de sécurité intérieure israélien) avait déjoué plus de 1000 attaques. Cependant, certaines attaques réussies ont révélé une amélioration substantielle des capacités de la résistance dans la région. Cette évolution sème des inquiétudes parmi les autorités israéliennes qui avaient cherché à limiter le nombre de combattants de la résistance palestinienne libérés et de retour en Cisjordanie. Le journal précise également que des célébrations sont attendues pour les prisonniers libérés, ce qui renforcerait la position de la résistance palestinienne parmi les Palestiniens.

Ce phénomène constitue, selon les observateurs israéliens, un défi supplémentaire face à la montée en puissance de ce groupe militant dans les territoires occupés. Face à ces préoccupations, la chaîne israélienne 14 rapporte que le ministre de la Sécurité israélienne, Israel Katz, a donné l'ordre de mettre en place une cellule de crise réunissant le Shabak, l'armée et la police. Cette cellule aura pour objectif d'empêcher les célébrations des prisonniers libérés en Cisjordanie. Dans le même temps, le quotidien Yisrael Hayom fait état des préparatifs de l'armée israélienne pour renforcer la sécurité dans le nord de la Cisjordanie, notamment en envoyant trois bataillons d'infanterie supplémentaires dans cette région stratégique.

M. Seghilani

DÉCOLONISATION INACHEVÉE AU SAHARA OCCIDENTAL

Thème d'une conférence dans le cadre d'une série d'événements officiels en Espagne en 2025

Une conférence sur "la décolonisation inachevée du Sahara occidental" sera prochainement organisée en Espagne, a rapporté le quotidien ibérique *El Independiente*.

Selon ce média, cette conférence, prévue à la mi-octobre, sera organisée dans le cadre d'une série d'événements officiels qui se dérouleront toute l'année en Espagne. "Nous voulons aborder la sortie de l'Espagne du Sahara (Occidental), qui est un véritable prologue", a expliqué au journal espagnol le professeur d'histoire contemporaine à l'université de Huelva, Encarnacion Lemus, qui est, avec le professeur Inmaculada Cordero, architecte de cette conférence, laquelle est l'un des événements inscrits au programme, baptisé "L'Espagne en Liberté" et parrainé par le ministère de la Politique territoriale et de la Mémoire démocratique. Elle a affirmé, à ce titre, qu'elle a proposé d'organiser cette conférence parce qu'elle a "toujours trouvé étrange que lorsque l'on parle de la transition (démocratique en Espagne), on ne tienne pas compte de ce qui s'est passé au Sahara (occidental)". En effet, la conférence vise à combler un vide dans la mémoire historique espagnole autour de la transition démocratique. Jusqu'à présent, le retrait du Sahara occidental était marginalisé dans les récits officiels, bien qu'il ait joué un rôle clé dans les décisions stratégiques de la transition.

« LA CONFÉRENCE VERRA UNE ANALYSE JURIDIQUE ET HISTORIQUE DE LA DÉCOLONISATION INACHEVÉE AU SAHARA OCCIDENTAL »

Cette conférence, qui figure au programme des commémorations du 50ème anniversaire de la mort du dictateur Fran-

SOUDAN

Khartoum condamne les sanctions US à l'encontre de son chef de l'armée

Les sanctions américaines visant Abdel Fattah al-Burhan manquent de justice et sont sans fondement, a déclaré le ministère soudanais des Affaires étrangères. Selon lui, cette décision est irrespectueuse envers le peuple qui soutient M.al-Burhan et sa lutte contre les Forces de soutien rapide (FSR). "La décision de l'administration américaine d'imposer des sanctions au commandant des forces armées, qui défend le peuple soudanais contre un complot génocidaire (...) reflète la confusion et un faible sentiment de confiance", a indiqué la diplomatie. Pour Khartoum, Washington soutient ainsi les "auteurs du génocide", ce qui ne dissuadera pas le peuple de résister aux "milices terroristes". Plus tôt, les États-Unis ont conclu que les FSR et les milices alliées étaient responsables d'un génocide au Soudan, citant leurs attaques contre les civils, le meurtre systématique des membres de certains groupes ethniques et le ciblage des femmes et des jeunes filles pour les abus et les viols.

R. I.



Ph: DR

cisco Franco, marquant le début de la transition démocratique en Espagne, "réunira des juristes et des historiens qui expliqueront comment cela s'est passé, dans quel contexte et quelles ont été les raisons d'une sortie prématurée sans achever le processus de décolonisation sur lequel l'Espagne s'était engagée à l'ONU", a indiqué le professeur Lemus. La rencontre devrait également "aborder la dimension de cette question à l'ONU" et "examiner comment l'aspiration à l'autodétermination est maintenue aujourd'hui", a-t-elle ajouté. Les thèmes abordés incluront, ainsi, "une analyse juridique et historique de la décolonisation inachevée", "une réflexion sur le rôle de l'ONU et des diplomates espagnols dans le blocage du processus" et "l'exploration de la mémoire collective, notamment dans les camps de réfugiés sahraouis". La conférence entend replacer la question sahraouie dans le contexte des bouleversements politiques internes de l'Espagne à la mort de Franco en 1975. A cette époque, le royaume marocain, sous Hassan II, a profité de l'instabilité espagnole pour enclencher l'occupation du Sahara occidental, alors province espagnole. Pour ce professeur d'histoire contemporaine, "le retrait (du Sahara occidental) était un choix visant à faciliter le changement politique en Espagne avec moins de

risques et, bien sûr, en suivant l'exemple du Portugal avec son ancienne colonie". Sauf que, des années plus tard, "le Portugal a accompagné le Timor oriental dans son processus de décolonisation et d'indépendance, ce que l'Espagne n'a pas fait" avec le Sahara Occidental, a-t-elle déploré. En effet, la décision de l'Espagne de se retirer précipitamment du Sahara occidental, sans mener à bien le processus d'autodétermination prévu par les Nations unies, avait deux objectifs principaux : à savoir "faciliter la transition démocratique en évitant un conflit colonial prolongé" et "répondre à des pressions internationales, en particulier celles de puissances comme les Etats-Unis et la France, qui n'étaient pas favorables à la poursuite d'une politique coloniale dans un contexte de Guerre froide". Cependant, cette sortie précipitée a laissé un conflit non résolu qui persiste aujourd'hui. Le Sahara occidental reste la dernière question de décolonisation sur notre continent africain inscrit sur l'agenda des Nations Unis et la quête d'autodétermination des Sahraouis et l'application de la Légalité internationale demeurent bloquées en raison de la persistance de l'occupant marocain à refuser de se plier au Droit international pour faire perdurer le dernier système colonial en Afrique.

R. I.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ TANZANIE EN JENISTA MHAGAMA

« Le pays n'enregistre aucun signe d'épidémie de Marburg »

Le gouvernement tanzanien a affirmé que personne dans le pays n'avait été testée positif au virus de Marburg, après que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ait déclaré qu'au moins huit personnes dans le nord-ouest de la Tanzanie en seraient mortes. "Au 15 janvier 2025, les résultats de laboratoire de tous les individus suspects étaient négatifs pour le virus de Marburg", a assuré Jenista Mhagama, ministre de la Santé, dans un communiqué publié jeudi. Le ministre a indiqué que la Tanzanie avait "renforcé les systèmes de surveillan-

ce des maladies" en réponse aux rapports faisant état de l'épidémie, ajoute le texte. Mardi, l'OMS a déclaré avoir reçu des rapports de cas suspects de virus de Marburg dans la région de Kagera le 10 janvier. Les victimes, 8 en tout, présentaient, selon l'organisation onusienne, des symptômes typiques de la maladie de Marburg, notamment des maux de tête, une forte fièvre, des maux de dos, de la diarrhée, des vomissements de sang, une faiblesse musculaire et des saignements externes. A rappeler que la Tanzanie a connu sa première épidémie de Marburg en 2023,

enregistrant neuf cas, dont six décès, dans la même zone.

R. I.

RD CONGO

« La maladie mystérieuse est due au paludisme grave »

La mystérieuse maladie qui sévit en République démocratique du Congo (RDC) est due au paludisme grave sur fond de malnutrition, ont confirmé jeudi soir les autorités sanitaires congolaises. "Le mystère est enfin levé. Il s'agit de paludisme grave prenant la forme d'une maladie respiratoire sur un terrain fragilisé par la malnutrition", a indiqué le ministère de la Santé publique via un communiqué de presse, se référant à la maladie qui circule depuis octobre dernier dans la zone de santé de Panzi, dans la province du Kwango (sud-ouest). D'après le compte-rendu du Conseil des ministres présidé mercredi par le président congolais Félix Tshisekedi, jusqu'à la deuxième semaine épidémiologique de 2025, il a été enregistré un cumul de 2.774 cas, dont 77 décès, soit une létalité de 2,8%. Le gouvernement congolais s'est dit en décembre dernier "en alerte maximale" face à cette maladie, dont la cause était auparavant non identifiée.

R. I.

SOUDAN DU SUD

Instauration du couvre-feu nocturne après des pillages à Juba

Un couvre-feu nocturne a été ordonné au Soudan du Sud après qu'une manifestation ait dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais jeudi soir dans la capitale Juba, a annoncé vendredi l'inspecteur général de la police nationale. "En réponse, nous avons ordonné un couvre-feu à partir de 18H00", a déclaré Abraham Manyat à la télévision publique la "South Sudan Broadcasting Corporation". "Ces mesures additionnelles visent à prévenir toute violation de propriétés publiques ou privées", a-t-il expliqué. Une manifestation avait été organisée à Juba jeudi soir pour protester contre des informations faisant état du meurtre récent de 29 citoyens sud-soudanais à Wad Madani, dans l'Etat d'Al-Jazira au Soudan voisin. Le rassemblement a dégénéré en pillages de commerces appartenant à des Soudanais et la police a tiré jeudi soir des coups de feu pour disperser les manifestants. La présidence avait appelé "à la retenue" dans un communiqué transmis jeudi soir. "Je vous appelle tous à exercer de la retenue et à permettre aux gouvernements du Soudan du Sud et du Soudan de régler cette question", a déclaré le bureau du président, Salva Kiir. "Nous ne devons pas laisser la colère obscurcir notre jugement, et les individus qui fuient les violences méritent la protection", a ajouté la présidence.

R. I.

CAMEROUN

Elimination de six éléments de Boko Haram à Moskota

Six membres de la secte terroriste Boko Haram ont été tués dans la nuit de mercredi à jeudi à Moskota, localité située dans le département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême-Nord du Cameroun, a annoncé jeudi l'armée camerounaise. Ils ont été abattus par les éléments du Bataillon d'intervention rapide (BIR) à la suite d'une attaque contre un poste de cette unité d'élite de l'armée camerounaise. Trois armes de guerre ont été récupérées par l'armée, qui a repoussé les membres de la secte vers le Nigeria. Depuis 2014, la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est régulièrement confrontée aux attaques de Boko Haram, qui opère également dans les zones frontalières du Nigeria, provoquant des pertes humaines et des déplacements massifs de populations.

R. I.

BATNA. RÉALISATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE À OULED FADEL

Le projet livré avant fin mai prochain

La centrale photovoltaïque en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Fadel, à Batna, sera réceptionnée et mise en service " avant fin mai prochain ", a affirmé, mardi, le directeur de wilaya de l'énergie et des mines, Abdelhamid Maâfa.

La centrale, en construction sur un site de 160 hectares, dotée d'une enveloppe financière de 7,8 milliards de dinars, aura une capacité de 80 mégawatts, selon le même responsable qui a souligné que la mise en service de cet équipement permettra de renforcer le réseau électrique national. L'opération s'inscrit dans le cadre de l'orientation du pays vers l'utilisation des énergies renouvelables en matière de production d'électricité, a encore indiqué M. Maafa, rappelant que la wilaya de Batna a bénéficié, dans ce cadre, d'un important programme portant sur la réalisation de 8 centrales photovoltaïques d'une capacité totale de 400 mégawatts. Les autres centrales programmées, actuellement en phase d'études, sont situées dans les communes d'Arris, de Boumegueur, de Seriana,



d'Oued El Ma, de Merouana, de Seggana et de Barika, selon le même responsable qui a souligné que les terrains où devront être implantés ces équipements ont été

inspectés et sélectionnés " par le groupe Sonelgaz, maître d'ouvrage, et que leur construction est prévue au titre des programmes des exercices 2026 et 2027.

MOSTAGANEM. PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Plus de 10 milliards de dinars pour l'année 2025

La wilaya de Mostaganem bénéficie de nouveaux programmes de développement pour l'année budgétaire 2025, dont le montant global dépasse 10 milliards de dinars, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a présidé, hier (lundi), une réunion de l'Exécutif de la wilaya consacrée à la répartition des crédits financiers au titre du programme de soutien au développement social et écono-

mique des communes (anciennement programme communal de développement-PCD) et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales (CGSCL) pour l'année 2025. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié, dans le cadre de la première formule de financement, d'une enveloppe budgétaire de 3 milliards 250 millions de dinars à l'indicateur du budget de l'Etat, et de 2 milliards 700 millions de dinars dans le cadre de la deuxième formule destinée, quant à elle, à l'équi-

pement et aux investissements, ajoute la même source. En outre, 36 opérations de développement seront financées, cette année, dans le cadre du programme d'investissement public de l'Etat (sectoriel) pour un montant de 4 milliards 560 millions de dinars, a précisé la source.

Lors de cette réunion, M. Boudouh a souligné que la distribution de ces crédits avait pris en compte l'équité entre toutes les communes et les différents secteurs prioritaires, précisant que "la majo-

rité des projets enregistrés concernent les zones reculées, afin d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de remédier aux difficultés quotidiennes", a ajouté la source.

Le même responsable a donné des instructions aux membres de l'Exécutif local pour accélérer les procédures administratives et juridiques relatives aux différents marchés, "afin de démarrer dans les plus brefs délais les travaux de réalisation des diverses opérations de développement", a-t-on souligné.

BÉCHAR. CENTRE DE LUTTE CONTRE LE CANCER

Ouverture d'un service d'oncologie pédiatrique

Un nouveau service médical spécialisé en oncologie pédiatrique a été ouvert mardi au niveau du Centre de lutte anti-cancer (CAC) de Bechar, a-t-on appris de ses responsables. Ce service spécialisé, troisième du genre à l'échelle nationale après celui d'Alger et d'Oran, est destiné à la prise en charge médicale et paramédicale complète des enfants atteints de cancer, et est doté d'un personnel médical et paramédical spécialisé en plus de psychologues, a indiqué le directeur du CAC, Belbey Ahmed Chawki. D'une capacité de quinze (15) lits et doté d'un équipement ultramoderne, cette nouvelle structure hospitalière va permettre un meilleur diagnostic, traitement et suivi du cancer chez l'enfant (jusqu'à 18 ans), dans le cadre d'un protocole médical spécialisé, a-t-il ajouté en soulignant qu'elle épargne les déplacements des patients et de leurs parents vers les services spécialisés dans le nord du pays. Le nouveau service est doté également d'un laboratoire spécifique d'analyses, d'une pharmacie ainsi que d'une unité de préparation des médicaments destinés aux soins des patients, au nombre de 90, et ce en système dit "Hôpital du jour", à savoir

uniquement des suivis et des soins médicaux quotidiens, sauf les cas critiques, a fait savoir le même responsable. Le service est aussi équipé d'un pôle social pour le suivi des patients par des psychologues, dans le cadre du même protocole médical spécialisé, a signalé M. Belbey. Outre l'ouverture de ce nouveau service, accueilli favorablement par les familles des patients, il sera procédé prochainement à l'ouverture d'un autre service médical de scintigraphie pour renforcer les examens médicaux, avec une technique d'imagerie

médicale consistant en l'injection d'un produit connu sous la dénomination de "Traceur", qui permet d'étudier et de connaître les organes et leur fonctionnement, a-t-il annoncé.

Le centre anti-cancer de Bechar, un établissement public hospitalier d'envergure régionale, qui reçoit des patients de différentes régions du pays, avait ouvert auparavant une unité d'oncologie-génétique, ultramoderne, au titre du plan national de lutte contre le cancer, a fait savoir son premier responsable.

TIPASA. EPS EN OPHTALMOLOGIE, ORL ET CHIRURGIE DENTAIRE

Début des travaux pour la réalisation de 5 blocs opératoires

Les travaux de réalisation de cinq blocs opératoires ont récemment été lancés au niveau de l'Établissement public spécialisé en ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie (ORL) et chirurgie dentaire de Tiaret, a-t-on appris, mardi, du directeur de la Santé et de la Population (DSP), Ali Bensadek. M. Bensadek a précisé que ce projet, dont le coût de réalisation est estimé à 87,8 millions de dinars, sera achevé dans un délai de six mois.

Il permettra une prise en charge plus efficace des patients dans ces trois spécialités, notamment en rapprochant les dates des opérations chirurgicales. Le projet prévoit

la construction d'un bâtiment de trois étages. Le rez-de-chaussée sera dédié aux interventions chirurgicales d'urgence, tandis que le premier étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ophtalmologique. Le deuxième étage comprendra deux blocs opératoires pour la chirurgie ORL, et le dernier étage

sera réservé à l'administration. Selon M. Bensadek, avec la réception de ce projet, le nombre de blocs opératoires dans l'établissement passera à neuf, ce qui contribuera à éliminer les longues listes d'attente des patients en attente d'opérations chirurgicales, provenant de plusieurs wilayas.

CONSTANTINE. LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Lancement d'une opération de protection de la commune Zighoud Youcef

Une opération portant protection de la commune de Zighoud Youcef, distante d'une trentaine de kilomètres au nord Est de Constantine, contre les inondations vient d'être lancée, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. L'étude de réalisation de ce projet, qui revêt un intérêt capital pour cette collectivité locale, a été déjà entamée, a souligné la même source, précisant qu'un délai de 6 mois a été fixé pour l'achèvement de l'étude et le lancement des travaux de protection contre les risques d'inondations. La protection de la commune de Zighoud Youcef contre les inondations ciblera une surface de près de 500 hectares, selon les explications fournies par la même source qui a indiqué que l'opération figurait parmi les principales revendications des citoyens de cette commune. Ce projet touchera les différents points représentant des dangers de crues, a expliqué la même source qui a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre d'un programme national portant protection des villes contre les inondations. La commune de Zighoud Youcef avait été affectée, auparavant, par des inondations en raison des "points noirs" persistant et qui devront être pris en charge dans le cadre de cette opération, a-t-on indiqué.

M'SILA. DSA

Campagne de plantation d'arganiers sur une superficie de 150 hectares

Une campagne de boisement portant sur la plantation d'arganiers sur une superficie de 150 hectares vient d'être lancée dans la wilaya de M'sila, a indiqué, mardi, le responsable de l'information de la direction des services agricoles (DSA), Hachemi Benyounes. Cette plantation, pilotée par la Société de développement des arbres fruitiers (SODAR), et qui s'effectue au sein de l'unité agricole de production de la commune de M'cif, "fait partie d'un programme visant la plantation d'arganiers sur une superficie totale de 400 hectares", a ajouté M. Benyounes dans une déclaration à l'APS. En plus de la plantation de 150 hectares d'arganiers durant l'année en cours, l'année prochaine (2026) verra le lancement d'une campagne similaire qui portera sur la mise en terre de la même espèce d'arbre sur une superficie de 250 hectares dans la commune de Maârif, selon la même source.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les crédits carbone en Afrique

Des gouvernements africains ont manifesté un vif intérêt pour le marché et les crédits de carbone. Le président kenyan William Ruto a déclaré que les crédits de carbone constituaient une "mine d'or économique inégalée" et le "prochain grand produit d'exportation" du pays.

Les revenus générés pourraient financer le développement vert et améliorer les conditions de vie des quelque 600 millions de personnes privées d'électricité de la région. Cependant, les pays africains se trouvent actuellement en marge de ce marché. L'Afrique représente seulement 3% des crédits émis dans le cadre du mécanisme de développement propre (MDP), le premier marché international du carbone mis en place sous l'égide de l'ONU. D'après l'estimation de l'African Carbon Market Initiative (ACMI), cité par le magazine The Economist, le continent n'utilise que 2% de son potentiel annuel de crédits de carbone. L'ACMI espère



que d'ici 2050, l'Afrique vendra pour 100 milliards de dollars de crédits par an, ce qui représente une nouvelle perspective de développement pour ce continent qui n'a jamais vu ses investissements directs étrangers par an dépasser les 80 milliards de dollars. En Afrique de l'Ouest, le Ghana a mis en œuvre un certain nombre de programmes de réduction des émissions en coopération avec la Suisse et transférera des millions de tonnes d'équivalent CO2 à ce pays européen. En vendant ces crédits, Accra pourrait bénéficier d'un financement "propre" du développement et d'une source de revenus pour réaliser sa trajectoire énergétique. Le pays a également signé des accords bilatéraux avec la Suède, Singapour, la République de Corée et le Liechtenstein. Le 25 novembre 2024, Peter Njenga, PDG de la Kenya Electricity Generating Company (KenGen), a déclaré que le pays prévoyait de mettre en place un marché du carbone qui permettrait aux entités publiques et privées de négocier des unités d'émissions carboniques, de compensation et d'atténuation de ces émissions. En Afrique du Sud, la bourse de Johannesburg a déjà lancé son propre marché volontaire du carbone. Le Rwanda a récemment lancé son mécanisme de transfert international des résultats d'atténuation (ITMO), conforme aux normes de l'ONU, afin de mieux s'intégrer dans le marché. De plus, un accord pilote de réduction d'émissions a été signé entre le Gabon et la République de Corée. Cependant, les crédits de carbone ne sont pas exempts de problèmes potentiels. Tout

d'abord, la comptabilisation et l'audit des données ainsi que l'estimation des avantages des puits de carbone peuvent entraîner une distorsion des crédits de carbone en raison de problèmes tels que l'incohérence des normes et le double comptage. Deuxièmement, l'opacité du processus d'approbation augmente la probabilité qu'il y ait davantage de projets de crédits de mauvaise qualité.

La troisième question concerne l'impact du projet sur la population locale. Un certain nombre de pays africains, y compris le Kenya, le Rwanda, le Mozambique, ont essayé d'atténuer ces problèmes par l'élaboration et l'adoption de nouveaux cadres réglementaires qui visent à réguler le comportement des projets et s'engagent à protéger les intérêts des personnes affectées. La 29e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP29) a conclu le 23 novembre dernier les négociations sur l'article 6 de l'Accord de Paris, permettant l'échange trans-frontalier de carbone pour soutenir les objectifs climatiques mondiaux. Les nouvelles règles adoptées faciliteront des réductions d'émissions réelles, additionnelles et mesurables, tout en respectant les droits de l'homme et en promouvant le développement durable. En outre, les parties à l'Accord de Paris ont accepté que 5% des revenus des transactions de l'article iront au Fonds d'adaptation des Nations Unies pour aider les pays en développement touchés par le changement climatique.

CLIMAT

L'océan Atlantique continue de se réchauffer rapidement

La température de l'océan Atlantique profond augmentera de 0,2 degré Celsius d'ici 2070. « Trois équipes indépendantes de chercheurs sont arrivées à la même conclusion : l'océan Atlantique continue de se réchauffer rapidement et, en 2024, sa température moyenne a établi un nouveau record. Ses couches supérieures, épaisses de 2 km, ont absorbé une énorme quantité de chaleur. Ces conclusions ont été tirées par une équipe de scientifiques composée de dizaines d'éminents experts internationaux du climat, dirigée par le professeur Zheng Lijing de l'Institut de physique atmosphérique de l'Académie chinoise des sciences. Les calculs des scientifiques montrent qu'en 2024, l'océan mondial a absorbé une quantité record de chaleur pour la cinquième fois consécutive, soit 16 zettajoules d'énergie, soit un zettajoule de plus qu'en 2023. Selon les climatologues, l'océan mondial reste le principal frein naturel au réchauffement climatique. Les scientifiques soulignent que les calculs ont montré que la chaleur s'accumule particulièrement rapidement dans la partie nord de l'océan Pacifique, dans la mer Méditerranée, dans les régions sud et polaires de l'océan Atlantique, ainsi qu'au large des côtes de l'Antarctique.

DÉGRADATION DES SOLS

Un phénomène mondial

La dégradation des sols est le processus qui prive les terres fertiles de leur vitalité. Ce phénomène est étroitement lié à la crise climatique et à la perte de biodiversité. Il contribue aux menaces environnementales mondiales auxquelles nous sommes confrontés et est exacerbé par ces menaces. Les taux de dégradation ne cessent d'augmenter et 1,2 milliard de personnes sont aujourd'hui confrontées à des terres dégradées. La dégradation des sols ne connaît pas de frontières. Pour des raisons diverses, elle se produit dans le monde entier, dans presque tous les climats et toutes les régions. Elle a des effets très divers qui vont de la réduction de la sécurité alimentaire et hydrique à la baisse de la qualité des aliments, en passant par la dégradation de la santé et le déplacement forcé des populations. Au Sahel, la désertification touche plus de 40 millions de personnes et 2 168 kilomètres carrés. Il s'agit d'un facteur majeur de migration forcée. Au cours des 50 dernières années, la superficie du lac Tchad est passée de 25 000 à seulement 2 000 kilomètres carrés, ce qui a provoqué une vaste crise de déplacement des populations, aggravée par les conflits.

SAHARA ET SAHEL L'initiative «Grande muraille verte»

La dégradation des terres, exacerbée par la hausse des températures et les activités humaines, accentue la désertification, dont les populations qui vivent dans ces zones arides sont les premières à subir les conséquences. À la recherche d'une solution visionnaire, la Mauritanie et 10 autres pays ont lancé l'initiative «Grande muraille verte», le long d'une ligne de 8 000 kilomètres traversant le continent africain. L'objectif de cette initiative adoptée officiellement par l'Union africaine en 2007 était de créer des paysages productifs à travers l'Afrique du Nord, le Sahel et la Corne de l'Afrique, en transformant les conditions de vie de millions de personnes. Malgré son nom, l'objectif de la «muraille» n'est pas de faire office de barricade face au désert, mais plutôt de constituer une mosaïque de terres restaurées et reboisées aidant les populations à lutter contre la désertification, la perte de biodiversité et le changement climatique et, partant, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Bien que la Mauritanie ne soit pas la seule à lutter contre la désertification, son cas est particulier. Dans un pays constitué à 90 pour cent de désert, la menace que représentent l'avancée des dunes de sable, la dégradation des terres et la désertification est concrète et de plus en plus présente. Si l'on néglige ces risques, les populations pourraient perdre non seulement leurs maisons et leurs villages, mais aussi leurs moyens de subsistance et leurs sources d'alimentation. «Deux tiers du pays se trouvent dans le Sahara», déclare Moctar Sacande, Forestier principal à la FAO et Directeur du programme «Action contre la désertification». «Les populations et le bétail sont concentrés plus au sud. L'intervention vise à trouver un moyen de ralentir ou limiter la désertification, mais il faut aussi intervenir dans le sud, là où vivent les populations, afin de continuer à améliorer la fertilité des sols et l'état des terres pour produire de la nourriture et des aliments pour animaux et générer des revenus.» Seules 0,5 pour cent des terres mauritaniennes sont cultivables et la plupart des familles vivent de l'élevage. La sélection d'espèces autochtones pouvant fournir des revenus ou des moyens de subsistance aux familles et à leurs animaux est donc essentielle. En plantant des espèces autochtones et adaptées aux conditions locales, comme *Balanites aegyptiaca* (dattier du désert), *Leptadenia pyrotechnica* (espèce présentant une bonne résistance à la sécheresse) et *Acacia senegal* (ou *Senegalia senegal*, ou gommier blanc), la FAO met en pratique ses compétences techniques sur le terrain pour restaurer des terres et générer des revenus pour les populations locales. À partir des renseignements obtenus auprès des habitants, la FAO donne des conseils sur les types d'espèces locales et résilientes qui peuvent répondre aux besoins recensés. Elle dispense également des formations sur les modalités et la chronologie de la plantation, sur la collecte des semences, sur l'utilisation optimale des plants et des semences et sur l'entretien des zones restaurées.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La production mondiale de chaleur représente 10 pour cent de la quantité totale de chaleur dans le monde. C'est 140 fois plus que la quantité d'énergie produite par les centrales électriques du monde en 2023.

Repéré pour vous

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement de Burkina Faso, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan et Tchad ont mis en place l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV), endossée en 2007 par l'Union africaine.

À LA RECHERCHE DE DÉFENSEURS AXIAUX

Quatre joueurs de la Ligue 1 sous la loupe de Petkovic

Ce n'est un secret pour personne : la défense de la sélection algérienne, en particulier sa charnière centrale, constitue un casse-tête pour le sélectionneur national Vladimir Petkovic qui aspire à renforcer les rangs de son effectif avec de nouveaux noms dans ce registre en vue de la prochaine fenêtre internationale prévue pour le mois de mars prochain et qui coïncidera avec la reprise des éliminatoires du Mondial-2026.

Phs : DR

Le coach national poursuit ainsi ses recherches pour dénicher les "oiseaux rares" évoluant dans ce poste après y avoir constaté plusieurs carences depuis qu'il a pris en mains les Verts en mars 2024.

A ce propos, on apprend que l'ancien sélectionneur de Suisse a coaché dans son carnet une short liste comprenant des défenseurs axiaux du championnat algérien qu'il est en train de suivre de près avec ses assistants dans le staff technique national pour éventuellement convoquer les meilleurs d'entre eux en perspective des prochaines échéances.

Ils sont d'ailleurs quatre défenseurs axiaux qui pourraient gagner la confiance de l'entraîneur national s'ils venaient de briller encore, notamment dans les compétitions africaines, puisque trois joueurs des concernés sont du MC Alger et de l'USM Alger qui jouent cette saison la Ligue des champions et la coupe de la



Confédération respectivement.

On fait allusion à Ayoub Ghazala, le joueur du MCA qui réalise de superbes performances avec son équipe dans le championnat local et en Ligue des Champions africaine. Idem pour son coéquipier dans le même club, Ayoub Abdellaoui avec lequel il forme un excellent duo cette saison, ce qui pourrait en faire une option lors du prochain stage.

De son côté, Adam Alilat, l'arrière-central de l'USMA continue d'afficher un excellent niveau avec son équipe en

Coupe de la Confédération africaine, ce qui lui a permis d'attirer le regard du sélectionneur national vers lui.

A ce trio, il faudra rajouter le jeune défenseur de l'ASO Chlef, Achraf qui s'impose comme l'un des meilleurs joueurs cette saison dans son poste grâce aux belles copies qu'il est en train de rendre. D'ailleurs, les gros bras de l'élite ont tous émis le vœu de le recruter lors de l'actuel mercato hivernal, en tête le leader du championnat, la JS Kabylie.

Hakim S.

IL A ÉTÉ PRÊTÉ À KVC WESTERLO

Slimani retourne en Belgique

Coup de théâtre au CR Belouizdad. Quelques jours après l'élimination précoce des Rouge et Blanc dans la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique, l'équipe perd les services de son capitaine emblématique, Islam Slimani.

En effet, dans la soirée de jeudi dernier, la direction du "Chabab" a annoncé le départ du buteur historique de l'équipe nationale vers le club de KVC Westerlo. Ce départ a été justifié, par la même source, "sur demande du joueur pour des raisons familiales".

La direction de la formation de "Laâquiba" a tenu, au passage, à préciser que ce transfert a été effectué à titre de prêt, sachant que le joueur a signé, l'été dernier, au CRB un contrat de deux années, contre un salaire mensuel de 800 millions de centimes.

Il faut dire que l'attaquant de 36 ans ne sera pas dépaycé



en Belgique, où il a déjà évolué à deux reprises, lui qui a déjà passé 13 années dans les différents championnats européens, en plus d'un court passage dans le championnat brésilien.

Slimani a décidé de retourner au CRB en septembre dernier, pour s'engager jusqu'en

2026. Toutefois, l'enfant d'Aïn Benian n'a pas réussi à retrouver la plénitude de ses moyens, avec un bilan mitigé de trois buts marqués en neuf apparitions, toutes compétitions confondues. Il y a quelques semaines, il avait même boudé son équipe pendant quelques matchs à cause

de la non-régularisation de sa situation financière.

L'élimination du CRB en Ligue des champions, survenue le week-end dernier, a précipité son départ, puisque cette prestigieuse compétition continentale était son seul stimulant l'ayant poussé à retourner au bercail.

Slimani avait découvert la "Jupiler Pro League" en 2023 d'abord sous les couleurs du RSC Anderlecht (16 apparitions/ 9 buts), puis en 2024 avec le KV Malines (13 apparitions/ 3 buts).

L'ancien baroudeur du Sporting Lisbonne (Portugal), aux 102 sélections avec les "Verts", espère relancer sa carrière à Westerlo, et contribuer au maintien du club parmi l'élite du football belge, puisque Westerlo occupe la 13e place au tableau (23 points), soit la place de premier reléguable.

Hakim S.

CHAN-2024

L'Algérie disputera l'un des deux billets qualificatifs supplémentaires

L'équipe nationale de football A', composée de joueurs locaux, sera en course pour disputer l'un des deux billets qualificatifs supplémentaires, en vue du 8e Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), prévu en août prochain, a annoncé la Confédération africaine (CAF), peu avant le tirage au sort de la phase finale, effectué mercredi à Kenyatta International Convention Centre à Nairobi (Kenya). La Fédération algérienne (FAF) qui a renoncé une première fois à la participation de l'Algérie à cette compétition, a décidé de revenir sur sa décision, d'autant que la date du déroulement du tournoi a été officiellement reporté, alors qu'il devait se jouer du 1er au 28 février 2025 dans trois pays : Kenya, Tanzanie, et Ouganda. Outre l'Algérie, six autres nations ont décidé de disputer les barrages à élimination directe, il s'agit de l'Égypte, de l'Afrique du Sud, du Gabon, de la Gambie, du Malawi, et des Comores. En cas de qualification, l'Algérie sera versée dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié à l'issue des matchs barrages. Au total, 19 pays prendront part à la prochaine édition du CHAN. La CAF a décidé de reporter le CHAN-2024, en raison du retard accusé dans les préparatifs pour accueillir avec succès le tournoi. La dernière édition du CHAN, disputée en Algérie en 2023, avait été remportée par le Sénégal devant l'Algérie (0-0, 5-4 aux t.a.b.), en finale disputée le 4 février au stade Nelson Mandela à Baraki (Alger), rappelle-t-on. V

Voici par ailleurs le tirage au sort de la phase finale du CHAN-2024 :

Groupe A : Kenya, Maroc, Angola, RD Congo, Zambie

Groupe B : Tanzanie, Madagascar, Mauritanie, Burkina Faso, République Centrafricaine

Groupe C : Ouganda, Niger, Guinée, Qualifié 2, Qualifié 1

Groupe D : Sénégal, Congo, Soudan, Nigeria.

NB : Les deux premiers de chaque groupe se qualifient aux quarts de finale.

COUPE D'ALGÉRIE (32ES DE FINALE)

L'USMA passe en corrigeant l'Olympique Magrane

L'USMA Alger, s'est qualifiée aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie de football, en battant facilement l'Olympique Magrane (Ligue 2 amateur), sur le score sans appel de 6 à 0 (mi-temps : 2-0), en match comptant pour la mise à jour des 1/32es de finale de l'épreuve, disputé jeudi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Sous un temps glacial, les "Rouge et Noir" ont littéralement dominé les débats, en ouvrant le score sur une tête plongeante de Ben Mazouz (31e), avant de corser l'addition quelques instants plus tard grâce à Bousseilou (36e), profitant d'une bourde du portier de Magrane Lakhal. En seconde période, l'USMA a déroulé face à un adversaire qui a fini par abdiquer. Le jeune Ben Mazouz est revenu à la charge pour mettre son équipe définitivement à l'abri (71e). Boukhanoucha a enfoncé le clou à la 73e minute de jeu. En fin de match, Ben Mazouz, auteur d'un triplé (85e), et le rentrant Mahrouz (90e+2), ont clôturé le festival offensif. L'USMA sera opposée au prochain tour à l'autre pensionnaire de la Ligue 1, le NC Magra, qualifié à domicile aux dépens de l'actuel leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur le MB Rouissat (1-0, a.p.). Le match se jouera le dimanche 9 février au stade du 5-juillet. Le dernier match des 1/32es de finale opposera les deux clubs de l'élite : l'Olympique Akbou au CS Constantine, le mercredi 5 février au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (15h00).

LIGUE DES CHAMPIONS (6E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

Le MC Alger à un point des quarts, le CR Belouizdad pour l'honneur

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football : le MC Alger et le CR Belouizdad, aborderont la 6e et dernière journée de la phase de poules, prévue samedi et dimanche, avec des objectifs diamétralement opposés.

Le MCA, 2e du groupe A (8 pts) se rendra à Dar Es-Salaam pour affronter les Young Africans (3e, 7 pts), où un seul point suffira au bonheur du "Doyen" pour passer aux quarts de finale, alors que le CRB, 3e du groupe C (6 pts) et éliminé de l'épreuve, recevra les Ivoiriens du Stade d'Abidjan pour terminer en beauté. Tous les yeux seront donc braqués vers le stade Benjamin Mkapa de Dar Es-Salaam, qui abritera une "finale" entre le Mouloudia et "Yanga", dans un match à couper le souffle. Auteur d'une victoire à domicile lors de la précédente journée face aux Congolais du TP Mazembe (1-0), le MCA devra batailler dur pour éviter l'élimination dans une enceinte qui fera certainement le plein. De leur côté, les Tanzaniens, qui se sont relancés grâce à leur succès en déplacement face aux Soudanais d'Al-Hilal SC (1er, 10 pts), déjà qua-

lifié, sont condamnés à l'emporter, pour rejoindre les Soudanais d'Al-Hilal SC aux quarts de finale. "Chaque match que joue le MCA cette saison est important et décisif. Nous nous sommes habitués à ce genre de situation. Nous devons être prêts sur tous les plans, notamment sur le plan psychologique, pour décrocher un bon résultat à Dar Es-Salaam et passer aux quarts de finale. Les joueurs sont déterminés à tout donner lors de ce match, qui s'annonce très difficile", a indiqué le coach du "Doyen", Khaled Benyahia.

Sur le plan de l'effectif, le champion d'Algérie en titre, devrait être encore une fois privé de son milieu de terrain ivoirien, Mohamed Zougrana, blessé. Le latéral gauche Merouane Khelif, blessé, a déclaré lui aussi forfait. Toutefois, tout ne s'est pas bien passé pour le MCA, dont le déplacement à Dar Es-



PH: DP

Salaam a été retardé de plus de 24 heures, en raison du retard des autorités aéroportuaires tanzaniennes à donner leur autorisation pour ce vol, qui transportait également la délégation du CS Constantine, qui jouera après-demain dimanche face aux Tanzaniens de Simba SC, en Coupe de la Confédération.

La Confédération africaine (CAF) a confié ce rendez-vous décisif à l'arbitre mauricien, Patrice Milazare, assisté du Seychellois James Emile (1er assistant), et le Mauricien Jean-Marc Jeff Pithia (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Seychellois, Yocette Keren. Dans l'autre match de cette poule A, le TP Mazembe, lanterne rouge et éliminé de la compétition (2 pts), aura à cœur de battre Al-

Hilal SC du Soudan pour l'honneur. Dans le groupe C, le CR Belouizdad, qui a échoué à se qualifier aux quarts de finale de la C1 pour la deuxième fois de rang, recevra les Ivoiriens du Stade d'Abidjan (4e, 1 point), dans l'objectif de quitter la compétition avec les honneurs.

Le Chabab, qui reste sur une défaite concédée face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates (2-1) à Johannesburg, a complètement raté sa campagne, d'où la nécessité d'une remise en question, aussi bien des joueurs que des dirigeants. L'autre match du groupe C mettra aux prises les Égyptiens d'Al-Ahly SC (2e, 10 pts) et Orlando Pirates (1e, 11 pts), dans un duel décisif pour la première place du groupe.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION : SIMBA SC- CS CONSTANTINE

Le Mozambicain Celso Armindo au sifflet

Le match entre la formation tanzanienne de Simba SC et l'équipe algérienne du CS Constantine, prévu dimanche prochain à 17h00 au stade national de Dar Es Salaam, comptant pour la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de Confédération de football (Groupe A), sera dirigé par l'arbitre mozambicain Celso Armindo Alvacao, a indiqué le représentant algérien sur ses réseaux sociaux. Le directeur de jeu, Celso

Armindo Alvacao, sera assisté par son compatriote Arsenio Chadreque Maringule et Souru Phatsoane (Lesotho). Le quatrième arbitre est également du Lesotho, Lebalang Martin Mokeke. Le commissaire au match est Sebitt Librato Begi Rasa (Soudan du sud), tandis que l'assesseur des arbitres est Hughes Alain Adjovi (Benin). A l'issue de la 5e journée, le CSC est leader du groupe A avec 12 points, à deux longueurs de son poursuivant direct Simba SC (10

pts). Les deux équipes sont qualifiées pour les quarts de finale. L'enjeu de la rencontre de la sixième journée est la première place. Le club algérien aura besoin d'un nul pour finir la phase de poules en tête, tandis que son adversaire est condamné à gagner pour espérer finir premier du groupe. Pour le compte de la même journée, le CS Sfaxien (0 pt) accueillera Bravo du Maquis (7 unités), dans un match sans enjeu.

LFP

L'ES Mostaganem écope de six matchs à huis clos fermes

LES Mostaganem a écopé d'une sanction de six matchs à huis clos fermes, dont les trois premières se joueront en dehors de la wilaya de Mostaganem, a annoncé, mardi, la Ligue de football professionnel (LFP). Outre cette sanction, les supporters de l'ESM sont interdits de tout déplacement à l'extérieur pour six matchs fermes, en plus d'une amende de 400.000 DA que le club de Ligue 1 devra s'acquitter, a ajouté la même source. Ces mesures ont été prises par la commission de discipline de la LFP suite "aux jets des projectiles sur le terrain (2e infraction) entraînant des blessures graves sur la tête du joueur de la JSM Tiaret, Ghazali Hamza, qui a été hospitalisé à la fin de la rencontre entre les deux équipes", le week-end dernier à Mostaganem, dans le cadre des 16es de finales de la Coupe d'Algérie. Pour rappel, l'ES

Mostaganem s'est qualifiée pour les 8es de finale en battant la JSM Tiaret (2-1 après prolongations). De son côté, l'USM Bel-Abbes, pensionnaire du championnat inter-régions (Gr. Ouest) évoluera sans son public pour un match, suite à la sanction qu'il a écopée en raison de "l'utilisation et du jet de fumigènes par ses fans sur le

terrain sans dommage physique", lors du match perdu à domicile contre le CR Témouchent, le week-end passé, au titre des 16es de finale de la coupe d'Algérie, informe-t-on de même source. En plus de cette sanction, le club de l'Ouest du pays devra payer une amende de 60.000 DA et une autre de 20.000 DA pour "mauvais

se organisation". Le président de l'USMBA, Mehdi Djebbar, est, à son tour, suspendu jusqu'à son audition pour la séance du Jeudi, le 16 janvier 2025, précise-t-on encore. L'USMBA avait été éliminée par le CR Temouchent (0-1) en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie.

MC SAÏDA

Omar Belkhira rejoint le club égyptien "Ceramica Cleopatra"

Le club "Ceramica Cleopatra", évoluant en première division égyptienne de football, a annoncé la signature du joueur algérien Omar Belkhira, en provenance de l'équipe des moins de 19 ans du MC Saïda (Ligue 2 algérienne). Le latéral gauche a signé un contrat d'une durée de trois saisons, précise la même source, soulignant qu'il s'agit de la première recrue du club égyptien durant ce mercato hivernal. Omar Belkhira a passé plusieurs tests pendant une période de trois mois avec "Ceramica", avant que le club ne décide de le recruter, "après avoir impressionné l'entraîneur principal Ayman El Ramadi", indique-t-on. Le jeune Belkhira rejoint ainsi son compatriote, l'international Ahmed Kendouci, qui porte les couleurs de "Ceramica" depuis la saison dernière. Kendouci, qui avait également évolué au MC Saïda avant de rejoindre l'ES Sétif. Il avait quitté l'Entente au début de l'année 2023 pour atterrir à Al Ahly (Égypte), qui l'a ensuite prêté à "Ceramica", avant que ce dernier ne finalise récemment un transfert définitif du joueur.

US BISKRA

Bougherara nouvel entraîneur

Le technicien Lyamine Bougherara, est devenu le nouvel entraîneur de l'US Biskra, en remplacement de Si Tahar El-Ouezanni, démissionnaire, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi soir dans un communiqué. Bougherara (53 ans) a débuté la saison sur le banc du NC Magra, avant de quitter son poste en décembre dernier, pour être remplacé en ce mois de janvier par Fouad Bouali. Nominé en novembre dernier, Si Tahar Chérif El-Ouezanni, qui avait succédé à Mounir Zeghdoud, a jeté l'éponge en dépit de la qualification de la formation des "Ziban" aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie, samedi dernier en déplacement face à l'ESM Koléa (0-0, aux t.a.b : 4-2). Par ailleurs, la direction du club phare de Biskra a annoncé l'arrivée de ses deux premières recrues hivernales, "en attendant le recrutement d'autres éléments", il s'agit du milieu de terrain Yacine Medane (ex-JS Saoura) et de l'attaquant Abdelali Hadji (ex-ES Sétif). En revanche, l'USB a dévoilé une liste de cinq libérés lors de ce mercato d'hiver : Mohamed Seddik Baïli, Benamar Melal, Wael Riyad Rahmoun, Aymen Chahmat, et Salah-Eddine Belaribi. Au terme de la phase aller du championnat, l'USB occupe la 15e place au classement, soit la position de premier reléguable, avec 12 points, à égalité avec la lanterne rouge l'ES Mostaganem.

LIGUE 2 AMATEUR

La LNFA défalque 2 points au GC Mascara et 1 point à l'US Souf

La Ligue nationale de football amateur (LNFA) a décidé jeudi de sanctionner les formations du GC Mascara (-2 points) et de l'US Souf (-1 point), évoluant en Ligue 2 amateur, pour non-apurement de leurs dettes vis-à-vis de la Ligue. Le club de Mascara comptait, selon la dernière situation publiée sur le site internet de la LNFA le 31 décembre dernier, 1.530.000,00 DA comme amendes cumulées à fin novembre 2024 et 5.000.000,00 DA au titre du protocole signé avec la FAF la saison dernière, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition. Le club d'El Oued, enregistrait de son côté, une somme de 770.000,00 DA que détient la Ligue comme amendes antérieures à novembre 2024, selon la même source. Suite à ces décisions, l'US Souf (8 points) occupe désormais la 16e et dernière place de la poule Centre-Est, alors que le GC Mascara (18 pts) glisse au 10e rang de la poule Centre-Ouest. Il y a lieu de rappeler que la LNFA avait publié le 31 décembre 2024 l'état des créances concernant 16 clubs de Ligue 2 et treize anciens pensionnaires de cette division qui évoluent aujourd'hui en division inter-régions et en division régionale. Cette liste englobait les montants des dettes enregistrées comme amendes arrêtées au 30 novembre 2024 prononcées par la commission de discipline et/ou les dettes au titre de créances consignées dans le protocole signé la saison dernière par les clubs avec la FAF. La LNFA a agi en conformité avec la circulaire de la FAF N 29 en date du 29 septembre 2024. La FAF avait instruit toutes les ligues à soustraire des points aux seniors des clubs qui ne régularisent pas leurs situation, conclut le communiqué de la LNFA. Par ailleurs, la 16e journée de la Ligue 2 amateur a été programmée les 24 et 25 janvier prochains, a indiqué la LNFA.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

Les Verts battus encore pour leur 100^e match au Mondial

La sélection algérienne de handball s'est inclinée face à son homologue italienne sur le score de 23 à 32 (mi-temps : 11-16), en match comptant pour la deuxième journée du groupe B du Championnat du monde de handball 2025, disputé jeudi à Herning (Danemark).

C'est la deuxième défaite du Sept national dans le tournoi, après celle concédée, mardi dernier, face au Danemark (triple tenant) sur le score de 22 à 47. Après cette défaite, l'Algérie occupe toujours la dernière place de son groupe avec zéro point.

Face à l'Italie, notre équipe nationale a disputé son 100e match dans l'histoire de ses participations aux différentes éditions Championnat du Monde. Il s'agissait d'une rencontre qu'elle ne devait nullement perdre, car une victoire, la 20e dans un Mondial, si elle était réalisée, lui aurait permis de franchir un grand pas vers la qualification pour le tour principal.

Pourtant, l'équipe d'Italie n'a pas beaucoup d'expérience ni de tradition dans ce sport, puisqu'elle participe pour la deuxième fois seulement au Mondial, après sa première en 1997. Cependant, elle a rapidement évolué ces deux dernières années, nous ayant notamment contraints à un

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TENNIS

Oussama Ismaïl Masmoudi élu nouveau président

Le président du Raquette Club de Biskra, Oussama Ismaïl Masmoudi, seul candidat à la présidence de la Fédération algérienne de tennis (FAT), a été plébiscité mercredi à Alger, lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue au Centre fédéral d'entraînement à Beni Aknoun. Masmoudi a récolté 35 voix sur les 39 votes prononcés, en présence d'un représentant du ministère des Sports, ainsi que d'un huissier de justice. L'Assemblée a procédé par la

même occasion à l'élection des sept membres du nouveau Bureau fédéral, qui seconderont Masmoudi dans sa tâche pendant le mandat olympique 2025-2028. Il s'agit de Yassine Oulhaci (31 voix), Amar Telghamti (27 voix), Mme Fouzia Touil (27 voix), Oussama Zerriouh (32 voix), Mustapha Mekerba (29 voix), Hocine Cheghib (27 voix) et Mohamed Senad (19 voix). Pour rappel, Oulhaci est président de Ligue de Tennis d'Annaba, Telghamti président de la Ligue de

Tennis de Batna, Zerriouh membre de la Ligue de Tennis de Tlemcen, Mekerba membre du Bureau fédéral sortant, Cheghib membre du Bureau fédéral sortant, Mohamed Senad membre du club CRBBKT Bordj El Kiffan, et Fouzia Touil présidente Club Balle Jaune Mostaganem. Pour sa part, et outre son poste de président du Raquette Club de Biskra, Masmoudi est membre de l'Union arabe de tennis, et il espère mettre toute son expérience au service de la FAT.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE JUDO

L'Algérie accueillera l'édition 2027

Les Championnats d'Afrique des nations de judo (seniors) individuel et par équipes mixtes 2027, se tiendront en Algérie, a annoncé jeudi l'Union africain de judo (UAJ). Outre les Championnats d'Afrique des nations (seniors), l'Algérie accueillera également les Championnats d'Afrique des clubs seniors individuel et par équipes mixtes 2026, qui seront jumelés avec l'Open Africain seniors, juniors et cadets, ajoute l'instance africaine. La signature des contrats d'organisation de ces compétitions s'est tenue en marge de l'Assemblée générale électorale de l'instance en présence du président réélu de l'UAJ, le Malgache Siteney Randrianasolo-Niaiko, et de son homologue algérien, Yacine Sillini. Lors des travaux de l'AGE de l'UAJ, l'Algérien Mohamed Meridja a été élu vice prési-



match nul lors d'une rencontre amicale. De plus, elle a éliminé le Monténégro lors des qualifications européennes et a battu la Tunisie avec un écart de 7 buts lors de son premier match !

Historiquement, il s'agissait aussi de la 12e fois que les deux sélections s'affrontent, la plupart des rencontres ayant eu lieu lors des Jeux Méditerranéens. Nous les avons battus, avant ce match de jeudi der-

nier, 8 fois, contre 2 défaites et un match nul. Les Italiens ont progressé pendant que nous avons reculé.

Lors de la troisième et dernière journée de la poule B, prévue aujourd'hui samedi, l'Algérie jouera sa qualification au Tour principal face à la Tunisie (18h00), dans un derby maghrébin qui s'annonce décisif pour les deux sélections, alors que le Danemark affrontera l'Italie (20h30) pour la première place du groupe. Pour rappel, les trois premières équipes de chaque groupe se qualifieront au tour principal.

Hakim S.

ATHLÉTISME

La 2^e Journée Elite le 18 janvier à Alger

La 2e Journée Elite d'athlétisme se déroulera le 18 janvier, au SATO du Stade du 5-Juillet (Alger), a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (Algeria Athletics). Une compétition ouverte uniquement aux athlètes d'élite, dans les catégories U18, U20 et seniors (messieurs et dames), avec au programme, plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer. "Le dernier délai pour confirmer les engagements a été fixé au 16 janvier, à 23h59" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Lors de la 1re Journée Elite, disputée le 11 janvier courant, également au SATO du Stade du 5-Juillet, deux records nationaux sont tombés chez les moins de 18 ans. Le premier record a été établi par Maroua Belala, au lancer de disque, avec un jet mesuré à 40,02 mètres, améliorant ainsi l'ancien record de 39,76 mètres, détenu par Katia Hamoumaoui depuis le 8 avril 2017. Le deuxième record a été réalisé par Abdelkader Mahrez, au 5000 mètres/marche, avec un chrono de 21 minutes, 35 secondes et 57 centièmes, effaçant ainsi le précédent record de 21 minutes, 59 secondes et 5 centièmes, réalisé il y a 33 ans par Mehdi Lounès (NDLR, le 19 juin 1992). Natif de la ville d'El-Eulma (Est), Belala Maroua est dirigée par le coach, Hocine Belala, alors qu'Abdelkader Mahrez, sociétaire du club OFAC d'Alger est entraîné par Abdelhalim Benazou. Les organisateurs espèrent voir les athlètes réaliser d'autres performances lors de cette 2e Journée Elite, notamment, chez les Juniors.

COUPE DU ROI

Le Real s'est fait peur face au Celta Vigo

Rien n'a été simple pour le Real Madrid lors de son huitième de Copa del Rey contre le Celta Vigo (5-2 a.p.). Mis sur orbite par un beau but de Kylian Mbappé entaché d'un potentiel penalty non sifflé au départ de l'action, le club merengue a été rejoint en toute fin de partie et poussé en prolongation, avant de se libérer grâce à ses entrants.

Au Real Madrid, les apparences sont parfois trompeuses. Pour clore les huitièmes de finale de la coupe d'Espagne 2024-2025, les hommes de Carlo Ancelotti ont vaincu le Celta de Vigo au terme d'une prolongation prolifique en buts (5-2 a.p.). Cela dit, les Madrilènes n'ont pas franchement rassuré sur leur état de santé. Après avoir ouvert le score dans la polémique grâce à Kylian Mbappé, les Merengue ont mené de deux buts jusqu'à sept minutes de la fin du temps réglementaire. Mais ça, c'était avant de

SÉRIE A (21E JOURNÉE)

Juventus-AC Milan, choc de déclassés

Le choc entre la Juventus Turin et l'AC Milan, en Italie samedi, d'ordinaire un moment-cléf de la saison, oppose deux équipes décrochées dans la course au titre. Affiche de la 21e journée de Serie A samedi, la 243e édition d'un grand classique italien entre la Juventus et l'AC Milan oppose, une fois n'est pas coutume, deux équipes distancées dans la course au titre. A force de collectionner les nuls, 13 en vingt matches, la Juve (5e) accuse 13 points de retard sur le leader Naples, un déficit qui semble insurmontable même si la "Vielle Dame" s'est musclée lors du mercato avec notamment le prêt de Randal Kolo Muani par le Paris SG. L'AC Milan a lui repris des couleurs depuis que Sergio Conceicao a succédé fin décembre à son compatriote Paulo Fonseca, en s'offrant la Supercoupe d'Italie, où il a battu en demi-finale la Juve (2-1). Mais le Milan est 7e à 16 points du Napoli.

Dans la soirée de samedi, l'Atalanta reçoit Naples pour un duel entre deux équipes dans des dynamiques contraires : la "Dea" (3e, 43 pts) peine depuis trois semaines et a enchaîné trois nuls entrecoupés d'une défaite en demi-finale de la Supercoupe, tandis que Naples (47 pts), désormais sans son buteur géorgien Kvarashelia qui va rejoindre le Paris SG, a remporté ses cinq derniers matches. L'Inter (2e, 44 pts) qui semble être son principal rival pour le titre, reçoit Empoli (14e) dimanche soir.

Le programme de la 21e journée:**Joué hier**

AS Rome - Genoa

Samedi

Bologne - Monza

Juventus Turin - AC Milan

Atalanta Bergamo - Naples

Dimanche

Fiorentina - Torino

Cagliari - Lecce

Parma - Venise

Vérone - Lazio Rome

Inter Milan - Empoli

Lundi

Côme - Udinese .



PH. TOR concéder deux buts face à une équipe galicienne vaillante sans être exceptionnelle. Heureusement, un doublé du Brésilien Endrick, entré à la place de Mbappé avant la baisse de régime madrilène, a sauvé la Maison-Blanche d'une nouvelle déconvenue. Oui, le Real Madrid s'est qualifié pour les quarts de finale de la coupe d'Espagne. C'est bien là l'essentiel selon les plus pragmatiques. Le club royal rejoint ainsi le FC Valence, Leganés, Getafe, Osasuna, la Real Sociedad, l'Atlético de Madrid et le FC Barcelone à ce stade de la compétition. Mais après l'analyse de surface, le fond reste inquiétant pour les Blancs.

ENDRICK VOIT DOUBLE, VALVERDE DÉBOULE

Secoué après la lourde défaite reçue face au Barça en finale de supercoupe d'Espagne dimanche dernier, ce Real n'a pas rendu une copie propre dans son stade du Santiago-Bernabéu. Kylian Mbappé était titulaire, et l'international français s'est même illustré de belle manière avec l'ouverture du score d'un tir du pied gauche (37e, 1-0). Cela dit, un penalty pour les visiteurs a été oublié par le corps arbitral au préalable... Au retour des vestiaires, le Real a passé la vitesse supérieure. Lancé par Mbappé, Brahim Diaz a mis Vinicius sur orbite pour creuser

l'écart (48e, 2-0). Si Mbappé a manqué d'adresse de la tête pour ajouter un nouveau but (55e), l'avant-centre madrilène s'est fait remplacer avec une certaine déception par Endrick (79e). Entre temps, Arda Güler s'est fait refuser le troisième but pour un hors-jeu de Vinicius au préalable (77e). C'est à partir de ce moment-là que le champion d'Espagne en titre s'est mis à reculer de manière anormale pour laisser place au doute. Dès lors, Jonathan Bamba a réduit l'écart (83e, 2-1) puis l'ancien Lillois a obtenu un penalty dans le temps additionnel, transformé par Marcos Alonso (93e, 2-2). En fin de compte, la prolongation a plongé Madrid dans l'incertitude. Heureusement, Carlo Ancelotti avait encore dans sa poche un atout majeur, à savoir Rodrygo. Grâce à la vivacité de son ailier auriverde, le technicien italien a pu observer la nouvelle domination de son équipe, concrétisée par une puissante frappe en pivot d'Endrick (108e, 3-2). La puissance, Federico Valverde l'a également utilisé à bon escient pour ajouter un quatrième but magnifique d'un tir lointain (113e, 4-2). Et pour clore ce match à rallonge, Endrick s'est offert un doublé d'une talonnade dans les six mètres (120e, 5-2). Le Real Madrid n'a pas rassuré, mais le Real Madrid est qualifié. La suite au prochain épisode...

EINTRACHT FRANCFORT

Omar Marmoush proche de Manchester City

Arrivée en approche pour Manchester City. Après avoir bien avancé sur ses pistes défensives, le club anglais se devait d'agir sur sa priorité offensive, à savoir Omar Marmoush. C'est désormais chose faite puisqu'un accord a été trouvé avec Francfort pour le transfert de l'attaquant égyptien.

Révélation de la saison en Allemagne du côté de l'Eintracht Francfort, l'attaquant égyptien Omar Marmoush (25 ans) semble avoir enfin trouvé la plénitude de son talent. Auteur de 20 buts et 14 passes décisives en 26 matches cette saison, le natif du

Caire régale en Bundesliga et cela a convaincu de nombreux cadors européens. Dans le viseur de formations anglaises à l'instar de Liverpool, Omar Marmoush était surtout ciblé par Manchester City, qui en a fait sa priorité hivernale pour améliorer son attaque.

Polyvalent et capable de jouer autant dans l'axe que sur le côté ou en soutien d'un attaquant, Omar Marmoush était l'un des dossiers prioritaires de Manchester City qui a déjà trouvé des accords en défense pour les arrivées d'Abdukodir Khusanov (Lens) et Vitor Reis (Palmeiras). Comme nous vous

l'avons révélé, les discussions étaient bien avancées entre les deux clubs qui essayaient de trouver un terrain d'entente. Celui-ci semble avoir été atteint.

IL NE RESTE QUE DES DÉTAILS À RÉGLER

En effet, selon les indiscretions de RMC Sport, un accord de principe a été trouvé entre Manchester City et l'Eintracht Francfort pour Omar Marmoush afin qu'il rejoigne dans les prochains jours le club anglais. C'est donc mardi lors d'une victoire 4-1 face à Fribourg que l'attaquant semble avoir disputé son dernier match avec les Eagles.

BARÇA

Flick n'a jamais douté pour Araujo

Annoncé proche de la Juventus sur ce mercato hivernal, Ronald Araujo (25 ans, 3 matches toutes compétitions cette saison) devrait finalement prolonger avec le FC Barcelone. L'entraîneur du club catalan, Hans-Dieter Flick, a affirmé n'avoir jamais douté de son défenseur central uruguayen. "Je n'ai jamais douté de son avenir. Je suis très heureux de l'avoir parmi nous, a expliqué le manager allemand face à la presse après le succès sur le Betis (5-1), mercredi en Coupe du Roi. Vous avez vu comment les fans ont également célébré Ronald ce soir. Il nous offre quelque chose de spécial."

PREMIER LEAGUE (22E JOURNÉE)

7e victoire de rang en ligne de mire pour Newcastle

En affrontant Bournemouth, Newcastle vise samedi, une septième victoire d'affilée en Premier League, un rythme d'enfer qui l'a ramené au pied du podium. L'équipe d'Eddie Howe (4e, 38 pts) est intenable depuis mi-décembre, portée par son chasseur de buts, Alexander Isak: neuf pions en six matches pour l'avant-centre suédois. En grande forme également, l'étonnant Nottingham Forest (3e, 41 pts) s'avance en grand favori face à la lanterne rouge Southampton, dimanche, dans le chaudron du City Ground. Le duel paraît plus équilibré, samedi, entre Arsenal et Aston Villa. Les "Gunners", deuxièmes, restent en course pour le titre, quatre longueurs derrière le leader, Liverpool (47 pts), qui vient défier Brentford plus tôt dans la journée. Pour Manchester City (6e, 35 pts), décroché, la quête d'un nouveau titre "est terminée", comme l'a concédé Phil Foden. "Nous le savons, nous ne sommes pas stupides", a reconnu l'attaquant, qui fixe comme objectifs "les quatre premières places" et "la Ligue des champions". La route vers le Top 4 passe par Ipswich, dimanche, trois jours avant le sommet européen face au Paris Saint-Germain.

Programme de la 22e journée:**Samedi**

Newcastle - Bournemouth

Brentford - Liverpool

Leicester - Fulham

West Ham - Crystal Palace

Arsenal - Aston Villa

Dimanche

Manchester United - Brighton

Everton - Tottenham

Nottingham Forest - Southampton

Ipswich Town - Manchester City

Lundi

Chelsea - Wolverhampton .

LIGA (20E JOURNÉE)

À la poursuite de l'Atlético...

Après les joutes en Coupe de Roi et en Supercoupe d'Espagne, le Real Madrid, champion d'Espagne en titre, et son grand rival le FC Barcelone, partent à la poursuite de l'Atlético Madrid, nouveau leader du championnat, avec une impressionnante série de 15 victoires consécutives toutes compétitions confondues. Les trois géants espagnols seront opposés lors de cette 20e journée de Liga, la première de la phase retour, à des équipes mal classées : L'Atlético (1er, 44 points) se déplace samedi chez son voisin de Leganés (16e, 19 points), en banlieue de Madrid, pour tenter de prolonger sa série historique, tandis que le Barça (3e, 38 points) ira à quelques kilomètres de là, samedi également, défier Getafe (15e, 19 points). Toujours en quête d'équilibre, le Real Madrid (2e, 43 points) recevra Las Palmas (14e, 22 points) dimanche, pour tenter de se remettre sur les bons rails après la gifle reçue en finale de la Supercoupe d'Espagne face à Barcelone (5-2).

Programme de la 20e journée:**Joué hier**

Espanyol Barcelone - Valladolid

Samedi

Gérone - Séville FC

Leganés - Atlético Madrid

Betis Séville - Alavés

Getafe - FC Barcelone

Dimanche

Celta Vigo - Athletic Bilbao

Real Madrid - Las Palmas

Osasuna Pampelune - Rayo Vallecano

Valence - Real Sociedad

Lundi

Villarreal - Majorque

KAMEL BADDARI, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La numérisation des universités prend son envol

La transformation numérique des établissements universitaires en Algérie commence à produire des résultats concrets, a déclaré le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, lors d'une visite effectuée jeudi à l'Université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella.



Ph. DR

S'exprimant en marge de l'inauguration de la Bibliothèque centrale, devenue la première bibliothèque 100 % numérique du pays, le ministre a affirmé : « La numérisation est désormais une réalité. Elle améliore l'efficacité, accélère les procédures et simplifie l'accès aux services pour les étudiants et le personnel universitaire. La Bibliothèque centrale, modèle de cette transition, utilise une technologie de puces intégrées permettant un accès numérique simplifié à son fonds documentaire. « Cette expérience pilote sera généralisée à toutes les bibliothèques universitaires nationales avant le 30 mars prochain », a-t-il annoncé. Lors de sa visite, M. Baddari a également souligné l'importance du rôle des universités dans le développement local et national. En témoigne sa halte au Centre de développement de l'entrepreneuriat et à l'incubateur d'entreprises de l'Université d'Oran 1, des structures conçues pour encourager l'innovation et soutenir les jeunes porteurs de projets. Autre étape majeure de

cette tournée : l'inauguration de l'Institut de criminologie, une première en Algérie et sur le continent africain. Ce nouvel établissement accueille près de 740 étudiants

répartis entre le cycle de licence et celui de master. Les programmes de formation couvrent une large gamme de spécialités, incluant la médecine légale, les cybercrimes,

les crimes financiers, ainsi que l'accompagnement des victimes et l'investigation criminelle. « Cet institut contribuera à approfondir l'étude des causes du crime, à améliorer les méthodes d'enquête et à renforcer la lutte contre les délits dans le pays », a déclaré le ministre, saluant cette initiative pionnière. La tournée s'est poursuivie avec l'inspection de l'Unité de recherche en chimie verte, située dans le complexe Abdelmalek-Mortad de Bir El-Djir. M. Baddari a insisté sur l'importance d'utiliser ces infrastructures pour non seulement développer la recherche scientifique, mais aussi générer des retombées économiques pour la région et le pays. La visite s'est clôturée par une exposition dédiée aux startups innovantes et par la fin des activités de l'école d'hiver sur les logiciels libres « Linux », organisée à l'Université Ahmed-Ben Bella. Avec ces initiatives, l'enseignement supérieur algérien semble amorcer une nouvelle ère où modernisation rime avec efficacité et innovation.

LANCEMENT DE GOOGLE PAY EN ARABIE SAOUDITE

Un partenariat stratégique avec le système national "Mada"

La Banque centrale saoudienne (SAMA) et Google ont signé un accord visant à introduire le service de paiement "Google Pay" en Arabie Saoudite au cours de l'année 2025.

Cette intégration se fera via le système national de paiements "Mada", a rapporté l'agence de presse saoudienne (SPA). Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des efforts continus de la Banque centrale pour renforcer l'écosystème des paiements numériques dans le royaume, conformément aux objectifs de la Vision 2030. L'accord témoigne de l'engagement de la SAMA à développer une infrastructure moderne et solide pour les paiements numériques, favorisant ainsi une société de moins en moins dépendante de l'argent liquide, selon SPA. Grâce à cette initiative, les utilis-

teurs pourront effectuer des paiements et des achats de manière innovante et sécurisée, que ce soit en magasin, via des applications ou en ligne. Le service permettra également de gérer facilement et en toute sécurité les cartes "Mada" et les cartes de crédit numériques via l'application "Google Wallet". Google Pay s'ajoute ainsi à une série de solutions technologiques visant à répondre aux besoins croissants du marché et à renforcer le statut de l'Arabie Saoudite comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des technologies financières, souligne SPA. Ce projet marque une avancée significative pour le royaume, qui poursuit ses ambitions de transformation numérique, tout en offrant des solutions pratiques et sécurisées aux consommateurs et aux entreprises.

NEW TECH

Google Cloud et Mercedes-Benz révolutionnent l'intelligence artificielle dans les voitures

Google Cloud a récemment dévoilé son nouvel agent d'intelligence artificielle spécialement conçu pour les véhicules, qui fera ses débuts dans la Mercedes-Benz CLA d'ici la fin de l'année. Ce nouvel agent a pour objectif de renforcer les capacités de l'assistant virtuel MBUX de Mercedes, permettant ainsi une gestion fluide et innovante d'une large gamme de fonctions conversationnelles. Basée sur la technologie avancée du système Gemini LLM, cette innovation permet à l'assistant virtuel d'offrir des expériences interactives inédites, telles que des réponses approfondies aux questions, des recommandations personnalisées et des dialogues séquentiels avec les passagers. En outre, l'intégration des données de Google Maps fournira des informations instantanées sur plus de 250 millions de points d'intérêt à travers le monde, avec des améliorations constantes grâce à l'intelligence artificielle générative, selon un rapport publié par "DigitalTrends" et relayé par "Al Arabiya Busi-

ness". Ola Källenius, PDG du groupe Mercedes-Benz, a souligné que cette collaboration avec Google Cloud représente une avancée majeure vers une expérience de conduite numérique unique. Bien que Mercedes n'ait pas encore précisé les modèles futurs qui bénéficieront de cette technologie, le lancement initial avec le modèle CLA promet de marquer une étape importante dans l'évolution des voitures intelligentes.

IA

Google intègre des outils d'intelligence artificielle dans "Gemini for Workspace" : des changements tarifaires à venir

Google a annoncé l'intégration de toutes ses fonctionnalités d'intelligence artificielle dans l'extension "Gemini for Workspace", destinée aux plans "Workspace Business" et "Enterprise" standards. Cette initiative vise à rendre les outils d'intelligence artificielle accessibles à un plus grand nombre d'utilisa-

teurs. Désormais, les abonnés à Workspace pourront utiliser une gamme complète d'outils IA, incluant des fonctionnalités pour Gmail, Docs, Meet, Sheets, et bien d'autres, sans frais supplémentaires. Parmi ces outils figurent notamment des résumés automatiques pour les e-mails et documents, la création d'images, l'audio adaptatif pour Meet, des fonctionnalités de remplissage intelligent améliorées dans Sheets, ainsi qu'un accès à "NotebookLM Plus". Google a toutefois décidé d'augmenter le prix de tous les plans Workspace de 2 dollars par utilisateur et par mois pour couvrir les fonctionnalités offertes par Gemini AI. Cette augmentation, bien qu'avantageuse pour les abonnés utilisant ces outils d'intelligence artificielle, pourrait représenter une dépense superflue pour les utilisateurs ne profitant pas de ces nouvelles fonctionnalités. La société a précisé que les très petites entreprises ne seraient pas affectées par cette augmentation tarifaire pour le moment. Les nouveaux tarifs s'appliquent dès à présent pour les nouveaux abonnés. Quant aux clients actuels, ils constateront cette modification à partir du 17 mars 2025. Avec cette mise à jour, Google cherche à démocratiser l'usage des outils d'intelligence artificielle au sein des entreprises, tout en ajustant ses tarifs pour mieux refléter les innovations proposées.

CYBERSÉCURITÉ

L'essor inquiétant des arnaques par appels vidéo utilisant l'intelligence artificielle

Avec le développement fulgurant de l'intelligence artificielle générative, cette technologie devient une arme à double tranchant. Bien qu'elle apporte des bénéfices considérables, elle est également exploitée par des fraudeurs et des diffuseurs de désinformation, qui comptent parmi ses plus grands bénéficiaires. Aujourd'hui, les appels vidéo frauduleux basés sur le "deepfake" (fausses vidéos générées par IA) représentent une menace croissante, notamment en usurpant des identités pour obtenir des informations sensibles ou des accès financiers. Les arnaques vidéo reposent principalement sur la technologie du "deepfake", qui permet d'imiter une personne réelle avec une ressemblance frappante. Ces appels frauduleux sont particulièrement fréquents sur les plateformes de rencontres, ciblant les personnes à la recherche de relations amoureuses. Mais ils s'étendent aussi à d'autres contextes : usurpation de l'identité de célébrités, de personnalités politiques, ou encore de proches, comme des collègues ou amis. Dans certains cas, les fraudeurs utilisent même des numéros de téléphone falsifiés pour rendre l'arnaque encore plus crédible. Le "deepfake", bien qu'ayant des usages ludiques tels que la création de memes ou de vidéos humoristiques, est aujourd'hui détourné à des fins malveillantes. Le principal but des fraudeurs est d'obtenir des informations sensibles. Selon les cas, cela peut aller de simples données personnelles à des informations bancaires ou professionnelles critiques. Par exemple, un fraudeur peut se faire passer pour votre supérieur hiérarchique et demander des informations confidentielles sur votre entreprise. Dans d'autres cas, il peut usurper l'identité d'un proche pour vous soutirer de l'argent ou des données sensibles. Une affaire médiatisée illustre bien ce phénomène. Début 2024, un employé financier d'une multinationale basée à Hong Kong a transféré 25 millions de dollars après avoir reçu un appel vidéo frauduleux. Le fraudeur, utilisant la technologie du "deepfake", se faisait passer pour le directeur financier de l'entreprise. Convaincu par la vidéo, l'employé n'a découvert l'escroquerie qu'après coup. Malgré leurs avancées, les deepfakes actuels présentent encore des incohérences. Des expressions faciales rigides ou mal synchronisées, une voix légèrement robotisée, une qualité visuelle anormale, ou des mouvements difficiles à simuler, comme lever les mains, peuvent trahir la fraude. Cependant, avec les progrès rapides de l'IA, ces limitations pourraient bientôt disparaître, rendant les arnaques encore plus difficiles à identifier. La prévention reste le meilleur moyen de se protéger. En cas de doute, il est conseillé de vérifier l'identité du contact par un autre moyen, comme un message texte. Il est également crucial de ne jamais communiquer d'informations sensibles au cours d'un appel vidéo, surtout en présence d'une pression inhabituelle. Limiter l'accès à vos photos et vidéos sur les réseaux sociaux, utiliser des marques d'eau sur vos contenus et rester informé des évolutions de l'IA sont autant de moyens de réduire les risques. Alors que les outils pour détecter les vidéos truquées peinent à suivre l'évolution rapide de l'intelligence artificielle, les arnaques basées sur le "deepfake" pourraient devenir quasi indétectables. Une vigilance accrue et une éducation numérique généralisée s'imposent pour protéger les individus et les entreprises de ces nouvelles formes de cybercriminalité.

LA 155E BRIGADE UKRAINIENNE, SURNOMMÉE «ANNE DE KIEV»

Formée en France « un fiasco militaire et politique » après son déploiement

Formée, équipée et financée par la France, la 155e brigade ukrainienne, surnommée «Anne de Kiev», a connu un échec retentissant après son déploiement.



Désertions massives, mauvaise organisation et lourdes pertes ont mis en lumière les failles du commandement militaire et suscité la désillusion de ses alliés occidentaux, selon le média The Economist. Dans son Edition de jeudi dernier, The Economist publiait un rapport accablant sur la 155e brigade mécanisée ukrainienne, également appelée «Anne de Kiev», qui a été formée en France l'année dernière. « Cette brigade, initialement présentée comme une vitrine du soutien de l'OTAN, était censée symboliser l'aide militaire apportée par l'Occident à l'Ukraine », cependant, selon la même source « son déploiement, six mois après sa création, a viré au désastre ». En juin 2024, lors de la cérémonie du 80e anniversaire du débarquement allié en Normandie, la France avait annoncé en grande pompe son soutien à la création de cette brigade, en partenariat avec Volodymyr Zelensky. Paris avait fourni des équipements modernes tels que des obusiers Caesar, des véhicules blindés et des missiles antichars. La formation des soldats avait également eu lieu en territoire français à partir d'octobre 2024. Cependant, selon The Economist, de graves problèmes ont émergé dès les premiers mois. Sur les 2 000 soldats envoyés en France pour être formés, seuls 51

R.F.

avaient une expérience militaire d'au moins un an. Le reste des effectifs, composés en grande partie de recrues inexpérimentées ou de mobilisés sur le territoire français, manquaient de préparation. Pendant la période d'entraînement en France, 50 soldats ont déserté. Ces désertions n'ont pas été sanctionnées sur le territoire français, les militaires ayant été autorisés à quitter leur caserne. En tout, depuis la formation de la brigade, The Economist estime que 1 700 soldats ont quitté l'unité sans autorisation.

FORMÉE EN FRANCE LE DÉPLOIEMENT DE «ANNE KIEV» A ÉTÉ DÉSASTREUX

En novembre 2024, la 155e brigade est déployée près de Pokrovsk, dans le Donbass, l'une des zones les plus dangereuses du front. Le retour de la brigade depuis la France s'est fait dans une grande désorganisation, selon des témoignages cités par The Economist.

Les officiers étaient dispersés, certains ayant prolongé leur entraînement en France, tandis que de nouvelles recrues en Ukraine, non for-

mées et non intégrées à l'unité, y avaient été ajoutées dans l'intervalle. Un commandant de bataillon de la brigade, connu sous le pseudonyme de «Nick», a confié à The Economist avoir dû diriger lui-même un petit groupe de soldats inexpérimentés lors d'un combat intense. «Seule une douzaine de mes hommes avaient une réelle expérience du combat avant leur formation en France», a-t-il déclaré dans une interview par visioconférence depuis un bunker situé à trois kilomètres de la ligne de front. En l'absence d'équipements cruciaux comme des drones et des systèmes de guerre électronique, qui devaient leur être fournis mais qui n'ont finalement pas été livrés, la brigade a subi des pertes considérables dès son arrivée sur le champ de bataille.

Selon Censor.net, un site ukrainien qui analyse régulièrement les décisions du commandement militaire, des soldats ont été envoyés sur des positions avancées sans préparation adéquate, provoquant des désertions supplémentaires et un effondrement moral au sein de l'unité.

UN ÉCHEC STRATÉGIQUE

Face à ce fiasco, Volodymyr Zelensky a ordonné une enquête sur les «abus de pouvoir» au sein de la 155e brigade pour tenter de rassurer Paris et de calmer les tensions diplomatiques avec la France. Le général ukrainien Mykhailo Drapaty, récemment nommé à la tête des forces terrestres ukrainiennes, a publiquement affirmé que la France avait respecté ses engagements et livré tous les équipements promis. Cependant, des critiques acerbes se font entendre. Iouri Boutousov, fondateur du site Censor.net, a dénoncé un manque de coordination flagrant et des défaillances dans le commandement militaire ukrainien. Selon lui, l'Ukraine se serait montrée incapable de gérer efficacement la mobilisation et de former des soldats compétents pour ces nouvelles brigades. En réponse à ces problèmes, Forbes a rapporté le 15 janvier que l'Ukraine envisageait d'arrêter temporairement la création de nouvelles brigades pour se concentrer sur le renforcement des unités existantes. Ce scandale met également en lumière les limites du soutien occidental à l'Ukraine. Malgré des financements importants – la 155e brigade aurait coûté environ 930 millions de dollars, selon The Economist – les alliés occidentaux, comme la France, n'ont que peu de contrôle sur la manière dont leurs contributions sont utilisées. La question d'une deuxième brigade formée par la France, évoquée par Emmanuel Macron lors d'une rencontre avec Volodymyr Zelensky en décembre 2024, est désormais en suspens.

R./

PAKISTAN

Attaque d'un convoi vers une région minée par des violences

Un convoi de denrées de première nécessité acheminé vers une région montagneuse du Pakistan où les habitants sont bloqués par des violences a été la cible de tirs jeudi malgré une trêve, ont rapporté des sources locales. Les camions ont été attaqués alors qu'ils traversaient le district de Kourram (nord-ouest), dans la province du Khyber-Pakhtunkhwa frontalière de l'Afghanistan, dont les principales routes ont été fermées par les autorités pour tenter d'endiguer les violences entre les communautés locales qui ont fait plus de 200 morts depuis juillet. En dépit d'un cessez-le-feu signé le 1er janvier, le convoi a été «visé par des tirs», pour certains «encore en cours», à quelques kilomètres de la ville de Thal, a indiqué Muhammad Ashfaq Khan, commissaire adjoint de la région de Kourram. Sahaib Gul, haut responsable de la police locale, a confirmé ces informations, ajoutant que «certains camions (avaient) également pris feu». Le «convoi de 35 camions» transportait des denrées alimentaires de première nécessité comme «du riz, de la farine et de l'huile» acheminés du Bas-Kourram vers le Haut-Kourram, a indiqué un haut responsable de la police locale. Il comprenait également deux camions chargés «de médicaments» envoyés par le gouvernement provincial, a-t-il poursuivi. Le 4 janvier, des hommes armés avaient déjà attaqué un précédent convoi, blessant plusieurs membres des forces de sécurité. **R./**

POUR POUVOIR MENER À BIEN SES ACTIVITÉS EN 2025

L'OMS demande 1,5 milliard de dollars

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé 1,5 milliard de dollars pour soutenir ses activités en 2025 dans un contexte de «crises sanitaires mondiales sans précédent», un montant identique à celui de l'an dernier. «Cette année, l'OMS cherche à obtenir 1,5 milliard de dollars pour soutenir son travail vital dans les situations d'urgence que nous connaissons et pour réagir rapidement aux nouvelles crises», a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors de la présentation de l'appel. «Sans un financement adéquat et durable, nous sommes confrontés à la tâche impossible de décider qui recevra des soins et qui n'en recevra pas», a-t-il dit. Ces fonds doivent permettre de faire face «à des crises sanitaires mondiales sans précédent» liées aux conflits, au dérèglement climatique, aux épidémies et aux déplacements de population, a indiqué l'OMS dans un communiqué. Les situations d'urgence se multiplient. Elles «ne sont plus isolées ou occasionnelles», a indiqué M. Tedros, mais, au contraire, elles «sont incessantes, se chevauchent et s'intensifient». L'OMS, présente dans plus de 150 pays, estime que 305 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire d'urgence cette année. Mais «face à ces besoins croissants, nous sommes confrontés à un autre défi : le fossé qui se creuse dans le financement de l'aide humanitaire», a relevé M. Tedros. Ainsi, a-t-il expliqué, en 2024, le financement du secteur de la santé mondiale couvrira à peine 40% des besoins. «L'OMS ne peut pas, à elle seule, relever l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Nous avons besoin que la communauté mondiale s'engage à nos côtés. Aujourd'hui, je suis ici pour vous demander de continuer à nous soutenir», a réclame M. Tedros. **R./**

VAGUE DE CHALEUR EN ARGENTINE

2.000 ha de forêt partis en fumée et des centaines de familles évacuées

Prés de 2.000 hectares de forêt ont été détruits et 200 familles évacuées ces derniers jours dans la province de Chubut, dans le sud de l'Argentine, dans l'un des premiers importants feux de forêts de l'été austral dans le pays, sur fond de vague de chaleur, ont rapporté hier, des médias locaux. «Parmi plusieurs foyers, le plus important concernait la zone de Epuyen, à 1.750 km au sud de Buenos Aires, où «environ 50 maisons ont été ravagées par les flammes, sans victime à déplorer», a indiqué à la presse le gouverneur de la province de Chubut, Ignacio Torres. Il a évoqué, sans précision chiffrée, quelques blessés légers, «des brûlures légères de gens qui essayaient de récupérer leurs biens», ainsi que quelques pompiers incommodes, mais «aucune situation de gravité». Après une «croissance exponentielle» mercredi de l'incendie sous l'effet de rafales violentes, celui-ci «res-

tait actif» jeudi, mais a changé de direction, vers des zones inhabitées, et les vents avaient perdu de leur force, a précisé le gouverneur de cette province de la Patagonie argentine. Quelque 270 personnes étaient engagées dans la lutte contre le feu et la logistique d'évacuations, entre pompiers, appuyés par trois avions et un hélicoptère et de la pro-

tection civile. Le gouverneur a souligné que les autorités sont intriguées par le fait qu'«aient démarré deux foyers simultanés» dans des zones forestières difficiles autour d'Epuyen, une ville d'environ 2.000 habitants. L'incendie survient en «un été très hostile du point de vue climatique, très sec, sans probabilité de pluie» dans la région de Chu-

but, a-t-il précisé. Mais aussi sur fond de vague de chaleur cette semaine dans le nord et le centre du pays, avec un pic jeudi. Dix-sept provinces (sur 24) sont en alerte pour chaleur extrême, et 37 degrés sont attendus à Buenos Aires. Une vague qui ne devrait toutefois par durer ce weekend, selon le Service météo national. **R./**

L'AFFAIRE MACRON ET MCKINSEY ET LES CAMPAGNES PRÉSIDENTIELLES DE 2017 ET 2022

La justice enquête sur des liens anciens et secrets

Les juges qui investiguent sur le rôle de McKinsey dans les campagnes présidentielles 2017 et 2022 du chef de l'État s'intéressent aussi au début de la relation entre la firme américaine et Emmanuel Macron, avant sa première élection, selon des informations rapportées par des médias français dont Mediapart. Le vœu du locataire de l'Élysée ; Emmanuel Macron est exaucé, lui qui avait lancé, mars 2022 sur France 3, lors d'une rares interviews sur cette affaire qui l'agace «S'il y a des preuves de manipulation, que ça aille au pénal» et le dossier est depuis non seulement «allé au pénal», comme le souhaitait le président Macron mais a pris plus d'ampleur encore et occupe l'actualité française, qui est déjà plongée dans l'affaire concernant son prédécesseur à l'Élysée l'ex-président Nicolas Sarkozy, noyé et condamné sur le financement de sa campagne électorale avec l'argent libyen durant l'ère du défunt président libyen Maamar El Keddafi. **R./**

LA BM SUR LA CROISSANCE MONDIALE

«Stable en 2025 et 2026 mais à un niveau qui reste faible»

La croissance mondiale devrait rester stable cette année et l'année prochaine, mais à un niveau qui reste historiquement faible, a estimé la Banque mondiale (BM), qui s'inquiète en particulier du rythme relevé dans les pays en développement.

Selon son rapport de prévision sur l'économie mondiale, publié jeudi, la croissance devrait atteindre 2,7% ces deux prochaines années, totalement en ligne avec l'année écoulée, un niveau qui reste inférieur à ce qu'il était avant la pandémie de Covid-19. Plus encore, les prévisions de croissance pour les pays en développement devraient être les plus faibles enregistrées depuis 2000, à un niveau "inférieur à ce qui serait nécessaire pour réduire la pauvreté et atteindre les principaux objectifs de développement mondiaux", s'est inquiété l'institution. "La majorité des éléments qui avaient aidé à leur développement se sont peu à peu dissipés et ils doivent désormais affronter de nombreux vents contraires", a souligné le chef économiste de la BM, Indermit Gill, qui appelle ces pays à "envisager une nouvelle approche en accélérant l'investissement privé et en promouvant un usage plus efficace des talents et du capital".

Signe de ce ralentissement, le PIB par habitant des pays en développement a progressé en moyenne de 0,5 point de pourcentage de moins par an depuis 2014 que ce qui a été observé dans les pays développés, ce qui vient renforcer l'écart entre riches et pauvres, s'inquiète la Banque. L'une des difficultés vient de l'augmentation des restrictions au commerce international, qui ont été en cinq



fois plus nombreuses que l'année écoulée que la moyenne de ce qui a pu être réalisé en la matière sur la décennie 2010. Régionalement, la croissance est attendu en ralentissement en Asie de l'Est et Pacifique ainsi qu'en Europe et Asie centrale, avec dans les deux cas la même cause: une demande intérieure faible autant en Chine que dans les pays européens. A l'inverse, l'Amérique latine, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord ainsi que l'Afrique subsaharienne vont justement profiter d'une demande plus forte pour connaître une croissance plus robuste. Comme le rapport sur les prévisions économiques mondiales (WEO) du Fonds monétaire international (FMI), dont la prochaine

actualisation sera publiée vendredi, la Banque mondiale souligne l'écart grandissant entre les Etats-Unis, où la croissance reste solide, et la zone euro, qui continue de tourner au ralenti. Quant à la Chine, si sa prévision de croissance s'améliore pour 2025, elle reste tout de même sur une tendance de ralentissement, passant progressivement de 5,1% de croissance en 2023 à 4% attendu en 2026.

A l'inverse, l'Inde se maintient à un niveau de croissance élevé (6,7% attendu en 2025 et 2026) mais qui pourrait s'avérer encore insuffisant compte tenu des besoins de développement du pays.

R.I

APRÈS DES EXERCICES MILITAIRES IMPLIQUANT DES EXPLOSIFS

Incendie de forêt à l'ouest du Japon

Pompier et hélicoptères luttent hier, contre un incendie dans une forêt de l'ouest du Japon ayant pu être déclenché par des exercices militaires à proximité impliquant des explosifs, ont rapporté hier ; des médias nippons. Des images en direct de la télévision publique NHK ont montré des flammes en train de ravager une colline boisée sur une île de la région ouest d'Hiroshima, dégageant d'épaisses volutes de fumée. L'incendie survient peu après une mise en garde des autorités contre une météo exceptionnellement sèche dans le sud de la région d'Hiroshima après une longue période sans pluie,

appelant les habitants à redoubler d'attention pour ne pas déclencher par accident de feu en extérieur. La forêt touchée par l'incendie abrite un champ de tir exploité par les forces maritimes d'autodéfense (MSDF), branche de ce qui est de facto l'armée japonaise, et qui menaient vendredi vers 09H30 (00H30 GMT) un "entraînement aux explosifs", a déclaré un porte-parole aux médias. "De la poudre à canon a été utilisée pour l'exercice", a précisé ce responsable au sein du centre de formation des MSDF, ajoutant qu'une "enquête est toujours en cours" pour savoir si les explosifs ont provoqué l'incendie. Une soixantaine de pompiers et

quatre hélicoptères ont été mobilisés pour éteindre les flammes, qui ont déjà dévasté au moins deux hectares de forêt, a indiqué aux médias un service local de pompiers. Aucun blessé n'a été signalé, mais les autorités ont exhorté environ 150 résidents d'une maison de retraite voisine à commencer à évacuer au cas où l'incendie se propagerait. La forêt se trouve dans le district d'Etajima, une île qui compte plus de 20.000 habitants. Le Japon a connu en 2024 son année la plus chaude depuis le début des relevés en 1898, sur fond de phénomènes extrêmes se multipliant dans le monde en raison du changement climatique.

R.I

ALCOOL FRELATÉ EN TURQUIE

33 morts à Istanbul

Trente-trois personnes sont mortes à Istanbul, tandis que 48 autres ont été hospitalisées après avoir bu de l'alcool frelaté depuis lundi, a rapporté jeudi soir l'agence étatique turque Anadolu. Un précédent bilan faisait état mercredi de 23 décès depuis lundi dans la mégapole turque. L'alcool frelaté avec du méthanol, un alcool industriel différent de l'éthanol utilisé dans les boissons alcoolisées, est soupçonné d'être la cause des décès. Quatre personnes soupçonnées d'avoir vendu de l'alcool frelaté ont été arrêtées pour "homicide volontaire", a précisé jeudi soir le gouvernorat d'Istanbul dans un communiqué. Depuis le 1er janvier, 29 tonnes d'alcool contrefait ont été saisies à Istanbul et 64 entreprises ayant vendu de l'alcool contrefait ou de contrebande ont vu leur licence révoquée, a ajouté le gouvernorat. 48 personnes sont déjà mortes en 2024 à Istanbul en raison d'une intoxication à l'alcool frelaté, selon le gouvernorat.

R.I

INCARCÉRÉ ET CITÉ DANS 200 AFFAIRES

L'ex-PM Pakistanais Imran Khan condamné à 14 ans de prison dans une nouvelle affaire

L'ex-Premier ministre pakistanais, Imran Khan, incarcéré et cité dans 200 affaires, a été condamné vendredi à 14 ans de prison pour corruption. "Je ne passerai pas d'accord ni ne chercherai à alléger (ma peine)", a-t-il lancé à la presse dans la salle d'audience installée dans le complexe d'Adiala, la prison où il est incarcéré. A ses côtés, sa troisième épouse, Bushra Bibi qui comparait libre, a été condamnée à sept ans de prison dans la même affaire portant sur des détournements de fonds de leur fondation Al-Qadir Trust, a annoncé le juge Nasir Javed Rana. Naeem Panjottha, l'un des avocats du Pakistan Tehreek-e-Insaf (PTI), le parti de M. Khan, a affirmé qu'il interjetterait appel. "Nous allons porter ce verdict en appel. Cette décision ne tiendra pas", a-t-il assuré. Mashal Youssefzai, une représentante de Mme Bibi, a révélé, pour sa part, que cette dernière avait été "arrêtée dans l'enceinte du tribunal".

R.I

CHINE

Le PIB de la Chine a augmenté de 5% en 2024

Le produit intérieur brut (PIB) de la Chine a augmenté de 5% en 2024, atteignant l'objectif du gouvernement, selon des données du Bureau d'Etat des statistiques (BES). Au quatrième trimestre 2024, l'économie a progressé de 5,4% en glissement annuel, plus rapidement que la hausse de 4,6% enregistrée au trimestre précédent, selon la même source. Malgré la pression extérieure croissante et les difficultés intérieures, "la Chine a atteint avec succès les principaux objectifs fixés pour 2024", a déclaré Kang Yi, chef du bureau d'Etat des statistiques, lors d'une conférence de presse, ajoutant que ces réalisations ont été "durement acquises". Cette progression s'est produite en dépit de divers défis et difficultés, indique le responsable, précisant qu'au niveau national, la croissance des dépenses de consommation est restée modeste, certaines entreprises ont rencontré des difficultés, en plus des risques dans certains secteurs, tandis qu'au niveau mondial, les conflits géopolitiques et la montée du protectionnisme ont ajouté aux complexités auxquelles l'économie chinoise est déjà confrontée.

EN VUE D'AIDER PLUS DE 10 MILLIONS DE YÉMÉNITES EN 2025

L'ONU lance un plan de réponse humanitaire

Les Nations Unies ont annoncé avoir lancé avec leurs partenaires le Plan de réponse humanitaire au Yémen au profit de plus de 10 millions de personnes pour l'année 2025. Farhan Haq, porte-parole adjoint des Nations Unies, a déclaré lors d'un point de presse qu'il a tenu jeudi, que "le plan de cette année vise à collecter 2,5 milliards de dollars pour fournir une aide vitale à 10,5 millions de personnes parmi les plus vulnérables, notamment de la nourriture, de l'eau potable et des soins médicaux". Julian Harness, coordonnateur résident et coordonnateur humanitaire des Nations Unies au Yémen, a indiqué, pour sa part, que "le travail humanitaire a été efficace pour atténuer les pires effets de la crise dans le pays". Il a néanmoins rappelé que "les Nations Unies ne peuvent pas y parvenir seules", soulignant la nécessité de "faire davantage pour réduire les besoins, parvenir à la paix, relancer l'économie et renforcer la résilience des communautés".

R.I

LIBAN

Le CS de l'ONU appelle à la formation rapide d'un gouvernement

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à la formation rapide d'un gouvernement au Liban, une étape "cruciale" pour la stabilité du pays et de la région après l'élection d'un président au pays du Cèdre. Saluant l'élection le 9 janvier de Joseph Aoun à la présidence, qui a mis fin à une vacance de plus de deux ans au sommet de l'Etat, et la nomination de Nawaf Salam comme Premier ministre, le Conseil "encourage" ces nouveaux dirigeants à "former rapidement un gouvernement". "Le Conseil de sécurité souligne que la formation d'un gouvernement est cruciale pour la stabilité du Liban et sa résilience face aux défis régionaux et nationaux, et encourage toutes les parties au Liban à faire preuve d'unité accrue dans ce but", selon cette déclaration adoptée jeudi. Le Conseil réaffirme également "son soutien ferme envers l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique du Liban", et appelle toutes les parties à respecter l'accord de cessez-le-feu de novembre entre l'entité sioniste et le Liban. Ce cessez-le-feu fragile est entré en vigueur le 27 novembre, mais le Conseil de sécurité s'est inquiété des informations faisant état de "violations" de l'accord.

R.I

Recette du jour



Loubia algerienne, Haricots Blancs en sauce

Ingrédients pour 4 personnes:

- 125 g haricots blanc sec trempés la veille
- 3 tomates broyées en conserve pour moi
- 1 c-a-soupe sauce tomate
- 1 gousse d'ail
- 1 branche de céleri ainsi que les feuilles
- 1 carotte
- sel
- 1 c-a-soupe Paprika
- 1/2 c-a-café cumin
- 1/2 c-a-café curcuma
- 1/2 c-a-café gingembre
- Garniture :
- Huile d'olive
- vinaigre

INSTRUCTIONS

- 1 Commencer par nettoyer les légumes (céleri et carotte) et les couper en mirepoix, émincer l'oignons et écraser l'ail.
- 2 Chauffer l'huile d'olive (2 c-a-s) dans la cocotte, et faire revenir l'oignons émincé, ajouter les haricots égouttés, les tomates mixées, la sauce tomate, les légumes (carotte, céleri, et l'ail), les épices (sel, poivre noir, cumin, gingembre, paprika et curcuma).
- 3 Mouiller avec un petit verre d'eau et laisser imprégner les épices 3 minutes.

Ne pas oublier d'ajouter les feuilles de céleri. Ajouter l'eau suffisamment pour couvrir les haricots (il faut assez d'eau car les haricots absorbent). Laisser cuire à couvert (personnellement je laisse cuire 30 min après le sifflement en réduisant le feu si les haricots ne sont pas assez cuit je continue la cuisson avec un couvert sans fermer la cocotte et je surveille ma cuisson). Servir la soupe aux haricots avec un filet d'huile d'olive arroser de vinaigre, et parsemer de cumin. (le vinaigre apporte un goût très agréable à la soupe).

Cuisson dans une marmite conventionnelle :
 1_Mélanger tous les ingrédients dans une grande marmite à fond épais. Ajoutez ensuite 2 litres d'eau et portez à ébullition rapide.
 2_Couvrez et laissez mijoter les haricots blancs à feu moyen pendant environ 1 1/2 heures, ou jusqu'à ce que les haricots soient tendres et que la sauce soit épaisse.
 3_Remuez de temps en temps pendant la cuisson (ajoutez un peu d'eau au besoin).

Gâteau du Jour

Croquets ou Croquants



INGRÉDIENTS

- 6 oeufs
- 200 g sucre
- 200 ml huile
- 2 paquets de levures
- 2 paquets de vanille j'ai remplace par de l'extrait de vanille 1 c-a-c
- zeste de citron
- 800 g de Farine

INSTRUCTIONS

Batte les oeufs, le sucre, le zeste de citron ainsi que l'extrait de vanille au batteur jusqu'à obtenir une texture mousseuse. Ajouter l'huile petit a petit tout en continuant a battre. Ajouter la farine tamisée mélangée a la levure petit a petit il faut obtenir une pâte

molle non collante. Incorporer les raisins secs ou amandes effilés.

Préchauffer le four a 180 C (350 F) Former des boudin et les déposer sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Les espacer car les boudins vont gonfler. Aplatir légèrement les boudins. Badigeonner d'un mélange jaune d'oeuf-lait (j'ai ajoute un peu d'extrait d'amande) Enfourner pour 15 min ou jusqu'à ce que la couleur soit dorée. Laisser tiédir avant de découper en diagonal. Remettre sur la plaque et cuire des 2 cotés environs 10 min. Laisser refroidir avant de conserver dans une boîte hermétique.



Conseil du jour

COMMENT DIRE «NON»

Adressez-vous individuellement à l'enfant

Privilégiez le «stop» plutôt que le «non»

Soyez ferme mais non agressive

Formulez une consigne à la fois

Adressez des instructions positives

Fixez les limites et les interdits

Le saviez-vous ?



DÉFI DE 7 JOURS POUR UNE PEAU RAYONNANTE

- * Buvez 8 verres d'eau par jour.
- * Nettoyez votre visage avec du lait cru.
- * Buvez de l'eau de coco tous les jours.
- * Mangez une pomme et une orange par jour.
- * Dormez 7 à 8 heures par jour.
- * Faites du sport pendant 20 minutes par jour.



Bon à savoir !

Le mélange des graines de migelle et l'huile d'olive élimine les cheveux blancs.



Astuce du jour:

Comment faire un désodorisant avec du bicarbonate de soude ?

Agitez votre flacon de laque puis vaporisez une première couche à 15 cm de la fleur qui sera toujours suspendue. Laissez la rose sécher pendant 15 minutes puis touchez précautionneusement ses pétales. La fleur doit être

sèche. Vaporisez alors une seconde et dernière fois la rose.



CITATION DU JOUR

« Se donner du mal pour les petites choses, c'est parvenir aux grandes, avec le temps. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
 Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
 Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
 BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
 Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
 023 70 94 22
 023 70 94 30
 023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
 PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
 Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
 programmation.regie@anep.com.dz
 agence.oran@anep.com.dz
 agence.annaba@anep.com.dz
 agence.ouargla@anep.com.dz
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
 - Centre : SIA - Est : SIE
 - Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
 3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. **Tél. / Fax. :** 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

FESTIVAL DU CINÉMA AFRICAIN DE LOUXOR (EGYPTE)

Le film algérien "Frantz Fanon" remporte le prix du jury

Le long métrage "Frantz Fanon" du réalisateur algérien Abdenour Zahzah a été couronné du Prix Spécial du Jury lors du 14e Festival du cinéma africain de Louxor, qui a pris fin, mardi, dans la ville de Louxor (sud de l'Égypte), ont annoncé les organisateurs.

Réalisé en 2024, ce film, qui traite en 90 minutes de la vie et du parcours du militant anticolonial et psychiatre martiniquais Frantz Fanon (1925-1961), a pris part à la compétition officielle dans la catégorie des longs métrages, aux côtés de dix autres films issus de pays africains, à l'instar de l'Égypte, la Tunisie, le Sénégal, le Togo et le Cameroun. Cette œuvre cinématographique soutenue par le Ministère de la Culture et des Arts en partenariat avec le Centre National pour le Développement du Cinéma (CADC) et la maison de production, "Atlas Film", revient sur les inégalités et les injustices, ouvertement commises et pratiquées, entre 1953 et 1956 durant la colonisation française, par le personnel soignant de l'hôpital psychiatrique "Blida-Joinville" (rebaptisé après l'Indépendance Hôpital Frantz Fanon) à l'en-



PH: DR

contre des malades internés algériens musulmans. Ce traitement discriminatoire et inhumain, va conduire Frantz Fanon à embrasser la cause nationale, rejoignant alors, le combat pour l'indépendance de l'Algérie. Autobiographie mêlant écriture fictionnelle et documentaire, le film "Frantz Fanon", écrit de la plume du réalisateur, a été projeté en octobre dernier en avant première, à la salle Ibn Zeydoun à Alger. Servi par une pléiade de comédiens algériens et étran-

gers dont, l'acteur français d'origine haïtienne Alexandre Desane (dans le rôle de Frantz Fanon), il a participé au 74e Festival international du film de Berlin (Allemagne) et est actuellement projeté et distribué dans les salles de cinéma en Algérie. Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Balalou, a adressé ses félicitations au réalisateur et à toute son équipe, ainsi qu'à "tous ceux qui ont été distingués à différents rencontres et compétitions nationales et internatio-

nales dans le domaine du cinéma", exprimant son "encouragement à de telles participations, en raison de leur intérêt à promouvoir les productions cinématographiques algériennes qui se caractérisent par la maîtrise et le haut niveau". Né en 1973, Abdenour Zahzah a suivi des études supérieures dans le domaine audiovisuel, abouties à l'université d'Alger en 1997, pour se voir, ensuite, nommé en 1998 à la tête de la cinémathèque de Blida qu'il dirigera jusqu'en 2003. En 2006, il réalise, pour le compte du 2e Festival Panafricain d'Alger, "La Longue Marche vers le Nepad" un film autour du développement de l'Afrique, tourné dans quatre pays : Algérie, Afrique du Sud, Burkina Faso et Sénégal, pour signer, ensuite en 2010, "Garagouz" sa première fiction. D'autres films sont également à l'actif du cinéaste, "Mémoire d'asile" (2002), "Sous le soleil, le plomb" (2005), "Le Non-Faire" et "Maurice Pons, écrivain de l'étrange" (2007) et "El Oued, El Oued" (2013). Baptisé du nom de l'acteur et réalisateur égyptien Nour El-Sherif (1946-2015), le 14e Festival du cinéma africain de Louxor (9-14 janvier), a été marqué par la participation de 65 films en provenance de 35 pays africains qui ont pris part à ses différentes catégories de compétition. Créé en 2012 par la Fondation des jeunes artistes indépendants à but non lucratif, le Festival du film africain de Louxor, vise à encourager la coopération et la coproduction au niveau africain.

GÉANT DU CINÉMA AMÉRICAIN

Le réalisateur David Lynch est mort à 78 ans

Géant du cinéma américain à l'influence immense, David Lynch, réalisateur d'"Elephant Man", "Mulholland Drive" et de la série culte "Twin Peaks", est mort à 78 ans, a annoncé jeudi sa famille. "C'est avec un très grand regret que nous, sa famille, annonçons le décès de l'homme et de l'artiste, David Lynch", a indiqué la famille dans un communiqué diffusé sur la page Facebook du cinéaste. Le réalisateur, auteur de dix longs métrages sortis entre 1977 et 2006, avait envouté une cohorte d'admirateurs fascinés par l'inquiétante étrangeté de ses films et décroché une Palme d'Or à Cannes en 1990 pour "Sailor et Lula". "Il y a un grand vide dans le monde maintenant qu'il n'est plus avec nous. Mais comme il le disait: +gardez les yeux sur le donut, pas sur le trou+", ajoute sa famille, allusion à l'un des traits d'humour de l'artiste. La famille n'a pas révélé de cause du décès. L'été dernier, l'homme à l'allure mince et houpette blonde, qui résidait justement à Mulholland Drive, près d'Hollywood, avait révélé sur X qu'il souffrait d'un emphysème pulmonaire, "le prix à payer" pour des "années de cigarettes".

De l'histoire de zombie en noir et blanc "Eraserhead" (1977), son premier long-métrage financé par des petits boulots, à "Mulholland Drive" (2001), la plupart de ses oeuvres sont devenues culte.

OSCAR D'HONNEUR

"Une voix aussi originale et unique va manquer. Ses films ont déjà résisté à



l'épreuve du temps et ils y résisteront pour toujours", lui a rendu hommage le monstre du cinéma Steven Spielberg, qui a loué un "rêveur visionnaire" dans Variety. "Ses films semblent passer directement de son inconscient au vôtre. C'est difficile de trouver un artiste qui était à la fois si radical et a eu un impact si important sur la culture", a ajouté le directeur artistique du Festival du film de New York, Dennis Lim, auteur d'un livre sur Lynch ("David Lynch: The Man from Another Place", non traduit). L'un de ses chefs d'oeuvre reste "Elephant Man" (1980), film émouvant, et l'un de ses plus accessibles pour le grand public, sur l'histoire vraie de Joseph Mer-

rick, un homme touché par la difformité et exposé comme une bête de foire pendant l'époque de l'Angleterre victorienne. Avec John Hurt et Anthony Hopkins comme têtes d'affiche, il reçoit huit nominations aux Oscars (1982). En 1990, il crée "Twin Peaks", série mythique qui révolutionne le genre et transforme en détectives des millions de téléspectateurs hantés par les mystères qu'il trousse sur deux saisons. Un quart de siècle plus tard, il récidive avec "Twin Peaks: The Return" (2017).

Nommé plusieurs fois aux Oscars, David Lynch a finalement reçu une statuette d'honneur en 2019 pour l'ensemble de sa filmographie. Son dernier long-métrage, "Inland Empire" (2006), avait moins marqué et David Lynch s'était consacré ensuite à la méditation transcendante et à d'autres formes d'expression artistique, comme la peinture, la musique et les courts métrages. "Les choses ont beaucoup changé en 11 ans, notamment la façon dont les gens envisagent les films de cinéma", avait-il confié lors d'un entretien à l'AFP en 2017, à l'occasion du retour de "Twin Peaks". "Et les choses qui ont du succès au box-office ne sont pas celles que je voulais faire", avait-il ajouté. "C'est une belle journée avec un soleil d'or et un grand ciel bleu", a conclu la famille du cinéaste dans son message sur Facebook. Marié quatre fois, et père de quatre enfants, il avait aussi été en couple avec l'actrice Isabella Rossellini, qui avait joué dans "Blue Velvet" (1986), une autre oeuvre marquante de sa filmographie.

BATNA

Ouverture en mars prochain d'un Conservatoire de musique

Un Conservatoire de musique sera ouvert début mars prochain au Pôle culturel et sportif de la cité Kechida de la ville de Batna, a indiqué jeudi, le Directeur de wilaya de la culture et des arts, Abderrazak Bensalem. La formation musicale y sera destinée aux jeunes âgés de 9 ans et plus, les inscriptions débuteront le 29 janvier, a précisé le même responsable dans une présentation du lieu faite au wali, Mohamed Benmalek lors de sa visite de la structure qui accueillera ce Conservatoire actuellement en cours d'aménagement par les services techniques de la commune de Batna. L'opération s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat signée entre les secteurs des collectivités locales et de la culture et des arts, selon M. Bensalem qui a ajouté que le Conservatoire occupera le siège de l'ex office communal de la culture, du sport et du tourisme dont l'aménagement a été pris en charge par la commune de Batna, tandis que la gestion et l'encadrement seront assurés par la Direction de la culture et des arts. Demeurée longtemps fermée, cette structure de deux niveaux compte 14 salles aménagées, un studio d'enregistrement et un pavillon d'administration avec une grande salle de réunion. Le Conservatoire se trouve au sein du pôle culturel et sportif de la cité Kechida qui compte divers équipements dont un théâtre de verdure de 6.000 places. Le wali a inspecté cette structure en compagnie du président de l'APC, Noureddine Beloumi et des cadres du secteur de la culture et a reçu des explications sur ce Conservatoire et ses perspectives.

APRÈS SA PALME D'OR POUR "PARASITE"

Bong Joon-ho présentera son nouveau film à Berlin

Six ans après le phénomène "Parasite", qui avait remporté la Palme d'Or à Cannes puis l'Oscar du meilleur film, le nouveau long métrage du Sud-Coréen Bong Joon-ho, "Mickey 17", sera présenté hors compétition en février à Berlin, a annoncé jeudi le festival. Dans ce film de science-fiction, avec un casting anglo-saxon, Robert Pattinson y joue le rôle de Mickey, un personnage engagé volontairement dans un programme qui lui permet d'avoir plusieurs vies successives. Au point que, pour lui, "mourir est une habitude". Première grande manifestation cinématographique de l'année en Europe, la Berlinale a déjà annoncé la remise d'un prix pour l'ensemble de sa carrière à l'actrice britannique Tilda Swinton. Le festival présentera en ouverture le nouveau film du réalisateur allemand Tom Tykwer, rendu célèbre par le long métrage "Cours, Lola, cours" (1998). La 75e édition de la Berlinale doit se tenir du 13 au 23 février. Le reste de la programmation, dont la liste des films en lice pour l'Ours d'or, doit être annoncée le 21 janvier. L'an dernier le documentaire "Dahomey" de la réalisatrice sénégalaise Mati Diop, avait emporté la récompense suprême.

Mots croisés

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | | | | | | | | | | |
| 2 | | | | ■ | | | ■ | | | |
| 3 | | | ■ | | | | ■ | | | |
| 4 | | | | | | ■ | | | | |
| 5 | ■ | | | | | | | | ■ | |
| 6 | | | | | | | ■ | | | |
| 7 | | | ■ | | | | ■ | | | |
| 8 | | | | | | ■ | | | | |
| 9 | | | | | | | | ■ | | |
| 10 | | | ■ | | | | | | ■ | |
| 11 | ■ | | | ■ | | | | | | |
| 12 | | | | | ■ | | | | | |

HORIZONTALEMENT

1 - Rassasier jusqu'au dégoût - 2 - Monnaie asiatique - Article - Forme d'être - 3 - Consonne double - Abri - Talent - 4 - Lentille - Flasques - 5 - Consacrées - 6 - Importun - Sur une borne - 7 - Rebattu - Repas phonétique - Partie de partie - 8 - Mesure chinoise - Curie - Passereau - 9 - Terre - Sa Majesté - 10 - Vieil animal - Attache - 11 - Tour - Empereur romain - 12 - Anneaux de cordage - Épreuve.

VERTICALEMENT

1 - Entretien et exploitation des forêts - 2 - Fleuve africain - Saule - 3 - Radon - Fonction - Piège à poissons - 4 - Ustensile de cuisine - Chrome - Note - 5 - Folie - 6 - Récipient - Explosif - Atome - 7 - Formule - Femmes de mœurs légères - 8 - Brillait sur Le Nil - Problème - Réfléchi - Époque - 9 - Table de boucher - Roues - Indéfini - 10 - Souvenir d'un mal.

Mots fléchés

| | | | | | | | | | |
|-----------------|---|----------------|------|------------------|-------|-----------------|---|------------------|-------------|
| Salaires | | Pii | | Sapées | | Épiés | | Blessé | |
| Arriviste | | Rompre | | Rase | | Indique le lieu | | Isolées | |
| | → | | ↓ | | ↓ | | ↓ | | ↓ |
| Rangées | → | | | | | | | | |
| Fou | | | | | | | | | |
| | → | | | | | Descend | → | | |
| Tradition | → | | | Protège le doigt | → | Thallium | → | | Judicieuses |
| Esprits | | | | Pensera | | Fleuve africain | | | |
| | → | | | | Peurs | → | | | |
| | | | | | Ivres | | | | |
| Dieu de l'Amour | → | | | | | Pendoir | → | | |
| Révolution | | | | | | Troublée | | | |
| | → | | | | | | | Mot puéril | Choix |
| | | | Fête | → | | | | | |
| Peaux | → | | | | | | | | |
| Arsenic | | | | | | | | | |
| | → | | | Sorti des urnes | → | Mesure | → | | |
| | | | | Curie | | Samarium | | | |
| Méodies | | Tirés du néant | → | | | | | Fin de participe | → |
| | → | | | | | | | | |
| | | | | | | Réfectoire | → | | |

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Personne bornée, routinière (7 lettres)

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | N | O | T | P | Y | R | K | C | E | C | A | R | T | I | T | S | E |
| L | F | X | U | E | L | U | O | H | T | H | G | L | N | N | E | D | R |
| U | L | O | B | A | G | N | E | E | O | R | U | E | E | V | I | E | E |
| O | G | U | R | E | S | I | V | U | A | M | R | I | I | C | S | U | I |
| J | L | R | C | T | R | A | L | I | I | T | C | T | T | U | N | N | T |
| A | A | E | I | I | N | E | S | E | I | S | C | A | E | I | O | O | N |
| P | V | R | T | V | D | S | R | E | N | E | T | T | F | I | R | E | E |
| S | R | I | S | R | E | E | E | O | R | U | I | O | T | A | G | F | R |
| R | Y | E | L | M | A | S | C | I | R | S | R | C | G | A | I | E | N |
| Q | E | S | A | I | O | C | D | E | I | M | A | E | L | E | L | O | N |
| M | U | N | T | U | S | N | A | V | E | R | U | A | V | O | I | O | M |
| E | E | I | T | E | I | S | R | T | T | X | T | R | C | S | I | O | E |
| V | S | R | E | A | M | N | A | U | R | E | E | I | S | S | N | C | S |
| E | I | O | C | T | B | E | S | N | S | E | N | E | R | S | A | N | R |
| V | R | S | R | U | U | L | T | C | T | E | R | E | T | I | T | O | U |
| O | U | U | E | O | R | D | E | A | R | P | V | R | T | M | I | R | O |
| N | I | E | S | E | M | E | E | A | P | I | E | O | N | E | O | T | B |
| N | O | I | P | U | O | R | C | O | D | E | T | A | T | S | N | O | C |

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ARENICOLE - ATRE - AVILISSANT - BAGNE - BOURSE - CARTEL - CONSCIENT - CONSTAT - CROUPION - DICTATURE - DIRECTIVES - DIVERSION - ECART - ETALAGE - ETAPE - FIEVRE - FORT - GRAISSE - GRIVE - HOULE - HOULEUX - INERTIE - INSCRIT - JARS - JOULE - KRYPTON - LUCIDE - LUMIERE - MERCURE - MONSTRE - MOROSE - NATION - NAVET - OPPRESSION - ORAGEUX - PREAU - QUIETUDE - RENTABLE - RENTIERE - SEIN - SEMIS - SURNOM - SYSTEME - TRACTION - TRONC - UNIFORME - USURE - VIRTUOSE - VISEE - VISER - VISITEUSE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Méphitique - 2. Émeus - Tu - 3. Sole - Sœur - 4. Questeurs - 5. - Usé - Ut - E.N.A - 6. Issue - Clés - 7. Ne - Vénales - 8. Erre - Île - 9. Aéré - Sur - 10. Ils - Ara - Ré - 11. Eu - On - Liée - 12. Sensitives.

VERTICALEMENT :

1. Mesquineries - 2. Émousser - Lue - 3. Pelées - Ras - 4. Hués - Uvée - Os - 5. Is - Tuée - Rani - 6. Set - Nier - 7. Itou - Cal - Ali - 8. Querelles - IV - 9. Usnée - Urée - 10. Rue - Assurées.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Tendresses - Sue - Laid - Ai - Mie - Lie - Ne - VV - Et - Retirée - EE - Râ - Émises - Sil - Sert - Eau - Né - Or - As - Set - Lui - Reg - Sain - Terrorisée.

VERTICALEMENT :

Lésinerie - Nu - Éta - RR - Idem - User - Ivres - Ego - Relèvement - Sa - Éire - Si - Asile - St - Las - Édité - Ouïe - Esse - Ésérine.

MOTS MASQUÉS PANDEMONIUM

Les courses en direct



HIPPODROME GUIRRI AISSA BENSAKER - BARIKA
SAMEDI 18 JANVIER 2025 - PRIX JAZIL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Vers une arrivée explosive

C'est une épreuve à caractère de bonne facture qui nous est proposée ce samedi à Barika, car elle aura le mérite de réunir au même rond de présentation 17 chevaux de 4 ans et plus pur sang arabe, modestes par leurs gains et leurs capacités physiques et cela suite à la condition de la course du jour réservée aux coursiers qui n'ont pas totalisé la somme de 21 000 DA en gain et place depuis le 1er juillet et qui en décrocheront sur une distance courte et à point de 1200 mètres, où il faudra gérer sa monture à la sortie des stalles afin de ne pas être détaché du lot aux abords de l'entrée de la ligne droite, car nous savons tous que chaque cheval possède 1200 mètres dans son ventre et particulièrement cette race au sang chaud. Nous vous rappelons que tous les concurrents présents sont des spécialistes de la distance du jour, les conseils que nous vous donnons de jouer large et de trouver les meilleures martingales de jeux et plus encore, il faut chercher du côté des jockeys les plus performants actuellement.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. **SARHANI.** Ce cheval change souvent de partenaire risquant toujours de ne pas figurer parmi les lauréats.
2. **TAMAYOUZ.** Absent depuis le meeting d'été ce protégé de l'excellent Hachani Ferhat à les moyens de créer la surprise.
3. **HAZEM D'HEM.** Vu le lot présent dans cette épreuve, ce coursier accrocheur peut venir occuper une place à l'arrivée.
4. **CALOUE.** À revoir.
5. **D'ZIRI D'HEM.** Ce mâle alezan de 9 ans vient de reprendre les compétitions après un long repos, reconduit par son jockey fétiche MS. Aïda, il jouera les premiers rôles dans cette course.
6. **INAJIA.** Méfiance, cette femelle est une coursière périodique, particulièrement dans les courses de vitesses comme celle du jour.
7. **SAQRE.** Manque visiblement de métier pour ce jeune poulain.
8. **CANDISIA.** Au-dessous du lot.

| PROPRIÉTAIRES | N° | CHEVAUX | JOCKEYS | PDS | CDS | ENTRAÎNEURS |
|-----------------|----|--------------------|------------------|-----|-----|--------------|
| AD. LAGRAA | 1 | SARHANI | F. CHAABI | 58 | 10 | MED. HAMIDI |
| H. DJAIET | 2 | TAMAYOUZ | H. RAACHE | 56 | 14 | H. FERHAT |
| M. SELLAMI | 3 | HAZEM D'HEM | MS. GUEHIUCHE | 56 | 1 | A. CHEBBAH |
| KH. RAS. GHORAB | 4 | CALOUE (0) | A.KOUAOUCI | 55 | 16 | A. CHEBBAH |
| M. SELLAMI | 5 | D'ZIRI D'HEM | MS.AIDA | 55 | 8 | B. AIDA |
| ABL. KHODJA | 6 | INAJIA | AH. CHAABI | 55 | 5 | A. CHEBBAH |
| ABH. GUESSOUM | 7 | SAQRE (0) | O.CHEBBAH | 55 | 2 | A. CHEBBAH |
| AN. GRAOUI | 8 | CANDISIA | T. ALI OUAR | 55 | 11 | PROPRIÉTAIRE |
| AD. LAGRAA | 9 | AL DJAMRA | A. HAMIDI | 55 | 17 | MED HAMIDI |
| AL. AOUD | 10 | TAMNIA | SH. BENYETTOU | 55 | 6 | B. LAHMICI |
| S. DAHDOUH | 11 | BENHIDAR AL HOCEIN | S. BENYETTOU | 55 | 9 | PROPRIÉTAIRE |
| H.MEKKAOUI | 12 | FOUSHA | CH. ATTALLAH | 55 | 12 | PROPRIÉTAIRE |
| R. BENSAD | 13 | RIFA MONLAU | A. LACHI | 54 | 3 | AM. LACHEHEB |
| AI. LAMICI | 14 | TANDJA | AB. ATTALLAH | 54 | 13 | PROPRIÉTAIRE |
| T. KHESSAM | 15 | MAGDALENA | CH. CHAABANE | 54 | 7 | PROPRIÉTAIRE |
| A. SAADOUN | 16 | FIZANE | JJ : MA. AIDA | 53 | 4 | S. SAADOUN |
| T.HAMZA | 17 | TAMOUEH ZEN | AP : S. ATTALLAH | 51 | 15 | PROPRIÉTAIRE |

9. **AL DJAMRA.** Elle est ma première favorite.

10. **TAMNIA.** Encore jeune pour les épreuves de ce genre. À revoir.

11. **BENHIDAR AL HOCEIN.** Il a pour lui uniquement la monte d'un vrai crack Saïd Benyettou qui va tenter le tout pour le tout.

12. **FOUSHA.** Méfiance, cette protégée du propriétaire H. Mekkaoui est confiée à un jockey qui ne monte pas pour le plaisir. Il peut venir créer un grand exploit.

13. **RIFA MONLAU.** Elle vient de commencer les courses à caractère, cette jeune femelle de 4 ans il lui faut un peu de temps.

14. **TANDJA.** Cette femelle de 6 ans est très rapide au sortir des stalles, en plus elle est conduite par un efficace jockey qui a les moyens techniques de prendre une place sur

le podium.

15. **MAGDALENA.** Rien à son actif.

16. **FIZANE.** Décevant dans toutes ses sorties. À revoir.

17. **TAMOUEH ZEN.** Attention, un cheval très rapide et bénéficiant d'une belle décharge de poids à 51 kg, il peut prendre une place parmi les cinq.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE MON PRONOSTIC

9. AL DJAMRA - 3. HAZEM D'HEM - 5. DZIRI D'HEM
- 12. FOUSHA - 14. TANDJA

LES CHANCES

17. TAMOUEH ZEN - 6. INAJIA

L'IA ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines de l'apprentissage

L'intelligence artificielle doit permettre aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe, et ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage, selon le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. "Nous devons veiller à ce que l'intelligence artificielle permette aux apprenants et aux enseignants d'avoir accès à l'information, à des programmes d'enseignement de pointe et à d'autres outils d'apprentissage", indique M. Guterres à l'approche de la Journée internationale de l'éducation, célébrée le 24 janvier de chaque année, soulignant que l'IA "ne doit en aucun cas remplacer les composantes humaines essentielles de l'apprentissage". "Aujourd'hui, l'évolution rapide de la technologie - comme l'intelligence artificielle - offrent d'immenses possibilités pour accompagner les élèves de tous âges tout au long de leur parcours", ajoute-t-il, avertissant toutefois, que "ces gains considérables ne vont pas sans des risques redoutables". Pour le chef de l'ONU, à mesure que les systèmes fondés sur l'IA deviennent plus puissants, "le décalage entre l'intention humaine et les impacts d'une action automatisée pourrait bien s'accroître. Le thème de la Journée internationale de l'éducation axera cette année sur "L'IA et l'éducation : préserver l'autonomie dans un monde automatisé", proposant une réflexion sur le pouvoir de l'éducation pour permettre aux personnes et aux communautés de naviguer, de comprendre et d'influencer le progrès technologique. À cet égard, M. Guterres appelle à veiller à ce que tous les utilisateurs et utilisatrices soient dotés des outils et des connaissances nécessaires pour utiliser intelligemment cette technologie, "dans un souci de sécurité et d'éthique". Il rappelle en outre, que le Pacte numérique mondial, adopté au mois de septembre 2024, "prévoit d'autres mesures essentielles pour que l'humanité garde le contrôle du développement et de la gouvernance de l'intelligence artificielle, plutôt qu'elle ne le perde au profit de cette dernière".

Affaire de saisie de plus de 20 kg de cocaïne à Oran : 12 accusés placés en détention provisoire

Douze accusés ont été placés en détention provisoire et un autre a été mis sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire liée à la saisie de plus de 20 kg de cocaïne à Oran, indique, mercredi, un communiqué du procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran. "En application des dispositions de l'article 11 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal du pôle pénal spécialisé d'Oran informe qu'en date du 6 janvier 2025, le service régional de lutte contre le crime organisé (ouest), relevant de la Direction générale de la Sûreté



nationale (DGSN) a saisi 20,608 kg de drogues dures (cocaïne) et une somme de 1,685 milliard de centimes à bord du véhicule de l'un des

accusés et dans son domicile à Oran", lit-on dans le communiqué. L'enquête préliminaire s'est soldée par "l'arrestation de 13 individus ayant

été déferés le 14 janvier 2025 devant le juge d'instruction pour les chefs d'accusation d'importation, possession, stockage et obtention de drogues aux fins de trafic dans le cadre d'un groupe criminel organisé, de contrebande de haut degré de gravité menaçant la santé publique et blanchiment d'argent", ajoute le communiqué. Après audition, le juge d'instruction a ordonné le placement de 12 accusés en détention provisoire et la mise d'un autre sous contrôle judiciaire", selon la même source.

Démantèlement d'un réseau criminel dangereux spécialisé dans le trafic de drogues à Alger

Les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Alger ont démantelé un réseau criminel dangereux spécialisé dans le trafic de drogues dures et de comprimés psychotropes et saisi des quantités importantes de ces substances et des sommes d'argent, a indiqué, jeudi, un communiqué des mêmes services. Les éléments de la brigade territoriale, appuyés par les éléments de la section de recherches relevant du détachement de la Gendarmerie nationale de Maalma et la brigade cynotechnique spécialisée ont procédé au démantèlement de ce réseau, suite à des informations signalant deux individus s'adonnant au trafic de drogues au niveau des quartiers de la commune de Bordj El Bahri à Alger. Sur la base de ces informations, les mis en cause ont été identifiés et localisés, avant l'arrestation des autres membres du réseau grâce à un plan bien ficelé. L'opération a permis l'arrestation de 10 individus impliqués avec la saisie de 1049 comprimés psychotropes et 52 g de cocaïne et une somme de 71000 DA issue des revenus de cette activité criminelle. Après finalisation de toutes les procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes pour plusieurs chefs d'accusation dont la vente, la possession, la proposition à la vente, le stockage et le transfert de drogues dans le cadre d'un groupe criminel organisé, conclut le communiqué.

saisie de plus de 9.000 comprimés à Aïn Témouchent

Les services de la Gendarmerie nationale de Aïn Témouchent ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de psychotropes, arrêté six individus et saisi 9.150 comprimés, a-t-on appris, jeudi, auprès de ce corps constitué. Sur la base d'informations sur un réseau criminel organisé spécialisé dans le trafic de psychotropes, la brigade de recherche de la Gendarmerie nationale a lancé des investigations, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Malah, et plusieurs points de contrôle ont été mis en place, selon la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Ainsi, un taxi interurbain a été intercepté et, lors de la fouille, 9.150 comprimés de psychotropes de fabrication étrangère ont été saisis. L'opération a également permis l'arrestation de six individus et la saisie d'un véhicule, selon la même source. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects pour importation illégale, trafic, détention, stockage et transport de comprimés de psychotropes dans le cadre d'une organisation criminelle, ainsi que pour trafic de médicaments étrangers d'une grande dangerosité pour la santé publique, avec l'utilisation d'un moyen de transport spécialement aménagé à des fins de contrebande, ont précisé les services de la Gendarmerie nationale.

52 morts et 176 blessés sur les routes en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) ont enregistré, au niveau de leurs territoires de compétences, 52 morts et 176 blessés dans 138 accidents de la route survenus la semaine

dernière. Dans une déclaration à l'APS, jeudi, le chargé de communication au Centre d'information et de coordination routière du Commandement de la Gendarmerie nationale, le Sergent-chef Abdelhamid Amrani, a indiqué que le facteur humain était "la principale cause de ces accidents en raison du non-respect du code de la route",



accidents) et de Blida et Bordj Bou Arreridj (7 accidents chacune), a-t-il précisé. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir une baisse du nombre d'accidents (-8) et de blessés (-32), contre une hausse du nombre de morts (+6) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le Sergent-chef Amrani a appelé au respect du code de la route en évitant l'excès de vitesse et les manœuvres et dépassements dangereux, notamment en cette période d'intempéries affectant plusieurs régions du pays.

ajoutant que les conducteurs ont été à l'origine de 119 accidents dont 23 liés à l'excès de vitesse, 17 au non-respect de la distance de sécurité, 15 à la circulation à gauche et 12 au manque de vigilance des conducteurs, tandis que les piétons sont impliqués dans 14 accidents. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger (16 accidents), suivie de la wilaya de M'sila (11

Secousse tellurique de 3,4 degrés dans la wilaya de Médéa

Une secousse tellurique de magnitude 3,4 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée jeudi à 16h46 mn dans la wilaya de Médéa, indique un communiqué du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 km au nord-ouest de Mihoub dans la même wilaya, précise le CRAAG.

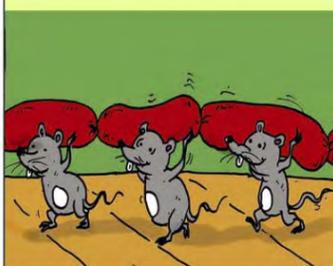
EXPRESS- HISTORIQUE

Les 3 VŒUX (23)

Au milieu de la nuit, l'odeur des saucisses attira des souris.



Elles se mirent en mouvement et choisirent de transporter les saucisses jusqu'à leur terrier.



Les souris entamèrent un festin des plus savoureux ...



à suivre

AUX POINGS

"Nous considérons que l'Algérie est un partenaire essentiel pour le Royaume-Uni en Afrique. Notre Gouvernement est prêt à aller de l'avant dans le renforcement de sa coopération avec l'Algérie dans tous les domaines"

L'ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en Algérie, M. James Robert Stephen Downer





Dans la journée : Averses
Vent : 25 km/h
Humidité : 89 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 20 km/h
Humidité : 86 %

Dohr : 12h59

Assar : 15h39

Maghreb : 18h02

Ïcha : 19h24

Dimanche 19 rajab

1446

Sobh : 06h28

Chourouk : 07h59

LOI DE FINANCES 2025

Des mesures fiscales en faveur de l'industrie cinématographique

La Loi de finances 2025 prévoit des mesures fiscales en faveur de l'industrie cinématographique en Algérie, à travers l'institution de plusieurs taxes et redevances pour alimenter le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques, un fonds public d'aide à la production cinématographique en Algérie.

Signé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ce texte réglementaire, paru au Journal officiel n 84, prévoit dans son article 117, modifiant et complétant les dispositions de l'article 63 de la Loi de finances complémentaire pour 2010, l'institution d'une taxe publicitaire mensuelle au taux de 2%, applicable au chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité publicitaire. Le produit de cette taxe est affecté au profit du budget de l'État (50 %), au compte d'affectation spéciale n 302-157 intitulé «Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques» (25%), et au compte d'affectation spéciale n 302-156 intitulé «Fonds d'aide à la presse écrite, audiovisuelle, électronique et des actions de formation et de perfectionnement des journalistes et des professionnels de la presse» (25%). D'autre part, l'article 121 de cette même loi institue une taxe au profit du «Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques», sur la délivrance des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique. Les tarifs appliqués sur la délivrance des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique sont fixés comme suit: tournage cinématographique (20.000 DA), activité d'entreprise cinématographique (20.000 DA), activité de distribution de films cinématographiques (20.000 DA), activité d'exploitation de salles de cinéma (20.000 DA), activité de reproduction et de distribution des vidéogrammes (20.000 DA), visa pour l'exploitation commerciale de films cinématographiques (10.000 DA), déclaration



Ph. DR

d'exercice de l'activité relative aux services cinématographiques (20.000 DA), et déclaration d'exercice des activités d'exploitation cinématographique à travers les supports d'enregistrement et de diffusion sur les plates-formes électroniques (20.000 DA). Selon les dispositions de cet article (121), le renouvellement des autorisations et visas liés à l'industrie cinématographique est soumis au paiement des mêmes taxes (susmentionnées), perçues par le receveur des impôts habilité, comme en matière de droit de timbre. Toujours dans le cadre des mesures visant à soutenir l'industrie cinématographique, l'article 222 de cette loi prévoit, d'autre part, l'ouverture dans les écritures du Trésor d'un compte d'affectation spéciale n 302-157, intitulé «Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques». En recettes, ce compte retrace les produits des redevances applicables aux billets d'entrée aux salles de cinéma, des taxes perçues au titre de la délivrance des visas et autorisations, une quote-part du produit de la taxe de publicité, les dotations du budget de l'État et des collectivités locales, ainsi que toutes les autres contributions ou ressources, dons et legs. En dépenses, ce compte retrace les aides destinées à la production, à la distribution, à l'exploitation et à l'équipement cinématographique, les dotations aux établissements

sous tutelle par décision du ministre chargé de la culture au titre des dépenses liées aux opérations qui leur sont confiées. L'exécution des opérations financières au titre de ce fonds, est effectuée sous le contrôle de l'administration centrale du ministère chargé de la Culture, après souscription d'un cahier des charges définissant les responsabilités, les droits et les obligations de chacune des parties, selon le même article, qui précise que le ministre chargé de l'industrie cinématographique est l'ordonnateur de ce compte. En 2024, la loi sur l'industrie cinématographique a été promulguée pour soutenir le développement et la promotion de l'investissement dans les industries cinématographiques.

S. O.

MINES

Le renforcement de la coopération Algérie-Tunisie discuté à Ryadh

La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Karima Tafer, s'est entretenue avec la ministre tunisienne de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Fatma Thabet Chaïboub, sur les voies et moyens de renforcer la coopération entre l'Algérie et la Tunisie, et ce en marge de sa participation à la 4ème réunion internationale des ministres en charge des affaires minières, qui se tient à Ryadh (Arabie saoudite), indique jeudi un communiqué du ministère. Selon la même source, les deux parties ont examiné, lors de cette rencontre, à laquelle a assisté le PDG du Groupe Sonarem, l'état des relations de coopération bilatérale et les perspectives de leur développement, notamment dans le domaine minier. Les discussions ont également porté sur les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les entreprises des deux pays, ainsi que sur l'échange de connaissances et d'expertises et la mise en œuvre de projets conjoints mutuellement bénéfiques, note le communiqué. Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de renforcer la coopération dans les projets qui contribuent au développement durable, notamment dans le domaine de l'exploration, de l'exploitation et de la transformation des ressources minières, conclut le texte.

A. N.

POUR PRÉVENIR CONTRE LA PROPAGATION DE LA FIÈVRE APHTEUSE

Plusieurs marchés à bestiaux fermés

Suite à la propagation de la fièvre aphteuse au milieu du cheptel, des mesures préventives ont été prises au niveau de plusieurs wilayas dont la fermeture temporaire des marchés à bestiaux. C'est le cas dans la wilaya de Nâama où il a été en effet décidé de fermer ces marchés à une date ultérieure, en raison d'une propagation inquiétante de la fièvre aphteuse. Les autorités de la wilaya de Tiaret avaient également annoncé des mesures exceptionnelles pour lutter contre la propagation de cette maladie affectant le bétail, dans le but de protéger la santé animale et à prévenir une éventuelle crise dans le secteur de l'élevage. La semaine dernière le wali de Tiaret avait en effet ordonné la fermeture immédiate des marchés à bestiaux et a ordonné l'interdiction du transport des animaux à travers tout le territoire de la wilaya. Seuls les bétails destinés aux abattoirs accompagnés d'un certificat vétérinaire sont exemptés de cette interdiction. Les contrevenants s'exposent à des sanctions administratives et pénales prévues par la législation en vigueur. Le 8 janvier dernier, le wali de Constantine avait également pris une décision similaire, en raison de la détection de foyers de fièvre aphteuse et de peste des petits ruminants dans les wilayas voisines. Le wali a interdit tout déplacement de bétail et a donné instruction de la fermeture des marchés pour toutes les catégories d'animaux (bovins, ovins et caprins) à l'exception des animaux destinés à l'abattage sous réserve de justificatifs vétérinaires.

Ania N.

COOPÉRATION

ALGÉRO-SLOVÈNE

Tenue de la 3^e session des consultations politiques

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, a coprésidé à Alger, avec son homologue slovène, Marko Stucin, secrétaire d'État aux Affaires européennes et politiques, au Droit international et à la Sauvegarde des intérêts, la 3ème session des consultations politiques algéro-slovènes, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consolidation du dialogue politique bilatéral, a permis de «passer en revue l'état des relations entre les deux pays, et les moyens de les renforcer dans divers domaines de coopération, notamment l'énergie, les mines, l'industrie pharmaceutique, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, l'intelligence artificielle et les technologies spatiales, et ce dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre de la déclaration conjointe signée le 30 août 2024 à Ljubljana, par les ministres des Affaires étrangères des deux pays», a fait savoir le communiqué. Ajoutant que, «les questions régionales et internationales d'intérêt commun ont également été évoquées lors de ces consultations politiques, notamment les développements au Proche-Orient et au Sahel ainsi que la question du Sahara occidental», a conclu le communiqué.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

